



JEUDI 16 DÉCEMBRE 1993

No 35535 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Jean-Pascal Delamuraz: clôture positive de l'Uruguay Round pour la Suisse

Résultat «équilibré»

La plus ambitieuse négociation commerciale multilatérale de l'histoire, l'Uruguay Round, aura duré sept ans mais la persévérance a porté ses fruits: les 26 accords, conclus hier par les 117 pays membres du GATT, forment un paquet «équilibré», estime Jean-Pascal Delamuraz. L'ensemble de l'économie suisse bénéficiera de ce «nouvel ordre commercial mondial». Quant à notre agriculture, elle devrait supporter le choc. A condition qu'il existe une volonté politique de la soutenir.

aux grands: interdiction de certains subventionnements de l'industrie, lutte contre le dumping (prix cassés artificiellement) et contre toutes sortes d'obstacles techniques au commerce (règles d'origine, inspections, etc).

CONTREFAÇONS

L'accord sur les services concerne directement la Suisse, cinquième exportateur mondial dans ce secteur. Les règles du GATT s'appliqueront désormais aux services bancaires, aux assurances, au téléphone, au tourisme. Au terme d'un compromis de dernière heure, les services financiers ne seront pas entièrement libéralisés, alors que l'audiovisuel a été retiré de l'accord.

Autre accord vital pour la Suisse: celui portant sur la propriété intellectuelle. Les mêmes règles de protection s'appliqueront aux droits d'auteur, aux marques de fabrique, brevets, modèles industriels. L'accord est indispensable pour la lutte contre le piratage et les contrefaçons, en horlogerie comme en pharmacie.

SANS L'EEE

Investissements à l'étranger: le même traitement sera réservé aux étrangers et aux nationaux pour l'établissement d'une unité de production. La Suisse est un des pays qui effectuent le plus grand nombre d'investissements directs à l'étranger.

Avec l'accord sur les marchés publics, la Suisse récupère en partie ce qui lui a échappé après son refus de l'EEE: possibilité de participer aux commandes des pouvoirs publics (construction ou services), en Europe comme aux Etats-Unis ou au Japon. L'accord ne concerne toutefois que 24 pays.

UN BON MILLIARD

L'accord sur les textiles risque de bousculer un peu l'industrie suisse de ce secteur. Une libéralisation devrait toutefois procurer un profit indirect: il peut en résulter un accroissement du commerce de textiles et de fils fabriqués à l'étranger, mais sur des machines suisses. Les grands bénéficiaires seront toutefois les pays en développement.



Selon une étude du professeur saint-gallois Heinz Hauser, l'application des accords du GATT devrait se traduire, pour la Suisse, par l'apport supplémentaire d'un bon milliard de francs. Des résultats prometteurs sont notamment attendus dans l'industrie des machines, la chimie, la pharmacie et l'horticulture.

SACRIFICES NETS

Seul secteur à devoir consentir des sacrifices nets: l'agriculture. Par souci de transparence, les mesures actuelles de protection

à la frontière (notamment les contingents d'importation) devront être convertis en taxes douanières. Ces taxes seront ensuite réduites de 36%, en moyenne, sur une période de six ans (et non dix, comme le demandait la Suisse).

Le soutien interne aux prix et à l'écoulement des produits agricoles, garantis aux paysans, sera réduit de 20%. Quant aux subventions à l'exportation (de fromage par exemple), elles seront abaissées de 36% en six ans. Il en résultera, globalement, un manque à gagner d'environ 1,5

milliard, qui se répercutera sur le revenu paysan.

DOUBLE SUCCÈS

Les assouplissements que la Suisse n'a pas obtenus sont en partie compensés par un double succès. Elle a obtenu la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture: production, mais aussi maintien de l'espace rural, entretien du paysage, sécurité de l'approvisionnement. Et les paiements directs (soutien financier indépendant de la production) sont acceptés en droit international. F.N.

Berne

François NUSSBAUM

Ulster

Accord historique

Après 25 ans de guerre civile, la paix pourrait voir le jour en Ulster. Le premier ministre britannique Major et son homologue irlandais Reynolds ont signé hier une déclaration historique invitant les groupes armés catholiques et protestants à déposer les armes. Par ailleurs, si l'IRA cesse la violence pendant trois mois, Londres est prêt à négocier. Une première.

Page 4

Horlogerie

Accord salarial

Les quelque 30.000 travailleurs de l'horlogerie et de la microtechnique recevront l'an prochain un renchérissement de 90 francs par mois. L'accord conclu hier entre les partenaires sociaux recommande en outre une hausse de 30 francs des salaires effectifs.

Page 6

Accident dans les gorges de l'Areuse

Questions sans réponse

Route bloquée à tout trafic entre Rochefort et le tunnel de la Clusette, les autorités judiciaires neuchâtoises ont procédé, hier matin, à la reconstitution de l'accident du camion-citerne qui avait provoqué, en octobre dernier, la pollution du réseau d'eau de tout le Littoral neuchâtois. Beaucoup de questions restent encore sans réponse.

Page 17

VAC
les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis
VAC René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crêts 130
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 11 21

«Hélène et les garçons», c'est américain?

Le secteur de l'audiovisuel a été retiré de la négociation du GATT, au nom de l'«exception culturelle» réclamée par la France, puis par l'Union européenne. Par crainte d'une avalanche de sous-produits télévisuels ou cinématographiques américains. Une décision qui laisse Jean-Pascal Delamuraz «profondément indifférent», avec une petite pointe de «regret».

Il existe des moyens, dans le cadre du GATT, de protéger une production culturelle, en la soutenant par des deniers publics, ou en invoquant la clause de sauvegarde, affirme le chef du DFEP. La grande majorité des pays estimaient ces garanties suffisantes.

«Ce n'est pas en affichant notre supériorité culturelle, en parlant latin et grec, que nous nous faciliterons l'accès au grand marché anglo-saxon», estime-t-il. Quant à la bénéficiante industrie télévisuelle d'outre-Atlantique: «Jusqu'à preuve du contraire, «Hélène et les garçons» n'est pas un feuilleton américain!» (fn)

OPINION

Nord-Sud: intérêt convergent

Les périodes de récession poussent généralement à l'égoïsme: on défend son steak, ou ce qu'il en reste. Curieusement, la négociation de l'Uruguay Round semble avoir échappé à la règle. Les puissants pays industrialisés acceptent enfin, aujourd'hui, de partager une partie du gâteau avec les pays en développement.

Il faut évidemment relativiser cette générosité. D'abord, la négociation a débuté en 1986, à une époque de vaches grasses (pour les pays du Nord). Il n'empêche que l'arrivée de la récession n'a pas changé le cap de la négociation du GATT. Et le résultat est là: on va faciliter l'accès au marché pour les pays du tiers-monde, en supprimant toutes sortes de subventions et d'entraves aux échanges.

Selon la Banque mondiale, le protectionnisme des pays industriels coûte 700 milliards de francs par an aux pays en développement. On comprend les pays riches: en n'important du tiers monde pratiquement que des matières premières pour les manufacturer chez eux, ils protègent leur propre marché et leurs emplois.

Ce faisant, ils s'aperçoivent aujourd'hui que la main-d'œuvre au Sud est bien moins chère qu'au Nord. Il fallait donc prévoir un déplacement partiel de la production pour pouvoir bénéficier de cet avantage. Mais, pour éviter trop de

dérappages, il fallait une enceinte comme le GATT pour organiser une telle entreprise.

Il y a d'autres effets pervers. Pour maintenir son agriculture, l'Europe des Douze produit des excédents qu'elle subventionne largement pour pouvoir les vendre à bas prix en Afrique. C'est, entre autres, le cas de la viande de bœuf congelée, que le consommateur africain peut acheter deux fois moins chère que la viande fraîche indigène.

Cette politique coûte des milliards à l'Europe et tue à petit feu l'agriculture de nombreux pays du tiers monde. Il devenait urgent d'agir et les nouvelles règles issues de l'Uruguay Round marquent une volonté de sortir de l'ornière. Le fait que les deux tiers des membres du GATT sont des pays en développement n'y est peut-être pas étranger.

Si le volume financier du protectionnisme américain, européen et japonais était réduit de moitié, les pays du Sud pourraient augmenter leurs exportations de 15%. Ce qui, toujours selon la Banque mondiale, correspond à peu près à ce qu'ils reçoivent du Nord au titre de l'aide publique au développement. L'intérêt de voir aboutir les accords du GATT était donc vraiment partagé.

François NUSSBAUM

La peur de la nature

OUVERT SUR...
l'environnement, page 32

Commerce mondial

GATT: topez là

Concluant sept années de négociations acharnées, les 117 pays du GATT ont adopté hier soir à Genève l'acte final de l'Uruguay Round, le plus important texte de réglementation du commerce mondial dont les grandes lignes préservent les principaux intérêts de la France et de la Communauté européenne.

Engagés dans une course contre la montre - l'accord devait intervenir avant le 15 décembre à minuit pour passer devant le Congrès américain - les négociateurs ont discuté jusqu'à l'extrême limite du temps imparti avant de s'entendre.

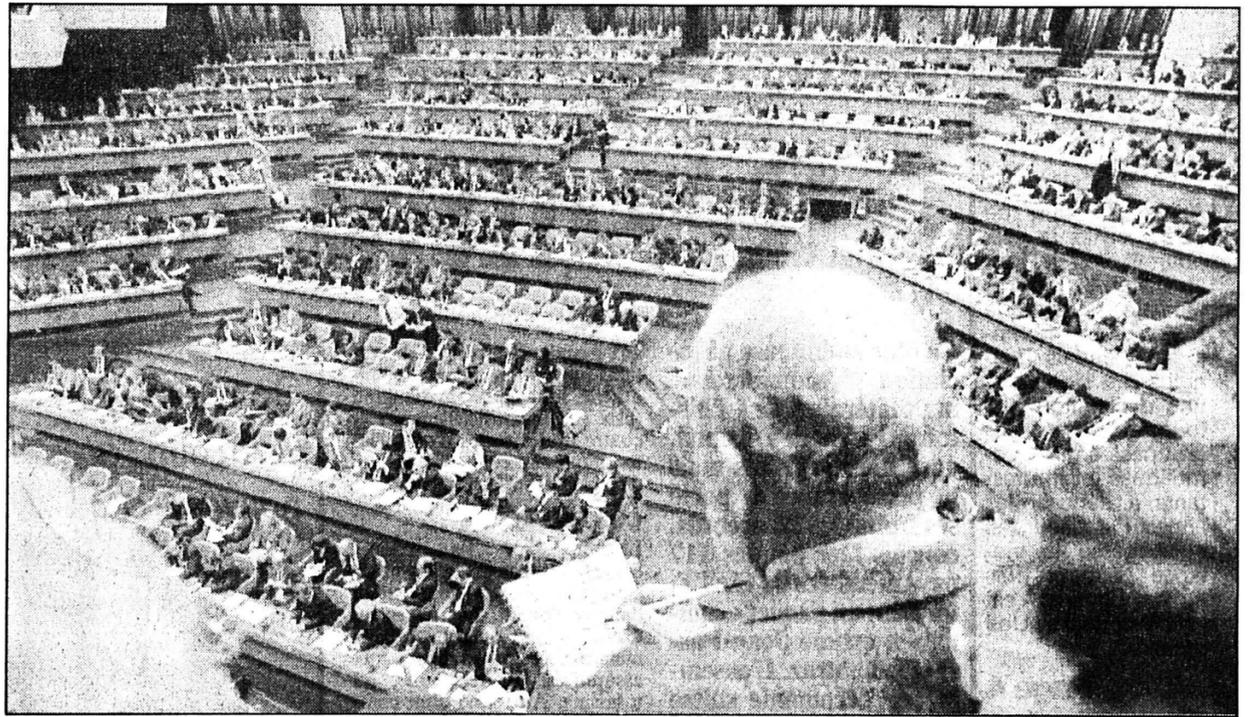
«Le jour historique est arrivé», s'est exclamé le ministre néerlandais des Affaires étrangères Pieter Kooijmans après l'adoption dans l'après-midi de l'accord par les douze pays de la Communauté européenne. «Nous sommes finalement parvenus à donner un feu vert» à l'accord.

Comme dans toutes les grandes tragédies, les dernières heures de l'accord du GATT ont été marquées par des rebondissements. Hier matin, le Portugal a fait entendre sa voix, menaçant d'opposer son veto à l'accord européen si des garanties ne lui étaient pas accordées sur la protection de son industrie textile.

FORCING PORTUGAIS

Le ministre portugais des Affaires étrangères Jose Manuel Durao Barroso a exposé à ses homologues de l'Union européenne les risques que l'ouverture générale des frontières faisait peser sur les «intérêts vitaux» de son pays. Le Portugal exigeait une levée progressive des barrières douanières sur cette industrie qui représente 30% de ses exportations.

Pour apaiser les craintes de Lisbonne, le président de la



Les 117 pays participant au GATT réunis à Genève

L'accord le plus ambitieux de l'histoire du commerce mondial a été adopté hier.

(Keystone)

Commission européenne, Jacques Delors a proposé une aide financière de 1,5 milliard d'euros sous forme de crédits et de prêts afin de moderniser ce secteur de l'activité portugaise.

MARCHANDAGE

Dans ces discussions qui prirent parfois des allures de marchandages économiques, la France a su préserver ses intérêts. «Nous avons obtenu satisfaction. Dans tous les domaines importants, nous avons obtenu ce que nous voulions», a déclaré le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé. «C'est un bon accord. Je peux dire que nous avons globalement un grand succès», a lancé le ministre visiblement très satisfait.

Après avoir bataillé pendant des mois sur le dossier agricole, Paris, souvent isolé au sein du camp européen, s'était assuré de garanties sur le maintien des subventions agricoles. La réduction de 21% des exportations subventionnées s'étalera sur six

ans. Ce point, sur lequel le gouvernement français ne voulait pas transiger, n'était pas le seul écueil dans les négociations entre les Etats-Unis et la CEE.

EXCEPTION ACQUISE

La France avait également soulevé la question de «l'exception culturelle» exigeant une protection des œuvres cinématographiques et télévisuelles communautaires face à la concurrence des «majors» américaines. Là encore, Paris avait refusé de transiger et obtenu gain de cause mardi.

Cet accord du GATT constitue bien un vrai motif de satisfaction pour les négociateurs français. «En huit ou neuf mois, nous avons totalement renversé la situation d'isolement de notre pays. Nos objectifs ont été atteints», s'est félicité Alain Juppé.

En marge des intérêts nationaux, cet accord devrait avoir, selon les termes du commissaire européen Sir Leon Brittan, «un effet bénéfique sur la croissance

de la Communauté économique» dans son ensemble.

DÉCISIF

Ce texte de 550 pages organise de manière précise et concertée l'ouverture des frontières commerciales de 117 Etats notamment dans les secteurs de l'agriculture, du textile et de l'habillement, des services, de la propriété intellectuelle ou encore de l'aéronautique. Il fixe également un ensemble de règles pour limiter le «dumping» (vente à perte) pratiqué par certains pays.

Ce formidable coup d'accélérateur donné au commerce mondial devrait permettre d'augmenter la richesse globale de la planète de plus de 200 milliards de dollars d'ici à 2005.

Le secrétaire général du GATT Peter Sutherland ne cachait pas lui non plus son optimisme dans son discours avant la ratification de l'accord à Genève. La conclusion de l'Uruguay Round équivaut à davantage de commerce, d'investisse-

ments, de revenus et d'emplois pour tous, a-t-il expliqué.

«Je suis convaincu que ce jour sera perçu comme un moment décisif dans l'histoire économique et politique moderne, a lancé M. Sutherland ovationné debout par les participants. «Aujourd'hui, le monde a choisi l'ouverture et la coopération à la place de l'incertitude et du conflit».

SEPT ANS DE TRACTATIONS

Au-delà des tractations et des discussions lancées en 1986 à Punta del Este (Uruguay), les négociateurs ont tourné une page d'histoire ouverte lors de la signature des accords de Bretton Woods au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce va s'inclure dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui devra assurer de manière permanente l'application de cet accord final. (ap)

16.12.1773 - «Tea Party» à Boston: des colons américains, mécontents des taxes imposées par l'Angleterre et déguisés en Indiens, montent dans un bateau anglais et jettent 342 caisses de thé à la mer.

16.12.1879 - Proclamation de la République du Transvaal en Afrique du Sud.

16.12.1884 - La Grande-Bretagne reconnaît l'Association internationale du Congo.

BRÈVES

Navette spatiale

Mission reportée

Le début de la prochaine mission de la navette américaine Discovery a été reporté d'une semaine et fixé au 3 février prochain, pour permettre des contrôles techniques supplémentaires, a annoncé hier la NASA. Ce vol de Discovery sera consacré à des recherches scientifiques. Pour la première fois, un cosmonaute russe, Sergueï Krikalev, sera à bord avec les cinq autres membres d'équipage.

Haïti

La réconciliation attendra

Le premier ministre haïtien Robert Malval a annoncé hier qu'il avait décidé d'annuler son projet de conférence de la réconciliation. La réunion des représentants de toutes les tendances politiques du pays était prévue aujourd'hui et visait à ramener au pouvoir le président Jean-Bertrand Aristide.

Catastrophe au Caire
Septante morts

Un survivant a été dégagé hier matin des débris du quartier cairote de Doueqa, où un pan de la falaise de Mokattam s'était abattu mardi, faisant au moins 70 morts et disparus, selon un nouveau bilan de source policière.

Madagascar

Intoxication au requin

Au moins 83 personnes ont trouvé la mort après avoir consommé la chair d'un gros requin qui s'était échoué sur la plage de Manakara (sud est de Madagascar), a-t-on appris hier de source officielle à Antananarivo.

Partis canadiens

Les têtes changent

Les conservateurs canadiens ont désigné mardi un juriste québécois de 35 ans, Jean Charest, pour succéder à Kim Campbell à la tête de leur parti. M. Charest est l'un des deux seuls députés conservateurs rescapés de la déroute électorale aux élections législatives du 25 octobre. Quand à Daniel Johnson, 48 ans, il a été nommé mardi à la tête du Parti libéral du Québec (PLQ). Il remplace le premier ministre Robert Bourassa, qui avait annoncé en octobre son intention de démissionner pour des raisons de santé.

Agressions contre les étrangers en Algérie

Douze victimes d'une tuerie

Douze employés bosniaques et croates de l'entreprise ex-yougoslave Hydro-Electra ont été assassinés à l'arme blanche mardi soir vers 20 h 30 par des inconnus armés dans le village de Tamesquida, près de Blida, à 50 km au sud d'Alger.

Ce massacre a été fermement dénoncé par le chef du gouvernement algérien Redha Malek. Dans un entretien commun accordé à l'agence officielle APS et à la chaîne de télévision publique ENTV, il a exprimé son «horreur devant un tel crime contre des étrangers venus sou-

tenir les efforts de développement» de l'Algérie et réaffirmé la détermination de son gouvernement à éliminer «le terrorisme et ses causes».

Selon les services de sécurité cités par les médias gouvernementaux, les victimes étaient toutes de confession chrétienne.

On ignore les circonstances dans lesquelles les 12 techniciens ont été surpris et tués par leurs assaillants qui ont réussi à s'introduire dans la cité abritant le personnel de l'entreprise, installée dans le village de Tamesquida. Un dispositif de sécurité et des tours de garde étaient en

place depuis des semaines autour des activités d'Hydro-Electra, à une quinzaine de kilomètres au sud de Blida, selon un ouvrier algérien.

Les victimes, en fin de contrat en Algérie, étaient sur le point de quitter le pays.

Vingt-trois étrangers ont été tués par des groupes armés se réclamant de la mouvance islamique depuis le mois de septembre. Fin octobre, le Groupe islamique armé (GIA) avait lancé un ultimatum aux étrangers se trouvant en Algérie leur ordonnant de quitter le pays avant le 1er décembre sous peine de mort. (ap)

Compte-gouttes

Menace sur les salons de massage de Bangkok. La matière première manque: l'eau.



Les 99 salons ont des baignoires de 500 litres. Si 70 masseuses par salon servent deux clients seulement par jour, on a 7,7 millions de litres d'eau envolés... (ap)

Hong Kong

Grogne

Le gouvernement chinois a accusé hier le gouverneur britannique de Hong Kong d'avoir «franchi un nouveau pas vers la confrontation avec la Chine». Un projet de réforme électorale qui prévoit que la totalité des 60 membres du Conseil législatif seront élus (contre 20 actuellement) suscite cette grogne. (ats)

Somalie

Manquement

La Somalie est infestée d'environ 1,5 million de mines antichars ou antipersonnel, soit une mine pour quatre habitants. Elles font des milliers de victimes, dont la moitié sont des enfants. Par malheur, les 30.000 soldats de l'ONU sur place, qui pourraient neutraliser ces mines, ne le font pas. (ats)

Expulsés palestiniens

Retour

Les derniers des 415 intégristes palestiniens déportés au Sud-Liban ont été rapatriés hier en Israël un an exactement après leur exil forcé. Quelque 200 manifestants israéliens ont protesté contre leur retour. Le Ministère de la défense a indiqué que les 197 rapatriés seraient placés en garde à vue pour être interrogés et identifiés. Dix-huit des 215 Palestiniens qui viennent de passer un an, dans le non-man's land entre les lignes libanaises et la zone de sécurité contrôlée par Israël ont préféré ne pas rentrer. Ils espèrent ainsi éviter de purger de lourdes peines de prison.

D'autre part, les négociations israélo-palestiniennes d'el-Arich consacrées à la passation des pouvoirs civils à Gaza et Jéricho ont repris hier. Elles achoppent sur la fourniture des services aux implantations israéliennes dans les territoires promis à l'autonomie. MM. Arafat et Rabin doivent se retrouver au Caire le 22 ou le 23 décembre pour tenter de débloquer les négociations israélo-palestiniennes. Israéliens et Palestiniens «se disputent la responsabilité» de fournir «en eau, électricité et en entretien des routes», les zones en question. (ats)

Etats-Unis

Les Aspin jette le gant

Le ministre américain de la Défense Les Aspin a remis hier sa démission, au terme d'une année difficile passée à ce poste, marquée par des difficultés de santé et politiques. Le président Bill Clinton a annoncé que M. Aspin conserverait ses fonctions au moins jusqu'au 20 janvier prochain - et au-delà si nécessaire pour assurer une transition en douceur.

A la tête des forces armées, M. Aspin a eu une année difficile marquée notamment par la controverse sur l'admission des homosexuels dans l'armée, la mort de soldats américains en Somalie et ses propres problèmes cardiaques.

La question de l'admission des homosexuels dans l'armée a agité le Pentagone durant de longs mois avant de trouver son épilogue durant l'automne dernier.

Pour ce qui est de la Somalie, les Américains se sont rendus extrêmement impopulaires en pourchassant le général Aidid sans grand discernement. (ap)

dans nos boucheries

jusqu'au samedi 18 décembre 1993

Rôti de boeuf (épaule ou cuisse)
le kg ~~32.--~~

28.-

Tranches de boeuf au jus
100 g ~~3.30~~

2.90

Cuisses de poulet (fraîches)
le kg ~~13.--~~

9.80

Nos boucheries Coop se trouvent dans les localités suivantes :

La Chaux-de-Fonds, Delémont, Porrentruy, Moutier, Saignelégier, Le Locle, Bassecourt, Bévillard-Malleray, La Neuveville, Saint-Imier, Tramelan, Reconvilier, Sonceboz, Boncourt et Courroux.

132-12081

IMMOBILIER

Boveresse, Val-de-Travers
A louer, éventuellement à vendre

MAGNIFIQUE VILLA

Situation calme et ensoleillée. Living avec cheminée, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine habitable. Garage double.

Libre dès le 1er avril 1994.
Prix: Fr. 1450.--, plus charges.
☎ 066/66 21 86

165-705127

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue du Commerce 15, tout de suite ou date à convenir

STUDIOS MEUBLÉS

Cuisinette agencée, douche, W.-C.
Fr. 450.--, ch. comp.
☎ 039/23 80 12 prof. ou 039/63 13 89 après 19 h

132-508257

A louer aux Geneveys-sur-Coffrane
Rue du 1er-Mars

2½ PIÈCES (58 m²)
Loyer Fr. 1099.-- charges comprises.

3½ PIÈCES (78 m²)
Fr. 1465.-- charges comprises, véranda et cheminée de salon.

3 PIÈCES (66 m²)
Plain-pied avec terrasse.
Fr. 1459.-- charges comprises.

Libres tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements: 28-486

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

BENFINA

Crédits rapides et sûrs

☎ 038/25 37 45 ou 037/26 82 10
Ecluse 61
2000 Neuchâtel
28-1356/44

Publicité intensive, Publicité par annonces

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

DIVERS

IMPORTANT

Avis au public

A tous les habitants de La Chaux-de-Fonds

Vendredi le 17 décembre 1993, 13.00 h - 18.30 h

Samedi le 18 décembre 1993, 10.00 h - 17.00 h

RESTAURANT DE L'ANCIEN STAND
ALEXIS-MARIE-PIAGET 82, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Vente directement au public

Grand précieux stock de Tapis d'Orient

Tapis pont, tapis pour salle de séjour et salle à manger, tapis de grandeurs et provenances les plus diverses. En raison de la situation financière précaire les tapis doivent être vendus contre toute offre acceptable.

Quelques exemples:

Beludj Iran
ca. 200 x 140
Fr. 390.-

Tibet Nepal
ca. 300 x 200
Fr. 1'499.-

Bochara Pakistan
ca. 280'000 n/m², 180 x 120
Fr. 475.-

Hamedan Iran
ca. 220 x 140
Fr. 790.-

Descentes de lit
China complet
Fr. 1'350.-

Kaschmir soie pure
ca. 450'000 n/m², 120 x 80
Fr. 850.-

Tapis pour Auto
Mercedes, BMW, etc.
Fr. 22.-

Hereke Soie Turquie
ca. 80 x 60
Fr. 2'690.-

Mud Iran
ca. 300 x 200
Fr. 2'950.-

Art Gabeh Iran
ca. 220 x 200
Fr. 1'690.-

Isfahan très fin
Iran, ca. 165 x 110
Fr. 2'750.-

Nain fin, Iran
ca. 310 x 210
Fr. 4'880.-

div. tapis chemin, Pakistan
ca. 280'000 n/m², 160 x 60
Fr. 300.-

Mir Inde
ca. 300 x 200
Fr. 1'250.-

Bochara Pakistan
ca. 180 x 120
Fr. 480.-

Ghom soie pure
Perse, ca. 150 x 110
Fr. 2'880.-

West Finanz AG, Bösch 43 a, 6331 Hünenberg, Tel. 042-36 44 79

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux annuels effectifs globaux de 14,2 à 15,9% y compris assurance solde de dette, frais d'administration et commissions.

C/m/80/Do

197-12144

Ulster: accord historique entre l'Irlande et la Grande-Bretagne

Et si on déposait les armes?



John Major et Albert Reynolds

La paix à l'horizon pour la Grande-Bretagne et l'Irlande?

(Keystone-AP)

Après 25 ans de guerre civile, la paix pourrait voir le jour en Irlande du Nord (Ulster). Le premier ministre britannique John Major et son homologue irlandais Albert Reynolds ont signé hier une déclaration historique invitant les groupes armés catholiques et protestants à déposer les armes. Par ailleurs, si l'IRA cesse la violence pendant trois mois, Londres est prêt à négocier avec le Sinn Fein, sa branche politique. Une première.

Le Sinn Fein, le parti de Gerry Adams, avait été jusqu'à présent exclu des pourparlers multipartites sur l'avenir de la province (Ulster). Car il avait toujours refusé de condamner ouvertement la violence de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Dans la déclaration conjointe, M. Major a formellement offert pour la première fois à la branche politique de l'IRA, des négociations ouvertes «exploratoires et préliminaires».

Le Sinn Fein a réagi prudemment. Il a indiqué qu'il «étudie en profondeur» le contenu du document tout en évoquant une «certaine déception» chez beaucoup de nationalistes.

AUTODÉTERMINATION

Le document reconnaît le droit des habitants de l'Irlande à l'autodétermination. Il s'agit d'une des conditions clés d'un arrêt des attentats de l'IRA, en lutte contre la présence britannique en Ulster. Le document engage Londres et Dublin à favoriser un accord politique pouvant aboutir à l'unification de l'Irlande, si les habitants de l'île divisée y consentent.

Albert Reynolds y réaffirme que le consentement de la majorité des habitants de l'Irlande du Nord (où cohabitent deux tiers de protestants pro-britanniques

pour un tiers de catholiques environ) serait nécessaire à toute modification du statut de la province, administrée par la Grande-Bretagne.

TRAHISON

L'accord assure aussi le million de protestants majoritaires en Ulster qu'ils ne seront pas réduits à une union forcée avec la République d'Irlande catholique. La déclaration leur octroie un droit de veto sur toute initiative modifiant leur statut constitutionnel.

Mais le chef de file du plus intransigeant des partis union-

nistes, le pasteur Ian Paisley, a immédiatement dénoncé l'entente, la qualifiant de «sale accord». «Vous avez enveloppé votre accord dans les mots de Reynolds, mais qui viennent à l'origine de la bouche de l'IRA», a déclaré M. Paisley, lisant une lettre de protestation, adressée à M. Major. Le pasteur était venu en personne la remettre à Downing Street. «Vous avez consulté Dublin, mais vous n'avez pas consulté la population d'Irlande du Nord», a-t-il ajouté. Il a qualifié ce moment d'«heure sombre de trahison».

James Molyneux, leader du

Parti unioniste d'Ulster (UUP, modéré), le principal parti protestant, a qualifié la déclaration de «communiqué formulé de façon tortueuse et comportant des contradictions». Mais il ne l'a pas condamnée explicitement. A Dublin, l'accord a en revanche été accueilli avec une intense satisfaction, où on le considère comme «historique».

Au cours de ces 25 dernières années, le conflit en Irlande du Nord a fait plus de 3100 morts et 35.000 blessés. L'Ulster est passé sous administration directe britannique depuis 1972. (ats, afp, reuter)

16 décembre 1883 - Max Linder naît à Saint-Loubès. Il débute sur les scènes de l'Ambigu et des Variétés, à Paris, jouant les rôles d'«apaches». C'est Pathé qui eut l'idée de faire de lui ce personnage tiré à quatre épingles. Max Linder connut ainsi une gloire phénoménale de 1910 à 1920 dans de courts ou longs métrages. Il eut une réussite commerciale semblable à Chaplin, mais n'eut pas la même postérité.

BRÈVES

Macédoine

La Grèce fustige

La Grèce a accusé hier cinq de ses partenaires de l'Union européenne (Grande-Bretagne, France, Allemagne, Pays-Bas et Danemark) de saper la solidarité communautaire en prévoyant de nouer cette semaine des relations diplomatiques avec l'ex-républicain yougoslave de Macédoine.

Presqu'île du Cotentin

Pesticide sur une plage

Les sachets de pesticide qui se sont répandus sur une plage de la presqu'île du Cotentin (France) appartiennent à l'entreprise Ciba, à Bâle. Les sachets se trouvaient dans un conteneur perdu en mer la semaine dernière par un cargo lors d'une tempête. Des spécialistes de Ciba ont participé aux opérations de ramassage.

SAS

Collaboration avec British Midland

La compagnie aérienne scandinave SAS étudie des alternatives après l'échec du projet Alcazar. Elle souhaite collaborer plus étroitement avec la compagnie intérieure britannique British Midland. Selon le directeur général de SAS, Jan Reinaas, SAS voudrait ainsi profiter des effets de synergie. Avec le temps, une reprise de British Midland pourrait être envisagée.

Alitalia

Réduction massive

La compagnie aérienne nationale italienne Alitalia, qui connaît de graves difficultés financières, a annoncé hier ses projets visant à réduire d'un millier de personnes ses effectifs et à geler les salaires afin de réduire ses coûts et son endettement.

Angleterre

Feu vert pour le retraitement

Le gouvernement britannique a donné hier son feu vert à la mise en exploitation d'une usine très controversée de retraitement de déchets nucléaires dans le nord-ouest de l'Angleterre, l'usine Thorp de Sellafield. L'organisation écologiste Greenpeace a manifesté son opposition et appelé la communauté internationale à intervenir rapidement.

L'IRA se tâte

L'IRA a fait savoir hier soir qu'elle ne pouvait pas répondre dans l'immédiat à la proposition de «cadre de paix» présentée par le premier ministre britannique John Major et par son homologue irlandais Albert Reynolds.

Une réponse ne pourra être dégagée qu'après «une convention générale armée» regroupant les représentants de toutes les tendances de l'IRA, a déclaré une source proche de l'Armée républicaine irlandaise.

La réunion devrait avoir lieu ce week-end, a précisé la même source. (ap)

Russie: réformistes en tête à la Douma

La chambre ingérable

«Le Choix de la Russie», principal mouvement réformiste russe, pourrait disposer de la plus forte représentation à la Douma, rapportait hier l'agence Interfax, citant des «sources bien informées». Il se placerait ainsi devant les ultranationalistes. Mais aucune formation, ni les ultranationalistes, ni les réformistes, ni les communistes, n'obtiendrait la majorité des sièges à la chambre basse du nouveau Parlement russe.

Les réformistes seraient susceptibles de remporter 94 sièges à la Douma d'Etat, qui en compte 450. Le parti libéral-démocrate russe (PLDR) de Vladimir Jiri-

novski obtiendrait 78 sièges. Les communistes constitueraient la troisième formation parlementaire avec 64 sièges.

Aucun commentaire officiel n'a été formulé sur cette information. Sur les 225 sièges attribués à la proportionnelle aux listes des partis, les ultranationalistes l'emportent sur le Choix de la Russie, selon des résultats provisoires.

Mais sur les 225 autres sièges pourvus suivant un scrutin majoritaire uninominal à un tour, le «Choix de la Russie» disposerait d'une avance solide, ont déclaré de hauts fonctionnaires du Kremlin. (ats, afp, reuter)

Les Baltes en appellent à l'OTAN

Vide sécuritaire

Les présidents de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie ont appelé l'OTAN à «combler le vide sécuritaire». Les trois présidents s'exprimaient hier à Tallinn au terme d'un sommet «impromptu» des trois Etats baltes dans la capitale estonienne.

«Nous voulons combler le vide sécuritaire dans la Baltique», a déclaré le président estonien Lennart Meri. Celui-ci avait à l'origine convié ses homologues letton et lituanien, Guntis Ulmanis et Algirdas Brazauskas pour

l'inauguration de l'Institut balte pour les études stratégiques et internationales.

Dans l'un des trois communiqués finaux, les trois présidents baltes ont estimé que «l'OTAN est actuellement le principal garant à long terme de notre sécurité». «Nous espérons que le chemin vers l'OTAN soit le plus court possible», a déclaré M. Brazauskas. Les trois chefs d'Etat ont appelé l'OTAN, à plus de coopération dans le cadre du «partenariat pour la paix» proposé par l'organisation militaire. (ats, afp)

Une rencontre marquée par l'entrée en vigueur de l'EEE

Delamuraz à la ministérielle de l'AELE

Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz représentera la Suisse aujourd'hui et demain à Vienne à la réunion ministérielle de l'Association européenne de libre échange (AELE). A deux semaines de l'entrée en vigueur de l'Espace économique européen (EEE), la réunion portera notamment sur les relations UE-AELE et sur les relations AELE-pays tiers.

Les ministres des pays concernés s'exprimeront vendredi sur l'entrée en vigueur de l'EEE, le 1er janvier 1994. M. Delamuraz expliquera de son côté les lignes directrices de la politique extérieure du Conseil fédéral: priori-

té aux négociations sectorielles avec les Douze, éventuelle participation ultérieure à l'EEE, adhésion à terme à l'Union européenne.

Une rencontre des ministres de l'AELE avec les dirigeants de l'Union européenne est également prévue. Les Sept rencontreront le ministre belge des Affaires étrangères Willy Claes, président en exercice de l'UE, et le commissaire européen aux relations extérieures Hans van den Broek.

La question des règles d'origine figure à l'ordre du jour. Une solution entre la Suisse, ses partenaires de l'AELE et les Douze est en bonne voie. Berne

espère que ces nouvelles règles pourront entrer en vigueur en même temps que l'EEE. La Suisse dira son intérêt pour l'élaboration d'un système commun de règles d'origine à l'échelle du continent (cumul paneuropéen).

La Suisse et le Liechtenstein doivent par ailleurs exposer les résultats de leurs discussions sur l'adaptation de l'accord d'union douanière, a indiqué le secrétaire de l'AELE à Bruxelles. Les ministres discuteront également de questions budgétaires. L'équilibre de celui-ci est en effet remis en question par la perspective d'adhésion de l'Autriche et des pays scandinaves à l'Union européenne. (ats)

Enseignement privé en France

Guerre scolaire ravivée

Le Sénat a adopté hier la proposition de loi visant à réformer la loi Falloux sur le financement de l'enseignement privé par les collectivités locales. Cette proposition avait déjà été acceptée par l'Assemblée nationale en juillet. La décision du Sénat a provoqué un tollé des partis de gauche et chez les défenseurs de l'école laïque qui y voient un retour à la guerre scolaire.

La décision du Sénat a été suscitée par les conclusions alarmantes du rapport Vedel sur la vétusté des locaux de l'école privée. La loi Falloux du 15 mars

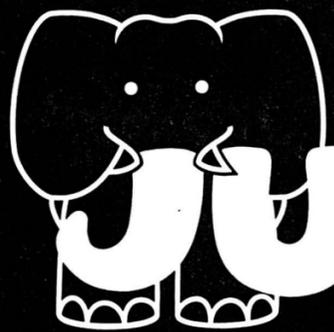
1850 plafonne à 10 % les investissements accordés aux établissements scolaires privés par les collectivités locales. La loi adoptée par le Sénat prévoit de déplaçonner en partie ces investissements.

De son côté, le ministre français de l'Education, François Bayrou, a annoncé hier un plan d'urgence pour la sécurité des établissements publics et privés. Ce plan s'appuiera sur un emprunt de 12 milliards de FF (environ 3 milliards de francs suisses), à un taux exceptionnel.

Les principaux syndicats d'enseignants ont accusé hier le

gouvernement de relancer la guerre scolaire. Ils ont annoncé un vaste mouvement de protestation contre la révision de la loi Falloux. «Le gouvernement vient de relancer la guerre scolaire. Il en portera la responsabilité devant l'Histoire», a lancé Guy Le Neouannic, président de la FEN, le principal syndicat d'enseignants.

Pour tous les syndicats de l'enseignement laïc, cette décision est inadmissible. «Un scandale, une atteinte à la démocratie» pour la FEN, «une véritable provocation» pour le SNES. (ats, reuter)



Hypermarché

JUMBO

La Chaux-de-Fonds

Direction **Le Locle**

Semaine 50

Saumon fumé canadien

Excellente qualité, 500-700 g

Saumon fumé norvégien
Qualité 1 a, 700-900 g

kg **39.90**
au lieu de 53.-

kg **29.90**
au lieu de 42.-

Champagne V^{ve} Alice Margot

Pour ce champagne de qualité, le prix le plus avantageux de Suisse!

POUR DES FÊTES PÉTILLANTES!

bouteille 75 cl

14.90

Rôti de porc 10.90

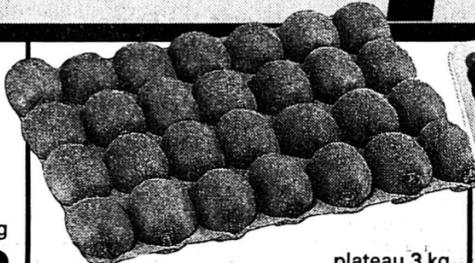
épaule

kg

au lieu de 16.-



Mini-ramequins HUG 4x4 Paquet de 16 pièces, assortis **5.50**
au lieu de 6.25



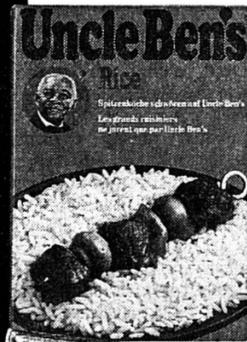
Kiwis D'Italie, pleins de vitamines **6.50**
plateau 3 kg



Scampi Surgelés **15.90**
au lieu de 19.50



Salami NEGRONE La vrai salami italien au goût unique! **27.90**
au lieu de 35.-



Riz UNCLE BEN'S paquet 1,8 kg **4.95**
au lieu de 5.95



10 paquets de pâtes BARILLA **13.90**
au lieu de 17.50



6 bouteilles de CHAI DE BORDES "Bordeaux supérieur" carton 6 x 75 cl **29.50**
au lieu de 44.40



6 bouteilles de FÈCHY Vin blanc vaudois carton 6 x 70 cl **39.-**
au lieu de 47.40

GRANDE ACTION SUR LES CIGARETTES DE MARQUE!

Action valable jusqu'au samedi 18 décembre 1993

A notre stand, nous vous offrons un bon de réduction sur les marques de cigarettes ci-contre.

Marque	Prix discount JUMBO	Avec bon de réduction
BARCLAY	28.65	maintenant 24.65
LUCKY STRIKE	28.65	maintenant 24.65
MARY LONG	25.95	maintenant 21.95
MAROCAINE	25.95	maintenant 21.95

La cartouche

Des cigarettes qui étaient déjà les meilleur marché de Suisse!

4.-
moins cher!

OUVERTURES SPÉCIALES:

Judi	16.12.93	fermeture 21 ³⁰	Vendredi	24.12.93	08 ⁰⁰ - 17 ⁰⁰
Lundi	20.12.93	09 ⁰⁰ - 18 ³⁰	Lundi	27.12.93	09 ⁰⁰ - 18 ³⁰
Mercredi	22.12.93	fermeture 21 ³⁰	Vendredi	31.12.93	08 ⁰⁰ - 17 ⁰⁰

Conseil des Etats: loi sur l'assurance-maladie en deuxième lecture

Les Etats font à leur tête

Le Conseil des Etats a repris hier l'examen de la révision de l'assurance-maladie. Révision qu'il avait approuvée en décembre 1992, mais qui avait été fortement modifiée en octobre dernier à Genève par le Conseil national. Il a à son tour créé de nouvelles divergences.

Ainsi, il a refusé un nouvel article sur la promotion de la prévention des maladies. Il faut encourager la prévention individuelle, par des contrôles, oui. Mais les campagnes générales de promotion de la santé doivent rester l'affaire des cantons. Une proposition d'accepter cet article a été rejetée par 27 voix contre 4.

En ce qui concerne la médecine dite complémentaire, elle sera assurée. Mais il faudra que l'efficacité des prestations soit démontrée selon des méthodes scientifiques. Le droit des médecins de vendre des médicaments sera réglé par les cantons, et non par la Confédération. Cette décision, particulièrement controversée, a été prise par 25 voix contre 12. Ce n'est pas une question de fédéralisme, mais de survie des pharmacies, a-t-on fait valoir. Le Conseil national et le Conseil fédéral préféreraient la compétence de la Confédération. Mais la crainte d'un référendum l'a emporté.

Le statut des psychothérapeutes ne figurera pas dans la loi, mais dans une ordonnance du Conseil fédéral. Le Conseil des Etats est, ici, revenu à la version initiale du projet, qui avait été modifiée par le Conseil national. Mais il est entendu que leurs prestations sont remboursées par l'assurance si elles ont été ordonnées par un médecin.

En ce qui concerne les conventions tarifaires, le conseil a instauré davantage de concurrence, suivant en cela les recommandations de la Commission des cartels. Les subventions ne seront plus versées aux caisses, mais aux cantons qui accorderont des réductions de primes aux assurés de conditions modeste.

SUBVENTIONS

La clé de répartition de ces subventions a donné lieu à une longue discussion. Finalement, le conseil a adopté une formule qui crée une divergence avec le Conseil national, invitant la commission de ce dernier à en chercher une meilleure. Proposée par Paul Gemperli (PDC/SG), elle a la teneur suivante: «Les cantons sont tenus de compléter les subsides fédéraux selon leur capacité financière. Le Conseil fédéral fixe le montant de ces subsides tous les 4 ans, après avoir consulté les cantons. L'apport global de ces derniers ne peut pas dépasser 30 pour cent de celui de la Confédération.» Il en résulterait une diminution de 600 millions de francs de la charge des cantons. Ce qui, selon Ruth Dreifuss, affaiblit le caractère social



Ruth Dreifuss devant les Etats

De nouvelles divergences sont apparues dans l'examen de la LAMA.

de l'assurance-maladie. Les coûts seront supportés par le «cochon de payant», a-t-elle dit.

La cheffe du département de l'intérieur a précisé en fin de dé-

bat qu'il n'est pas certain que la révision pourra entrer en vigueur le 1er janvier 1995. Mais certains éléments pourront l'être par anticipation. (ats)

16 décembre 1945 - Par trente voix contre quatorze et six abstentions, les Etats-Unis sont choisis pour héberger le siège de l'Organisation des Nations Unies. Le comité avait auparavant rejeté la proposition de retenir une ville d'Europe. Ainsi la Suisse n'abritera pas le siège de l'ONU, alors que Genève avait été le siège de la Société des Nations avant la guerre.

BRÈVES

Budget 1994 des CFF

Approuvé

Le budget 1994 des CFF a reçu hier soir l'aval du Conseil national. La Chambre du peuple a pris cette décision à une majorité de 74 voix contre six. Elle n'a pas fait preuve d'un grand enthousiasme, au vu du déficit de 200 millions de francs annoncé. L'avenir du trafic régional suscite une certaine inquiétude.

Bellinzone

Grosse manif

Près de 1000 personnes ont participé hier soir à Bellinzone à une manifestation syndicale. Elles ont protesté contre le chômage, qui atteint des chiffres record au Tessin, et contre les négociations salariales en cours. Les syndicats ont adopté une résolution demandant notamment à l'Etat plus d'engagement pour maintenir les emplois.

Liechtenstein

Tête au gouvernement

Le Parlement du Liechtenstein a élu hier Mario Frick en tant que nouveau chef du gouvernement. Le choix de ce politicien de 28 ans de l'Union patriotique était prévisible. Mario Frick succédera à Markus Buechel, tombé en disgrâce au sein de son propre Parti des citoyens progressistes. Mario Frick, juriste de 28 ans, est le chef de gouvernement le plus jeune d'Europe.

Faillites

En hausse

La Suisse a connu davantage de faillites durant les 11 premiers mois de cette année qu'au cours de toute l'année précédente. De janvier à novembre 1993, 9648 procédures ont été annoncées, contre 9578 durant toute l'année dernière, a indiqué hier l'Institut Creditreform.

Radio suisse internationale

Renforcement européen

Radio suisse internationale (SRI) veut contribuer à renforcer la présence de la Suisse en Europe. Le projet «SRI Futura» prévoit de développer, dans les deux années à venir, quatre chaînes de programmes en français, allemand, italien et anglais. Le comité de SRI a donné son feu vert, a fait savoir la chaîne hier.

Assainissement des finances fédérales

Le social épargné

Le deuxième programme d'assainissement des finances fédérales a passé hier le cap du Conseil national. La Chambre du peuple a fait quelques concessions dans les domaines de l'AVS/AI et des transports publics, ramenant les économies escomptées à moyen terme en dessous de 500 millions de francs. L'objectif initial de ce programme était d'alléger les dépenses de la Confédération d'environ 1,5 milliard de francs en 1997.

Le deuxième programme d'assainissement des finances fédérales doit encore être soumis au Conseil des Etats. Il est d'ores et déjà clair qu'il ne suffira pas à rétablir l'équilibre des caisses de la Confédération, de sorte qu'un troisième train de mesures sera nécessaire. Le National a d'ailleurs adopté par 84 voix contre 34 une motion du Conseil des Etats dans ce sens. Elle demande notamment que la croissance des dépenses soit limitée au maximum à la croissance du produit intérieur brut.

FREIN AUX DÉPENSES

Pour montrer le bon exemple, le Conseil national a adopté un instrument d'autodiscipline financière, le frein aux dépenses, par 69 voix contre 56. Si le Conseil des Etats l'accepte aussi,

les nouvelles dépenses importantes de la Confédération devront obtenir la majorité absolue de tous les membres du Parlement. Mais le National a limité la durée de l'arrêté à cinq ans seulement. Il a par ailleurs refusé d'y soumettre les décisions portant sur d'importantes diminutions de recettes fédérales. La gauche s'est battue en vain en faveur de cette disposition.

Par 72 voix contre deux, le National a adopté un arrêté modifiant onze lois différentes, dont il a toutefois exclu deux mesures. Le National a en effet refusé à une nette majorité de supprimer la possibilité offerte aux Suisses de l'étranger de s'affilier à l'AVS. Cette mesure aurait permis une économie de 40 millions de francs d'ici 1997. Mais un quart des Suisses de l'étranger vivent dans des pays où la sécurité sociale n'est pas bien organisée. A une majorité de 84 voix contre 53, le Conseil national a également refusé une coupe de 20 millions dans les subventions aux homes et aux soins pour les handicapés.

Les subventions aux stations d'épuration des eaux (STEP) traditionnelles passeront aussi sous le couperet des économies, malgré une résistance particulièrement marquée des régions de montagne. (ats)

Appareil de Swissair à Chypre

Alerte à la bombe

Quelque 100 passagers et l'équipage d'un appareil de Swissair de type MD-81 sont restés bloqués pendant six heures et demie hier à l'aéroport de Larnaca (Chypre) suite à une fausse alerte à la bombe. La fouille de l'appareil n'a en effet rien don-

né. Une femme a téléphoné à l'aéroport et affirmé qu'une bombe se trouvait à bord peu de temps avant le décollage prévu pour 8 heures. Après une fouille infructueuse, l'appareil est reparti pour Kloten vers 14 heures 30. (ap)

Budget fédéral

Trou de sept milliards

La Confédération dispose enfin d'un budget pour l'an prochain. Adopté hier, il se solde par un déficit de 6,974 milliards de francs. Le Conseil national a éliminé dans l'après-midi les ultimes divergences qui l'opposaient encore à la Chambre des cantons. Trois heures plus tôt, les sénateurs avaient cédé sur bien des points tout en faisant comprendre à l'autre Chambre leur détermination sur quelques aspects importants comme la compensation du renchérissement pour les fonctionnaires fédéraux et les subsides au Fonds national.

En se mettant enfin d'accord sur le budget, les Chambres sont parvenues mercredi à éviter la convocation d'une commission de conciliation qui aurait dû trancher. Le Conseil national a cédé sur la question du plafonnement à 100.000 francs de la compensation du renchérissement des fonctionnaires fédéraux. Il a reconnu toute compétence sur la question au Conseil fédéral.

La Chambre du peuple a aussi fait sien le compromis des Etats qui attribuaient 2,7 millions à l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage pour l'information. Elle avait d'abord raccourci à 1,7 million le crédit de 3,34 millions prévus à l'origine par le Conseil fédéral et admis par les Etats.

Les représentants du peuple n'ont pu économiser comme ils le désiraient au détriment de l'encouragement de l'instruction des jeunes Suisses de l'étranger. Ils ont à nouveau suivi sur ce point les Etats et débloqué 18 millions. De même, il a rajouté trois millions aux 293,7 millions qu'il avait votés pour le Fonds national de la recherche scientifique. (ap)

Grisons

Drame familial

Une mère de famille de 26 ans s'est suicidée avec ses trois enfants à Tiefencastel (GR). On ignore pour l'instant les raisons de ce drame survenu lundi dernier. La mère de famille a fait pénétrer le gaz d'échappement à l'intérieur de sa voiture, ont indiqué les autorités chargées de l'enquête.

Le véhicule avec les quatre corps sans vie a été découvert dans un garage de Tiefencastel, a indiqué le juge d'instruction Altert Largiader.

Ce drame familial est l'un des plus tragiques survenus cette année en Suisse. Le 17 mars dernier, un père de famille avait abattu à Sementina (TI) sa femme de 35 ans, sa fille de 12 ans et son fils de 15 ans.

Le 27 février, un boulanger avait tué son frère, sa belle-sœur et un collaborateur de la boulangerie à Berne avant de retourner l'arme contre lui.

Deux semaines auparavant, un père de famille avait abattu à Eriswil (BE) sa femme et ses deux enfants avant de se faire justice. (ap)

Pénitencier de Thorberg (BE)

Nouveau directeur

Le gouvernement bernois a désigné hier Peter Rosatti à la direction des établissements pénitentiaires de Thorberg. Il succédera le 1er avril prochain à Urs Clavadetscher, qui avait dû démissionner après avoir accordé des privilèges à des détenus dans le cadre de l'affaire Zwahlen. Agé de 44 ans, M. Rosatti dirige ac-

Horlogerie

Accord salarial

Les quelque 30.000 travailleurs de l'horlogerie et de la microtechnique recevront l'an prochain une allocation de renchérissement de 90 francs par mois. L'accord conclu hier entre les partenaires sociaux recommande en outre une hausse de 30 francs des salaires effectifs.

Ces dispositions prennent effet au 1er janvier prochain, ont indiqué hier le Syndicat de l'industrie, de la construction et des services (FTMH) et la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse. Le montant arrêté par les partenaires sociaux correspond à une hausse moyenne des salaires de 2,2% au titre de la compensation du renchérissement, a précisé le secrétaire général de la Convention patronale, Jean Grédy. Le salaire moyen dans l'horlogerie est de 4144 francs.

«Cette solution négociée, qui évite le recours à l'arbitrage d'un tiers, témoigne du souci des deux partenaires sociaux d'examiner puis de résoudre en commun, par un dialogue franc et constructif, les différents problèmes de la branche», soulignent la FTMH et la Convention patronale. (ap)

Brigue

Urbanisation trop rapide?

Les inondations du 24 septembre dernier à Brigue ne peuvent pas être considérées comme un cas exceptionnel, selon une étude de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Le développement rapide de l'urbanisation a toutefois contribué à accroître les dégâts potentiels, a expliqué hier l'état-major de crise. A long terme, un concept global de protection contre les inondations doit être réalisé.

L'énorme masse d'alluvions charriées par la Salina est à l'origine des inondations catastrophiques qui avaient dévasté Brigue. Ainsi, le 24 septembre, vers 16 heures, entre une tonne et une tonne et demie de graviers et de pierres par seconde étaient charriés par la rivière. Quant au débit d'eau, il a atteint 70 mètres cubes par seconde, ce qui seul n'aurait pas pu provoquer les inondations, selon le rapport.

La capacité de la rivière n'a pas suffi à évacuer les alluvions, principalement dans la zone située sous le pont de la Salina. Une partie importante de ceux-ci s'est ainsi déposée à proximité du pont et le lit de la rivière s'est comblé. Selon l'étude, le niveau de la Salina a ensuite joué un rôle essentiel. L'eau ayant débordé n'a pas pu revenir dans le lit de la rivière, d'où des dégâts immenses.

A long terme, un concept global de protection contre les inondations doit être réalisé dans la zone qui a été sinistrée en septembre dernier, a indiqué l'état-major de crise. (ap)

EISI ÉCOLE D'INGÉNIEURS
SAINT-IMIER



Apprentissages à plein temps aux Ecoles de métiers affiliées

- Mécanicien(ne) de machines
- Mécanicien(ne)-électricien(ne)
- Dessinateur(trice) de machines ou en microtechnique
- Micromécanicien(ne)
- Automaticien(ne)
- Electronicien(ne) en audio et vidéo
- Electronicien(ne)

Possibilité d'obtention de la **maturité professionnelle technique (MPT)** durant la quatrième année d'apprentissage en même temps que le **certificat fédéral de capacité**.

Ces deux diplômes reconnus sur le plan fédéral donnent accès aux études supérieures ETS, sans examen.

Délai d'inscription: 15 janvier 1994
Date de l'examen d'admission: 28 janvier 1994
Entrée en apprentissage: 16 août 1994.

Renseignements et formules d'inscription sont à demander au secrétariat de l'Ecole d'ingénieurs, 2610 Saint-Imier, ☎ 039/41 35 01

5-7722

NOUVEAU

Viande de cheval

Mifforse-line
Frais du Canada

Entrecôte	Barquette de 150 g environ, le kg	39.-
Rumpsteak morceau	Barquette de 450 g environ, le kg	31.-
Rumpsteak tranche	Barquette de 140 g environ, le kg	32.-
Steak tranche	Barquette de 140 g environ, le kg	28⁵⁰
Filet tranche	Barquette de 120 g environ, le kg	47.-

En vente uniquement dans nos magasins de :
Tramelan, St.Imier et de Tavannes

MIGROS
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

28-92

DIVERS

GRAND CHOIX + QUALITÉ

ZEISS
SWAROVSKI
TELESCOPES

BAROMÈTRES
BOUSSOLES
ALTIMÈTRES
LOUPES



OPTIQUE - HORLOGERIE

von gunten
Av. Léopold-Robert 23
☎ 039/23 50 44

LUNETTES
LENTILLES
DE CONTACT

MAÎTRES
OPTICIENS
DIPLOME
FÉDÉRAL



TELESCOPE
Dès Fr. 528.-



MICROSCOPES
OLYMPUS

132-12092

AUTOS - MOTOS - VELOS

Achète très cher

Pour exportation: Toyota, Honda, Mazda, Nissan, Peugeot, BMW, Mercedes, non expertisées. Dès 1978, voitures, bus, fourgons, même pour pièces ou à débarrasser. De 6 à 24 heures.
☎ 077/37 16 50

132-510818

Solution du mot mystère
BATAVIA

DIVERS

ROMANEL/LAUSANNE+MONTAGNY/YVERDON

CMD
L'IMBATTABLE DISCOUNT

QUI PART À LA CHASSE, PERD SA PLACE...

CHAISE EMPILABLE piétement tube acier noir, placet et dossier en "look" col. fuchsia ou mint (3618/20/30) **5.-**



5.-
au lieu de 14.90



VESTES ET BLOUSONS
CUIR dès Fr. 199.-

STOCK
501

SANTIAG Sancho
CHEVIGNON
JEANS

Levi's - Lee Cooper
Big Star - Donovan - Wallees
Liberto - Lee

CUIR PERFECTO SCHOTT
PARKAS
Homme - Dame

STOCK
US Balance 13
La Chaux-de-Fonds
132-12171

CMD/Romanel - z. i. Ouest A Côté voie LEB - Autoroute sortie Blécherette. Téléphone : 021/ 646 16 31
CMD/Montagny - z. i. En Chamard - Autoroute sortie Yverdon Ouest. Téléphone : 024/ 26 29 82
Horaires : lundi à vendredi 9h00 à 12h00 - 13h30 à 19h00 samedi 9h00 à 17h30

22-2679

DIVERS

FUST Super-offre
 Sony Handy Natel-D
 Sony CM-D 100 GSM
 Réception digitale dans toute l'Europe • Commande par menus • Poids 380 g.
 Loc./m. A-S inclus **44.- 995.-**

Magnéscope Sanyo VHR-220 VPS
 HQ-VHS. Préprogrammation par télécommande possible. Système VPS.
 Loc./m. A-S inclus **27.- 398.-**

Video-8 Kamera Canon UC-10
 Caméra vidéo 8 équipée d'un zoom motorisé 10x avec macro. Télécommande.
 Loc./m. A-S inclus **60.- 1180.-**

TV • HI-FI • VIDEO ELECTROMENAGER
 CUISINES/BAINS, LUMINAIRES
NATEL-C/D • FAX • TELEPHONES

Chaîne stéréo Sony FH-L 400
 2 x 20 W Sinus. Egaliseur graphique 5 bandes. Radio avec 30 stations programmables. Double cassettes avec Dolby B. Lecteur CD. Télécommande.
 Loc./m. A-S inclus **32.- 690.-**

La Chaux-de-Fonds, Jumbo
 039 26 94 44
 Neuchâtel, rue des Terreaux 7
 038 25 51 52 05-2569-42/4x4

DISPARITIONS ASSASSINATS POLITIQUES

SORTONS-LES DE L'OMBRE!

Agir avec **Amnesty International**

LA VOLUTE Antiquités, brocante
 Boudevilliers, centre du village et Neuchâtel, Ecluse 27
Ouverte tous les samedis dès 9 h
 157-500268

N'oubliez pas... qu'il est encore temps de participer au «Budget des Autres» du Centre social protestant!

Son but: alléger, avec votre aide, en fin d'année, le budget de ceux auxquels un revenu insuffisant, souvent réduit par le chômage, impose sans cesse des sacrifices et qui voient périodiquement approcher les paiements de fin de mois avec angoisse.

Centre social protestant
 Neuchâtel CCP 20-7413-6
 La Chaux-de-Fonds CCP 23-2583-8
 en mentionnant «Budget des Autres»

Par mesure d'économie, il ne sera pas accusé réception des versements.

IMMOBILIER

A LOUER A La Chaux-de-Fonds Rue de la Paix

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES TOUT CONFORT
 avec cuisine agencée ainsi qu'un grand balcon.
 - Accès facile, ascenseur, conciergerie.
 - Garage à disposition. 132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

Soutenez la campagne. Faites un don: CCP 10-1010-6 Lausanne
Informations:
 Amnesty International, Case postale 3001 Berne, ou tél. 021-312 54 31

MANORA RESTAURANT
 La Chaux-de-Fonds

GASTRONOMIE

Ouvert tous les jours de 8.30 à 22.00 heures

Jeu 16 décembre MENUS NOCTURNE

Filets de perche au beurre avec garniture **Fr. 13.90**
 Moules marinière **Fr. 9.90**
 Filets mignons aux morilles avec garniture **Fr. 16.90**
 Entrecôte garnie **Fr. 16.50**
 Escalope de dinde panée **Fr. 8.80**
 Carré de veau rôti avec garniture **Fr. 12.90**

P 750 places de parc gratuites
 Grand espace de jeux pour enfants

ENSEIGNEMENT

STAGES NOEL - NOUVEL AN

INFORMATIQUE INITIATION AUX "GRANDS" DE MICROSOFT
 stage intensif d'initiation à WINDOWS - EXCEL - WORD les 27, 28, 29 et 30 décembre 1993 de 8 h 30 à 12 h : **Fr. 250.-**

CUISINE LA CUISINE DU REVEILLON
 les bonnes idées pour préparer votre repas du Nouvel An les 28, 29 et 30 décembre 1993 de 10 h 30 à 13 h 30 : **Fr. 156.-** (repas compris)

RUE JAQUET-DROZ 12
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
039 / 23 69 44
école-club migros

LA CHAUX-DE-FONDS
 Bouleaux 11
APPARTEMENTS 1 1/2 PIÈCE
 - cuisine agencée
 - coin à manger
 - grande chambre
 - bains/toilette
 Tous les appartements sont rénovés.
 Loyer dès Fr. 495.- plus charges.
 ☎ 039/26 66 92 (le soir). 220-100020

CASTEL REGIE
 Le Château • 2034 Peseux
 ☎ 038/31 78 03
 A louer à La Chaux-de-Fonds Rue des Bouleaux 13 et 15

APPARTEMENTS 1 1/2 et 2 PIÈCES
 Libres tout de suite ou à convenir.
 Loyer: Fr. 350.- et 490.- + charges. 28-1616

UNPI
 UNION NEUCHÂTOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

DIVERS

SOL HEIMO & FILS SA
 Maîtrise fédérale
Tél. 039/28 16 24
 Les professionnels de votre intérieur!
 Rue du Parc 9 - 2300 La Chaux-de-Fonds 132-12115

IMMOBILIER

À VENDRE OU À LOUER
 aux Geneveys-sur-Coffrane, à mi-chemin de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, à proximité des commerces et de la gare CFF

VILLA
 comprenant salon avec cheminée, coin à manger, 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau, jardin d'hiver.
 Locaux de service. Parc couvert. Libre tout de suite ou à convenir. Pour tous renseignements: 28-486

Régie F. Bernasconi & Cie
 Clos-de-Serrières 31
 2003 Neuchâtel
 Tél. 038/31 90 31

A vendre à SAINT-IMIER, rue du Soleil 30, vue superbe sur la vallée

APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES
 Grand balcon, caves et place de parc. Libre tout de suite. ☎ 038/24 77 40. 28-40

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX		HORS BOURSE		LONDRES		TOKYO		PARIS		NEW YORK		BILLETTS (CHANGE)		
Or	Achat / Vente	14/12/93	15/12/93	14/12/93	15/12/93	14/12/93	15/12/93	14/12/93	15/12/93	14/12/93	15/12/93	14/12/93	15/12/93	
\$ Once	384.50 / 387.50	Calida	1150.00 / 1150.00	5.18	5.22	1180.00	1190.00	799.00	803.00	60%	59%	1 \$ US	1.435	1.505
Lingot	18.050.00 / 18.300.00	Ciment Portland	560.00 / 560.00	3.30	3.32	1440.00	1470.00	879.00	885.00	21%	21%	1 \$ canadien	1.065	1.135
Vreneli 20.-	107.00 / 112.00	Kuoni	37000.00 / 36000.00	4.6627	4.665	1490.00	1490.00	34.05	34.90	72%	70%	1 £ sterling	2.1565	2.2115
Napoléon	101.00 / 111.00	ACTIONS SUISSES		4.87	4.865	1910.00	1890.00	45.20	44.50	22%	21%	100 FF	24.45	25.75
Souver new	132.00 / 144.00	Adia p	142.00 / 145.00	6.8825	6.94	822.00	829.00	51.00	51.25	33%	33%	100 DM	83.50	87.50
Souver old	132.00 / 141.00	Alusuisse p	586.00 / 580.00	7.43	7.46	815.00	835.00	63.00	62.00	40%	40%	100 fl. holland.	74.40	78.40
Argent		Ascom hold. p	1130.00 / 1200.00	Imperial Chem	7.43 / 7.46	815.00	835.00	62.00	62.00	40%	40%	100 fr. belges	3.99	4.19
\$ Once	5.00 / 5.20	Baer hold. p	1745.00 / 1730.00	TOKYO		815.00	835.00	62.00	62.00	40%	40%	100 pesetas	1.01	1.09
Lingot/kg	235.00 / 245.00	Baloise hold. n	2585.00 / 2575.00	Ajinomoto	1180.00 / 1190.00	1470.00	1510.00	62.00	62.00	40%	40%	100 schilling aut.	11.88	12.48
Platine		BBC IA	1013.00 / 1028.00	Canon	1440.00 / 1470.00	1760.00	1779.00	62.00	62.00	40%	40%	100 escudos	0.81	0.89
Kilo	18.000.00 / 18.300.00	B. C. C.	940.00 / 940.00	Daiwa House	1490.00 / 1490.00	1470.00	1470.00	62.00	62.00	40%	40%	DEVICES		
CONVENTION OR		Bobst p	1780.00 / 1790.00	Fuji Bank	1910.00 / 1890.00	1760.00	1779.00	62.00	62.00	40%	40%	1 \$ US	1.4485	1.4853
Plage or	18.500.00	Bührle n	112.00 / 112.00	Fujitsu	822.00 / 829.00	1470.00	1470.00	62.00	62.00	40%	40%	1 \$ canadien	1.0865	1.1140
Achat	18.100.00	C. F. N.	770.00 / 770.00	Hitachi	815.00 / 835.00	1760.00	1779.00	62.00	62.00	40%	40%	1 £ sterling	2.1565	2.2115
Base argent	280.00	Ciba p	837.00 / 840.00	Honda Motor	1470.00 / 1510.00	1760.00	1779.00	62.00	62.00	40%	40%	100 FF	24.80	25.30
INDICES		Ciba n	815.00 / 815.00	Komatsu	740.00 / 779.00	1470.00	1470.00	62.00	62.00	40%	40%	100 DM	84.65	86.35
Swiss Index	1806,52 / 1795,55	Ciba bp	814.00 / 815.00	Matsush el I	525.00 / 529.00	1470.00	1470.00	62.00	62.00	40%	40%	100 yens	1.3255	1.3595
SMI	2867,80 / 2850,60	Cortaillo n	5275.00 / 5200.00	Mitsub. Heavy	633.00 / 629.00	1470.00	1470.00	62.00	62.00	40%	40%	100 fl. holland.	75.65	77.15
Dow Jones	3742,63 / 3717,00	CS hold p	3560.00 / 3520.00	Nippon Oil	692.00 / 694.00	1470.00	1470.00	62.00	62.00	40%	40%	100 fr. belges	4.0490	4.1310
DAX	2149,97 / 2110,70	CS hold n	701.00 / 689.00	Nissan Motor	717.00 / 717.00	1470.00	1470.00	62.00	62.00	40%	40%	100 pesetas	1.0395	1.0645
CAC 40	2156,50 / 2160,29	Electrowatt	3950.00 / 3875.00	Nomura sec	1800.00 / 1830.00	1470.00	1470.00	62.00	62.00	40%	40%	100 schilling aut.	12.04	12.28
Nikkei	17308,70 / 17489,10	EMS-Chemie p	4130.00 / 4105.00	Olympus opt	961.00 / 1000.00	1470.00	1470.00	62.00	62.00	40%	40%	100 escudos	0.8265	0.8515
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.		Georg Fischer p	1030.00 / 1030.00	Toyota Motor	1760.00 / 1750.00	1470.00	1470.00	62.00	62.00	40%	40%	1 ECU	1.6360	1.6690

Parfums pour ELLE

ALAIN DELON Le Temps d'Aimer - Sensation
 Lyra
 ALBERTA FERRETI Femina
 ARAMIS New West
 ARDEN Blue Grass - Eau Fraîche - Red Door
 ARMANI Gio - Armani
 AZZARO Couture - Azzaro 9 - Oh la la
 BALMAIN Ivore - Jolie Madame - Miss
 Vent Vert
 BENETTON Color's - Tribu
 BEVERLY HILLS Gale Haymann - Deliciou's
 BIJAN Bijan
 BORSARI Collection 1870 - Fontana Deco
 BOUCHERON Boucheron
 BOURGEOIS Soir de Paris
 BURANI Mariella Burani
 CACHAREL Anaïs - Loulou
 CALVIN KLEIN Obsession - Eternity
 CAPUCCI Capucci
 CARDIN Choc - Rose Cardin
 CAROLINA HERRERA Carolina Herrera
 CARON Infini - Fleurs de Rocaille - Bellogia
 Nuit de Noël - Nocturne
 Narcisse Noire - Parfum Sacré
 CARTIER Must - Panthère - Must II
 CATHERINE DENEUVE Deneuve
 CHANEL No 5 - no 19 - Cristalle - Coco
 CHARLES JOURDAN Vêtré - L'Insolent
 Très Jourdan
 CHARRO Charro
 CHLOE Narcisse
 CHOPARD Casmir
 CHRISTIAN LACROIX C'est la Vie
 CLARINS Eau Dynamisante
 CLINIQUE Aromatics Elixir - Wrappings
 DALI Salvador Dali - Laguna
 DIANA DE SILVA Les Copains
 DIOR Diorella - Diorence - Miss Dior
 Poison - Dune - Eau Fraîche
 ESCADA Escada
 ESTÉE LAUDER Alliage - Cinnabar - Estée
 Private Collection - White Line
 Beautiful - Azurée - Youth Dew
 Knowing - Spellbound
 ETIENNE AIGNER Super Fragrance
 Sport Fragrance - Provocation
 Explosive - Private Number
 FENDI Fendi - Asja
 FERRE Gianfranco Ferre - Ferre by Ferre
 GENNY Genny
 GIANNI VERSACE Versus - V'E - Gianni Versace
 GIORGIO BEVERLY HILLS Red - Giorgio
 GIVENCHY Amarige - L'Interdit - Eau - Isatis
 Givenchy III
 GRÉS Cabochard - Cabotine
 GUCCI Gucci III - Arte
 GUERLAIN Chamade - Chant d'Arôme - Nahema
 Parure - Shalimar - Jicky - Samsara
 Mitsouko - Heure Bleue - Vol de Nuit
 Jardin de Bagatelle
 GUY LAROCHE Fidji - Clandestine
 HALSTON Halston
 HERMES Calèche - Amazone - Eau
 Parfum d'Hermès
 ICEBERG Iceberg
 ISSEY MIYAKE L'Eau d'Issey
 JACOMO Anthracite - Parfum Rare - Silences
 JEAN D'ESPRESSO Bal à Versailles
 Révolution à Versailles
 JEAN PATOU 1000 - Joy - Eau - Sublime
 JEAN-CHARLES BROSSEAU Ombre Rose
 JEAN-LOUIS SCHERRER Sherré I - II
 JOOP Nuit d'été - Le Bain - Berlin - Joop
 JULIO IGLESIAS Only
 JUVENA Bath & Beauty - Fleurances - Byblös
 Bath & Feeling
 KARL LAGERFELD Chloé - KL
 KENZO Parfum d'été - Signature
 LA PERLA La Perla
 LALIQUE Lalique
 LANCASTER Lancaster
 LANCÔME O - Magie Noire - Trophée - Trésor
 LANVIN Arpège
 LAURA ASHLEY No 1 - Dilys
 LAURA BIAGIOTTI Roma - Venezia
 LEONARD Balahé - Eau Fraîche - Tamango
 Léonard - Fashion
 LIERAC
 MARCIANO Guess
 MAXIM'S Maxim's
 MCM 1900 - Blue Paradise
 MISSONI Aria - Missoni
 MOLYNEUX Vivre - Initiation
 MONTANA Parfum de Peau - Parfum d'Elle
 MONTEIL Royal Secret - Bain Douceur
 MOSCHINO Moschino
 MUSK Extase
 NAJ' OLEARI Naj' Oleari
 NIKI DE SAINT-PHALLE Niki de Saint-Phalle
 NINA RICCI Farouche - L'Air du Temps
 Capricci - Fleurs de Fleurs - Nina
 OSCAR DE LA RENTA Oscar - Volupté
 Eau Activée
 PACO RABANNE Calandre - Métal - La Nuit
 PALOMA PICASSO Paloma Picasso
 PRISCILLA PRESLEY Moment's - Expériences
 RÉGINE'S Régine's
 REVILLON Datchema
 REVILON Charlie - Charlie Red
 ROCHAS Byzance - Madame - Femme
 Eau - Mystère - Lumière
 ROGER GALLET Fraicheur Tonifiante - Vetiver
 Lavande Royale - Extra Vieille
 Bouquet Impérial
 ROMÉO GIGLI Roméo Gigli
 SABATINI Gabriella Sabatini - Magnetic
 SAMBA Samba Nova - Samba
 SISHEIDO Féminité du Bois
 SYSLEY Eau du Soir - Eau de Campagne
 TED LAPIDUS Création - Fantôme
 TRUSSARDI Action - Trussardi
 UNGARO Senzo - Diva - Ungaro
 VALENTINO Vendetta - Valentino
 VAN CLEEF & ARPELS First - Gem
 Van Cleef & Arpels
 VICKY TIEL Vicky Tiel
 WORTH Je Reviens
 YVES SAINT-LAURENT Rive Gauche - Opium
 Y - Paris - Champagne
 4711 Tosca - Original

- NOUVEAUTÉS:**
 ANGEL
 ARPEGE
 ASJA
 CHAMPAGNE
 DELICIOUS
 DILYS
 FANTASME
 FASHION
 FONTANA DECO
 FRED HAYMANN 273
 JEAN-PAUL GAUTHIER
 LA PRAIRIE
 LYRA
 MARIELLA BURANI
 NAF NAF
 OH LA LA
 TIFFANY
 TRIBU
 TUSCANI PER DONNA
 VAN CLEEF & ARPELS
 VENDETTA
 WHITE DIAMONDS

Vous ne l'avez pas trouvé à La Chaux-de-Fonds ? Mais, l'avez-vous demandé à la PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE ?

**Jeudi 16 et mercredi 22 décembre 1993,
 ouverte sans interruption de 10 à 22 heures**

Parfums pour LUI

ACQUA DI SELVA Acqua Di Selva
 ALAIN DELON Iquitos - Alain Delon
 ALAMO Alamo
 ARAMIS 900 - Devin - Tuscani
 New West
 ARDEN FOR MEN Sandalwood
 ARMANI Armani
 AZZARO Acteur - Homme
 BALMAIN Ebène - Monsieur Balmain
 BENETTON Color's
 BEVERLY HILLS Red - Giorgio - V.I.P.
 BORSALINO Borsalino
 BOSS Elements - Sport - Boss
 BOSTON Boston Man
 BOUCHERON Boucheron
 CACHAREL Cacharel
 CALVIN KLEIN Eternity - Obsession
 CARDIN Bleu Marine - Enigme
 CAROLINA HERRERA Herrera for Men
 CARON Pour un Homme - Yatagan
 Le 3e Homme
 CARRERA Carrera
 CARTIER Santos - Pasha - Sport
 CERRUTTI 1881
 CHANEL Anteus - Pour Monsieur - Egoïste
 Platinum
 DAVIDOFF Cool Water - Relax - Zino
 Davidoff
 DIOR Eau Sauvage - Fahrenheit - Jules
 DUNHILL Edition
 ELVIS Elvis
 ETIENNE AIGNER Free Life - Sport
 Super Fragrance - No 2
 Private Number
 FERRE Gianfranco
 GEOFREY BEENE Bowling Grenn
 Grey Flannel
 GIVENCHY Insensé - Gentleman
 Monsieur - Xerius
 GUCCI Nobile
 GUERLAIN Héritage - Habit Rouge - Derby
 Vétiver
 GUY LAROCHE Drakkar Noir - Horizon
 HALSTON Z 14
 HERMES Bel Ami - Equipage
 ICEBERG Iceberg
 JACOMO Anthracite - Jacomo de Jacomo
 JAGUAR Jaguar
 JOOP Nightflight - Joop Homme
 KENZO Kenzo
 LACOSTE Land - Lacoste
 LAGERFELD Lagerfeld - Photo
 LANCÔME Trophée
 LAUDER Lauder for Men
 LEONARD Monsieur Leonard
 LONESTAR Lonestar
 MARBERT Marbet Man
 MARCIANO Guess
 MATCH PLAY Match Play
 MAXIM'S Maxim's
 MISSONI Sport
 MONTANA Montana
 MOSCHINO Pour Homme
 NINA RICCI Ricci Club - Phileas
 Signorricci
 OLD SPICE Old Spice
 OSCAR DE LA RENTA Pour lui
 PACO RABANNE X S - Ténéral
 Pour Homme
 PALOMA PICASSO Minature
 PUIG Quorum
 RALF LAUREN Polo
 ROCHAS Eau de Rochas Homme - Globe
 RODOLPHE DEVILLE Rodolphe Deville
 ROGER GALLET L'Homme - Open
 ROMEO GIGLI Romeo Gigli
 ROYAL COPENHAGEN Royal Copenhagen
 SALVADOR DALI Salvador - Dali
 SAMBA Samba for Men - Nova Homme
 SERGIO TACCHINI Sergio Tacchini
 SMALTO Francesco Smalto
 TABAC Original
 TED LAPIDUS Ted Lapidus
 TRUSSARDI Trussardi - Sport
 UNGARO I - II - III
 VAN CLEEF & ARPELS Tzar - Van Cleef
 VERSACE Versace - L'Homme - Versus
 YARDLEY English Blazer - Original
 YVES ST-LAURENT Jazz - Kouros - YSL
 4711 Sir - Sumatra Rain - Irish Moos

NOUVEAUTÉS:

- BASARA
 CHEVIGNON
 ENIGME
 ESCADA
 ETERNITY
 ETTORE BUGATTI
 EXTASE MAGMA
 FRED HAYMANN 273
 HORIZON
 INSENSE
 MCM TWENTY FOUR EVENING
 MCM TWENTY FOUR MORNING
 SAMBA NOVA HOMME
 SUMATRA RAIN
 TIFFANY
 UNGARO III
 VENDETTA
 XS

Carte fidélité = 10%
 + cadeau de fin d'année



**PARFUMERIE DUMONT
 DE L'AVENUE**
 Avenue Léopold-Robert 53a
 ☎ 039/237 337
 Fax 039/231 426

MINI-ANNONCES

offres d'emploi

Cherche **JEUNE FILLE AU PAIR** pour deux enfants, 10 et 12 ans, dès janvier. ☎ 039/31 71 01 157-500830

perdu

Très important! La personne qui trouverait **2 CLASSEURS BLEUS** d'apprenti cuisinier (étude de menus), volés dans une Golf rouge le 4 décembre, est priée de téléphoner au 039/23 36 96. 132-511563

à vendre

SAPINS DE NOËL, toute taille. ☎ 039/61 13 77 132-500047

CUISINIÈRE À ENCASTRER, Vitro-ceram. Prix à discuter. ☎ 039/28 27 13, repas. 132-511556

NATEL C, pocket, Bosch. Fr. 1000.-, sous garantie. ☎ 039/28 24 40 ou 039/28 73 14 132-511561

FRAISE À NEIGE avec turbine, 2,20 m large pour un Unimog. ☎ 038/30 29 29 132-511562

TABLES ET CHAISES en quantité. Téléphoner, heures de bureau: ☎ 039/32 19 92 157-500831

BON DE VOYAGE KUONI. Valeur: Fr. 1200.-. Cédé: Fr. 1000.-. Valable jusqu'en mai 1995. ☎ 0033/81 43 78 45 132-511554

4 ROUES ALU, origine, neuves, BMW 325, avec 4 pneus d'hiver neufs, 0 km. Cédés: Fr. 1500.-. ☎ 077/31 44 77 14-510496

2 LITS-ARMOIRES. ☎ 039/31 18 18 157-500245

demandes d'emploi

MÉCANICIEN, trentaine, cherche changement situation, bonnes connaissances informatique DAO, CAO. Ecrire sous chiffres D 132-748973 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Jeune homme cherche **TRAVAIL**. Ouvert à toute proposition. ☎ 039/23 45 74 132-511548

vacances, voyages

TIGNES (SAVOIE). Loue appartement 6 personnes. Toute saison. ☎ 0033/81 67 01 04 132-511512

divers

DUO ANIME MARIAGES, anniversaires, soirées, etc. ☎ 038/33 35 78. 28-501035

marché de l'occasion

VW JETTA GLI 1600, 134000 km, non expertisée. Fr. 1500.-. ☎ 039/23 49 36 132-509597

A vendre **AUDI 100 CD SE**, automatique, expertisée, 100000 km, 1982. Fr. 3500.-. ☎ 039/63 14 69 296-2489

A vendre **RENAULT TRAFIC COMBI 4x4**, toit surélevé, hauteur intérieure 2 mètres, 1985, 90000 km, moteur échange-standard, garanti 1 année. Fr. 8500.-. ☎ 038/25 67 61 28-520403

Feu: 118

immobilier

La Chaux-de-Fonds. A louer tout de suite **3 PIÈCES**. Cuisine agencée. Rez-de-chaussée. Fr. 800.-, plus charges. ☎ 039/28 03 16 132-511537

Cherche à louer **STUDIO OU PETIT APPARTEMENT**. Sympa et pas cher à La Chaux-de-Fonds. ☎ 031/331 11 35 132-511549

A louer joli **APPARTEMENT 3 PIÈCES** avec balcon. Loyer actuel: Fr. 700.-, charges comprises. ☎ 039/26 81 31 132-511547

La Chaux-de-Fonds: à louer **3 PIÈCES**. Cuisine agencée. Libre pour le 1er avril. Fr. 850.-, plus charges. ☎ 039/28 03 16 132-511537

A louer, à La Chaux-de-Fonds, **JOLI PETIT APPARTEMENT, 3 PIÈCES, ENTièrement MEUBLÉ**, poutres apparentes, cuisinette, douche, W.-C., 3e étage. Fr. 800.-, plus charges. ☎ 039/28 93 70 132-511564

A louer, Les Brenets, centre village, plain-pied de **4 PIÈCES**. Cuisine agencée, bain, cave. Fr. 850.-, plus Fr. 100.- de charges. ☎ 039/32 14 80 ou 039/23 06 47 157-500509

A louer **PLACE DE PARC**, dans parking collectif, Fiaz 11. ☎ 039/26 87 84 132-509901

Centre du Locle, à louer tout de suite **MAGNIFIQUE 4 1/2 PIÈCES**, cheminée de salon, poutres apparentes, Fr. 1300.- charges comprises. ☎ 077/37 28 31 - 038/31 60 56. 28-501365

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
 Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

IMMOBILIER

A louer dès le 15 décembre 1993 ou à convenir à l'avenue Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

au 3e étage.
 Loyer: Fr. 630.- plus les charges de Fr. 110.-.
 Pour visiter: M. Thourot (conciergerie), ☎ 039/23 17 86.

Pour la location:
 DEVO Société immobilière et de Gérances SA, 3000 Berne 9. 5-1622

DEMANDES D'EMPLOI

HORLOGER CHERCHE POSTE À RESPONSABILITÉ

Région: La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Franches-Montagnes, Neuchâtel, Bienne
 Ecrire sous chiffres O 132-749060 à: Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds 2

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: sorte de laitue, un mot de 7 lettres
 Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution en page 7

B	E	R	G	I	T	E	T	A	M	O	N	O	C	E
T	E	R	A	C	P	E	L	P	U	E	P	B	R	B
P	E	R	E	A	V	R	E	A	I	E	V	U	O	D
F	A	R	C	E	U	R	E	G	G	A	N	U	P	E
L	I	T	R	E	L	U	E	F	F	E	T	T	T	T
D	E	T	I	E	E	L	N	F	O	R	R	A	E	
E	E	N	R	O	M	R	O	L	I	U	E	L	C	N
H	M	C	E	E	M	E	I	R	E	U	O	R	T	U
E	N	R	O	M	D	E	S	A	O	I	O	P	T	A
E	D	N	O	R	R	N	S	V	V	C	P	C	P	N
L	N	I	O	F	N	I	A	S	E	R	E	L	O	C
F	N	B	M	A	L	E	P	C	A	P	A	B	L	E
E	E	D	R	U	O	L	N	E	S	G	G	L	I	L
R	D	R	O	L	H	A	E	A	E	A	E	V	C	U
T	E	R	I	A	R	B	E	U	E	L	I	P	E	I

- | | | | | | | | | |
|--|--------------------------------------|---|------------------------------------|--|--|----------------------------------|---|---|
| A Aéré
Apnée
Aspect
Avouer | B Baleine
Bercé
Boutoir | C Capable
Caret
Celui
Corne
Corolle
Couiner | D Détenu
Direct
Douve | E Ecrire
Economat
Ecorce
Effet
Encre
Epilé
Etuve
Farceur
Feuler
Forme
Hêtre
Humide
Larvaire | F Farceur
Feuler
Forme
Hêtre
Humide
Larvaire | L Litre
Lord
Lourde | M Message
Moine
Morne
Narré
Néflier
Neige
Nuance
Pacte
Passion
Patio
Péage
Perle
Peuple
Plage
Police
Porc | P Pouffer
Rance
Rebord
Régale
Ronde
Rouerie
Roulis
Sainfoin
Scander
Sceau
Tigre
Tréfle
Trève
Trouer
Violat |
|--|--------------------------------------|---|------------------------------------|--|--|----------------------------------|---|---|

CASTEL REGIE
 Le Château ● 2034 Peseux
 ☎ 038/31 78 03
 A louer à La Chaux-de-Fonds
 Rue de la Terrasse

SUPERBE APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES
 avec cachet particulier sur plusieurs niveaux.
 Cuisine agencée, terrasse.
 Libre tout de suite.
 Loyer Fr. 990.- + 50.- charges. 28-1616

UNPI
 UNION NEUCHÂTELLOISE
 DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

OUVERTURE vendredi 17 décembre du Marché Alexis

Alimentation - Laiterie
Jean-Rodolphe Kuenzi
Alexis-Marie-Piaget 29
Tél. 039/28 42 39

Ouvert chaque
dimanche de
8 à 11 heures

Dépôt Texana 10%
Livraison à domicile

Pain frais - Journal «Le Matin»
Marché Alexis: la source des bons fromages

NOS SUPER HITS:

Cristalp Maxi, 1,5 l
-.70
Ice Tea Elvis
-.75 le lt

Yogourts Yoplait fruits
180 g, le duo 1.50
Oranges Moro
1.95 le kg

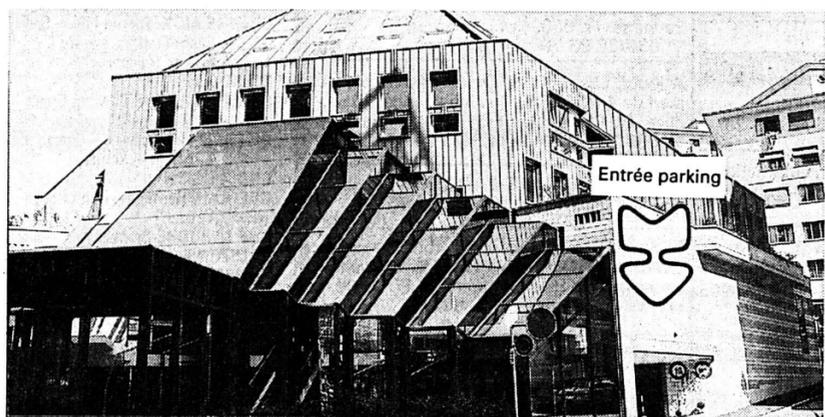
Nous nous
réjouissons
de vous y
accueillir!

parking

Grande-Fontaine

Durant les nocturnes,
pour votre confort:
70 places de parc
disponibles au centre
de la vieille ville

Avenue Léopold-Robert 11a
La Chaux-de-Fonds



Vente de poissons frais

Chaque vendredi
de 8 h. à 12 h.

En promotion le 17 décembre 1993

Truites entières (vidées)



100 g **Fr. 1.10**
au lieu de 1.50

dans les magasins suivants :

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Centre Tramelan
- Centre Le Locle
- Super Centre Delémont
- Centre Bassecourt
- Centre Moutier
- Centre Porrentruy
- Centre Saignelégier
- Centre Sonceboz
- Centre Bévilard-Malleray

132-12081

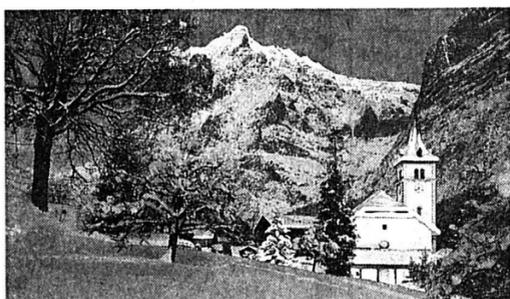


La Chaux-de-Fonds

Nos magnifiques calendriers

1994

Vues de la Suisse en couleurs



Fr. 7.- le calendrier

En vente
à la réception
de L'Impartial:

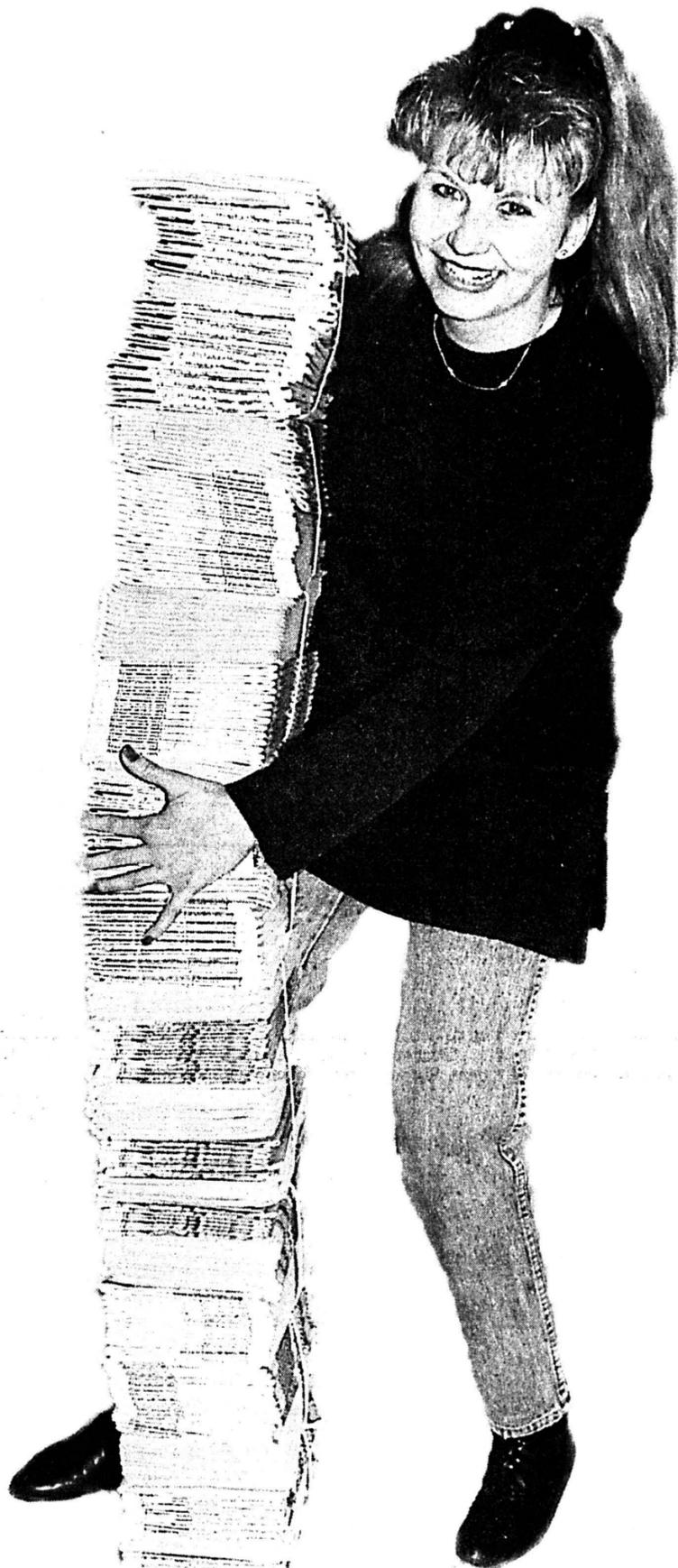
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue du Pont 8
2400 Le Locle

ou verser le montant
+ Fr. 3.50 pour les frais
d'expédition (fourre
cartonnée) au
Journal L'Impartial,
CCP 23-325-4
(pas d'envoi contre
remboursement)

L'Impartial

Pour dire
Joyeux Noël ...



... toute l'année !

ICI ET MAINTENANT

OUI, JE DESIRE OFFRIR UN ABONNEMENT AU JOURNAL L'IMPARTIAL À

L'adresse du bénéficiaire

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NPA / Localité _____

12 mois (240.- frs) 6 mois (128.- frs) 3 mois (67.- frs)

Mon adresse (facturation)

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NPA / Localité _____

A renvoyer à "L'Impartial"
Service des abonnements, 14 rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds

Hockey sur glace - LNB: hôte ce soir des Mèlèzes, le Lausanne HC traverse une période difficile

Un cas à part

Il y a un an -
En s'inclinant 1-3 (7-15 13-15 15-9 13-15) dans la salle de Nâfels, TGV-87 perd bien plus qu'un simple match. Cette défaite condamne en effet l'équipe tramelote à oublier ses rêves de play-off. Comme quoi les années se suivent... et se ressemblent!
(Imp)

Cyclisme

Indurain contre l'heure

L'Espagnol Miguel Indurain, qui a renouvelé pour deux ans son contrat avec Banesto, pourrait s'attaquer au record de l'heure à l'issue du prochain Tour de France, selon son directeur sportif, José Miguel Echavarrri.

«Si Miguel est en forme après le Tour, il a l'intention de tenter de battre le record de l'heure, vraisemblablement en septembre», a précisé Echavarrri. L'Anglais Chris Boardman détient actuellement ce record avec 52,270 km.

Miguel Echavarrri s'exprime ainsi à l'issue de la signature par Indurain de son nouveau contrat dont les conditions financières n'ont pas été révélées. Le numéro un du cyclisme mondial s'est borné à assurer qu'il était plus important que le précédent, en raison «des résultats sportifs de la dernière saison et de l'indice des prix à la consommation».

Le Navarrais pourrait toucher 700 millions de pesetas (5 millions de dollars) pour deux ans, sans compter les revenus annexes. (si)

BRÈVES

Hockey sur glace Préparation

La LSHG a fixé quatre matches de préparation pour l'équipe nationale avant le tournoi mondial B, qui aura lieu à Copenhague du 7 au 17 avril. Elle affrontera la Pologne le 23 mars à Biaska, la Finlande le 29 mars à Martigny et le 31 à Neuchâtel, ainsi que l'Allemagne le 2 avril à Herisau.

La France bat le Canada

Tournoi des Izvestia à Moscou: Russie II - Biélorussie 4-0. France - Canada 1-0. Russie I - Etats-Unis 5-1.

Combiné nordique Ogiwara insatiable

Le Japonais Kenji Ogiwara a remporté la troisième épreuve de combiné nordique comptant pour la Coupe du monde, à St-Moritz, devant le Norvégien Knut Tore Apeland et son compatriote Takanori Kono. Huitième après l'épreuve de saut, Hippolyt Kempf a finalement terminé onzième.

C'est un peu comme une mauvaise série télévisée que les producteurs tentent désespérément de caser. Chaque année ou presque, à pareille époque, le Lausanne HC se retrouve au haut de l'affiche. Pas forcément de par ses résultats, mais bien plus par le biais d'une situation financière en mal d'équilibre. A la barre depuis mai 1992, le président Bertrand Jayet ne cherche pas de faux-fuyants. Préoccupé par la situation actuelle, il se déclare néanmoins optimiste quant à un avenir qu'il voit teinté de rose.

Par **Jean-François BERDAT**

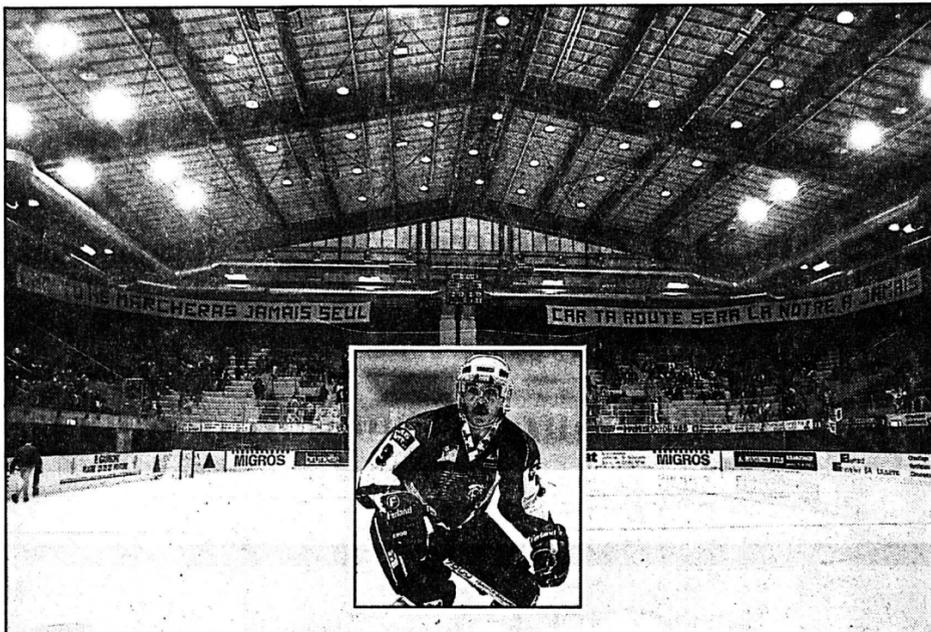
Qu'il est loin, le temps où le Lausanne HC rivalisait avec les meilleures équipes du pays. Depuis quelques années, et avec une régularité qui dépasse l'entendement, le club de la capitale vaudoise se signale à l'attention par ses difficultés d'ordre financier. Saisies des recettes, office des poursuites, promesses non tenues, salaires non versés ont pris le pas sur les exploits sportifs. Avec une acuité redoublée en ce début de décembre.

«C'est vrai, convient le président. Si tout le reste fonctionne bien, le problème des finances, chronique, a ressurgi. Nous avons pris l'option de dire la vérité, de jouer franc jeu, au risque que cela nous porte préjudice.» Plus clairement énoncé, Bertrand Jayet admet que le LHC n'a pas été en mesure de tenir les engagements pris en début d'exercice, au niveau de la masse salariale. «On s'est gourés...» confiait-il récemment à un confrère lémanique. Un aveu qui ne saurait tout excuser.

CERNÉS PAR LA POISSE

En poste depuis dix-huit mois, Bertrand Jayet multiplie les démarches pour tenter de consolider l'édifice. «Au moment où j'ai repris le club, il avait une dette de 4.300.000 francs. (Réd: le LHC sortait de la période Flynn, Lawless, Laurence, Kaszycki, Abersold et autres Bachofner...) Aujourd'hui, elle a été ramenée à environ un million, grâce à un concordat.»

Et d'enchaîner, sur un ton qui en dit long sur sa volonté de sortir son club de l'ornière: «Il va sans dire qu'il n'est pas aisé de



La patinoire de Malley

Jean Gagnon (en médaillon) et ses camarades du LHC n'ont pas encore convaincu les nostalgiques de la capitale vaudoise.

redresser une telle situation. De plus, la crise conjoncturelle n'arrange rien. Par le passé, un coup de fil suffisait pour convaincre un sponsor d'insérer une page quadrichromie dans le programme. Désormais, il faut l'inviter deux fois à manger pour espérer une demi-page. En outre, sur le plan sportif, nous sommes cernés par la poisse cette saison. A tel point que c'est à se demander s'il n'y a pas ici ou là quelqu'un qui plante des aiguilles dans une statuette à l'effigie du LHC...»

Et le fait que le sponsor principal n'ait pu honorer ses engagements est venu se greffer. Avec, pour conséquence, le non-paiement des salaires et tout ce qui peut découler d'une telle situation. «Malgré ces évidentes contrariétés, l'état d'esprit demeure sain, bon. Je voue une totale confiance aux joueurs et je crois pouvoir assurer que c'est réciproque» ajoute Bertrand Jayet. Le résultat de mardi dernier face à Herisau tendrait à confirmer ces propos.

Au-delà de cette «chronique de décembre» se pose la question de l'avenir du club de la capitale vaudoise. «Ce club est septuagénaire et c'est pour lui que je me bats. Il y a une tradition de hockey sur glace à Lausanne et l'engagement est réel. Notre mouvement juniors regroupe 400 gosses, dont 180 à l'école de hockey. Tout cela justifie largement notre engagement...»

A l'image de tous les clubs, le LHC est bien évidemment tributaire de ses supporters. Or, bon nombre de nostalgiques de

l'époque de Montchoisi répugnent à se déplacer à Malley. «C'est vrai que nous n'avons pas conquis notre nouvelle patinoire, souligne Bertrand Jayet. En outre, une partie de notre public se trouve actuellement dans la gêne et ne se mobilise plus que pour un événement susceptible de lui procurer une part de rêve. Une fois encore pourtant, le potentiel public existe à Lausanne. Les gens sont bien sûr très déçus du passé récent et c'est bien dans la mentalité helvétique. Néanmoins, ils sont prêts à s'associer. Pour mémoire, je rappellerai que nous avons rassemblé 9216 spectateurs pour un match exhibition face à FR Gottéron, match qui s'inscrivait dans le cadre de notre opération sauvetage. Dès lors, je suis animé d'une confiance qui frise l'incurie: personne ne souhaite la disparition du LHC.»

Il n'empêche: à force de voir l'histoire se répéter, le club de la capitale prend des allures de navire ingouvernable. «Pas du tout, rétorque Bertrand Jayet. Pour l'instant, il nous manque simplement quelques rameurs. L'année dernière, nous nous trouvions dans une situation analogue et nous nous en sommes sortis grâce à la solidarité qui anime le groupe. Ce sera pareil cette fois-ci. Et puis, si dès janvier, la chance nous sourit comme la malchance nous a poursuivis jusqu'ici, nous serons champions de LNB.» On le voit, il en faudrait plus pour que Bertrand Jayet perde sa bonne humeur.

Cela étant, le Lausanne HC reste et restera toujours un cas à part dans le petit monde du hockey de ce pays. Un rôle dans lequel les Vaudois semblent se complaire...

J.-F. B.

Pas pressés...

Au vu des turbulences qui animent la vie lausannoise, une promotion en LNA pourrait bel et bien constituer la seule issue rentable pour le LHC. «Ce n'est pas notre objectif premier, coupe, net, Bertrand Jayet. L'état de nos finances ne nous permettrait pas d'acquiescer les joueurs dont nous aurions un besoin impératif en LNA. Non, il s'agit d'abord de trouver notre assise en LNB et de travailler en profondeur avec notre jeunesse. Nous ne sommes pas pressés...»

La priorité réside donc dans l'assainissement des finances. «Nous voyons comment y parvenir, mais nous ne pouvons pas y travailler actuellement parce que nous sommes préoccupés par les urgences. Nous sommes en réaction, pas en action...»
Sûr que certains «responsables» doivent quelquefois entendre leurs oreilles siffler.
J.-F. B.

Le coup de fil

HCC: comme à Coire

Le HCC a donc très bien commencé sa semaine canadienne mardi à Coire. Si le nul obtenu aux Grisons (5-5) est fort encourageant, il reste maintenant à répéter, voire améliorer, cette performance ce soir (20 h) aux Mèlèzes face à Lausanne.

«Pour passer les Fêtes au chaud, il faut battre les Lausannois», lance Riccardo Fuhrer, qui dispose de tout son monde. Reste que la mission ne s'annonce pas aisée. En effet, Lausanne, qui a récupéré Desjardins, semble, tout comme le HCC, en pleine reprise.

Du coup, il faudra certaine-

ment que les gens des Mèlèzes se montrent encore plus performants qu'aux Grisons. «Par rapport à notre dernier match, même si nous avons bien joué, il y a encore certaines choses à revoir, estime Riccardo Fuhrer. Surtout au niveau des engagements. Nous en avons perdus énormément à Coire et cela nous a coûté cher. C'est pour quoi, hier soir, nous avons consacré notre entraînement à ce point précis. Autrement, l'unité engrangée mardi nous a redonné beaucoup de moral.» Comme quoi, les Vaudois n'ont qu'à bien se tenir.
Ça promet... J.C.

Tennis de table - LNB: choc demain aux Endroits

Le leader en appel

Le Club de tennis de table Eclair s'apprête à recevoir le leader de Ligue nationale B. Demain, dans la salle du collège des Endroits (coup d'envoi à 20 h), l'équipe chaux-de-fonnière accueillera en effet la formation bernoise de Münsingen.

On se dirige vers un match spectaculaire demain. Münsingen, prétendant à l'ascension en Ligue nationale A, aligne en effet deux joueurs classés A, soit un A16 et un A17. Autant dire que les trois joueurs chaux-de-fonnières Zvonimir Britka (A16), Dominique Benoît (B14) et Pierre-Alain Benoît (B12) sont

dans leurs petits souliers. Le «défenseur» Britka aura cette fois du pain sur la planche. Mais il ne s'en laissera pas conter. Quant aux deux frères Benoît, ils ont l'opportunité de prouver leurs qualités d'attaquants. Invaincu cette saison, le double du CTT Eclair offrira à coup sûr une bonne résistance aux Bernois.

Mais, et quel que soit le résultat de la rencontre, qualités et jeu spectaculaire devraient être au rendez-vous. Amis de la petite balle blanche, ne manquez donc pas ce match. Ce d'autant plus que l'entrée sera libre aux Endroits. (jm)

À L'AFFICHE

LNB

Ce soir

20.00 La Chx-de-Fds - Lausanne
Grasshopper - Martigny-VS

CLASSEMENT

1. Martigny	22	16	1	5	104	68	33
2. Rapperswil	22	16	1	5	90	57	33
3. Thurgovie	22	13	2	7	87	69	28
4. Coire	22	13	2	7	84	72	28
5. Lausanne	22	10	1	11	83	70	21
6. Grasshopp.	22	8	3	11	70	80	19
7. Chx-de-Fds	22	8	3	11	80	94	19
8. Herisau	22	6	3	13	66	84	15
9. Ajoie	22	7	1	14	68	92	15
10. Bülach	22	3	3	16	59	105	9

PREMIÈRE LIGUE, groupe 3

Hier soir

Villars - Yverdon 7-3

CLASSEMENT

1. GE Servette	18	16	1	1	92	28	33
2. Neuchâtel	19	13	1	5	103	58	27
3. Sierre	19	12	1	6	107	66	25
4. Saas Grund	18	11	2	5	78	53	24
5. Viège	19	11	2	6	91	63	24
6. Octodure	19	10	0	9	79	74	20
7. Villars	19	8	3	8	68	78	19
8. Fleurier	19	8	2	9	75	86	18
9. Tramelan	19	6	2	11	64	75	14
10. Star LS	18	6	0	12	59	86	12
11. Monthey	19	3	0	16	54	118	6
12. Yverdon	18	1	0	17	43	128	2

EN CHIFFRES

LES COMPTEURS DE LNB

(premier chiffre: points; entre parenthèses: buts et assists)

1. Lambert (HCC)	..	44	(24, 20)
2. Malgin (Coire)	..	40	(22, 20)
3. Glowa (Martigny)	..	42	(19, 23)
4. Kwartalnov (Coire)	..	41	(18, 23)
5. Abersold (Martigny)	37	(21, 16)	
6. Rosol (Martigny)	..	34	(17, 17)
7. Osborne (Grassh.)	..	32	(17, 15)
8. Bisset (Rapperswil)	..	32	(16, 16)
9. Shirajev (HCC)	..	28	(7, 21)
10. Epiney (Lausanne)	..	27	(14, 13)
Miner (Ajoie)	..	27	(14, 13)
12. Allison (Rapperswil)	25	(13, 12)	
13. Heldner (Martigny)	25	(8, 17)	
14. Daoust (Thurgovie)	24	(14, 10)	
15. McLaren (Bülach)	22	(13, 9)	
16. Stehlin (Rapperswil)	22	(11, 11)	
17. Ayer (Grasshopper)	22	(8, 14)	
18. Vik (Herisau)	..	20	(14, 6)
19. Hotz (Grasshopper)	20	(12, 8)	

Puis les autres Chaux-de-Fonnières

Oppliger	..	19	(4, 15)
Laczko	..	18	(8, 10)
Leimgruber	..	14	(10, 4)
Pfosi	..	11	(6, 5)
Lüthi	..	10	(6, 4)
Gazzaroli	..	9	(5, 4)
Jeannin	..	6	(3, 3)
Ott	..	5	(0, 5)
Rohrbach	..	4	(2, 2)
Dick	..	3	(3, 0)
Campbell	..	3	(0, 3)
Baume	..	2	(1, 1)
Murisier	..	2	(1, 1)
Zimmermann	..	1	(1, 0)
Raess	..	1	(0, 1)
Rod	..	1	(0, 1)

PÉNALTIES (EN MINUTES)

1. Lausanne	..	222
2. Rapperswil	..	237*
3. Thurgovie	..	265*
4. La Chaux-de-Fonds	..	294*
Herisau	..	294
6. Martigny-Valais	..	304*
7. Bülach	..	310*
8. Grasshopper	..	342*
9. Coire	..	351
10. Ajoie	..	386*

*Une pénalité de match équivalait à 20 minutes.

Les Chaux-de-Fonnières pénalisés (en minutes)

1. Oppliger	..	47*
2. Lambert	..	35
Murisier	..	35*
4. Leimgruber	..	26
Pfosi	..	26
Shirajev	..	26
7. Gazzaroli	..	24
8. Laczko	..	14
9. Baume	..	10
Lüthi	..	10
11. Dick	..	8
Vuillemin	..	8
13. Ott	..	7
14. Raess	..	6
15. Jeannin	..	4
16. Campbell	..	2
Rod	..	2
Rohrbach	..	2
HCC**	..	2

*Une pénalité de match équivalait à 20 minutes.
**Surnombre.



Bd des Eplatures 21 - 2304 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/26 00 04

Venez voir!

Aladdin et ses Tapis d'Orient



NOCTURNES jusqu'à 22 heures

PRIX SPECTACULAIRES

sur un grand choix de tapis d'Orient

(Magnifiques pièces anciennes de collection)

En exclusivité: importation directe du Pérou couvertures et plaids en ALPACA

visavis

actuel cette semaine

valable du 16.12. au 18.12.93

Ananas

frais, transporté par avion

pièce



3.70

Oranges

Navelinas

d'Espagne kg **-.95**

Crème à café

1/2 litre

2.50

Camembert Baek

125 g **2.20**

Jambon roulé

fumé

kg **12.90**

Sandra

Mouchoirs 10 x 10

1.30

BONNY Jus d'orange

1 litre **-.95**

Châteauneuf-du-Pape

AC 1991/92

«Sélection Bergeron» 75 cl **8.95**

Fleurie AC 1992

«Sélection Bergeron» 75 cl **9.40**



JACOBS Café Médaille d'or

250 g **3.60**

moulu, sous vide 500 g **5.95**

Heró Gourmets

Choix de légumes avec chanterelles

850 g **4.90**

Palmolive

Abwasmittel/Vaisselle

Duo 2 x 750 ml **5.90**

SHEBA

Pour votre chat

• Boeuf 100 g **1.-**

Cesar

Pour votre chien

• boeuf 150 g **1.15**

MAGA Color

compact

Lessive complète sachet recharge 3 kg **14.50**

Lenor

Ultra • Fraîcheur d'avril Sachet recharge

Revitalisant textile 750 ml **5.50**

AVIS OFFICIEL

Concours d'arts plastiques à deux degrés pour la décoration des cours et du noyau central des nouveaux bâtiments de la Faculté des sciences à Neuchâtel

Le jury s'est réuni les 5, 6 et 7 avril 1993 pour examiner et juger les 125 projets remis par les concurrents du premier degré ainsi que les 6 et 7 décembre 1993 pour juger du second degré du concours. Au terme de ses délibérations, il a procédé à l'attribution des prix et achats suivants:

1er rang, 1er prix: Fr. 14000.-

Projet No 31: *Les cours étoilées*
Auteurs: Elisabeth Masé, artiste, Bâle; Simon Rösch, architecte ETH/SIA, Bâle
Consultants: Cadplan, Zeichnungs-Service, Bâle; Devis & Détails, Bâle; Pierre Kreis, architecte EPFZ/SIA, Montreux; Morath AG, Spengler, Allschwil; Abakus Natursteine AG, Birsfelden; Aco SA, Netstal

2e rang, 2e prix: Fr. 12000.-

Projet No 65: *Zircon*
Auteurs: Margrit Althammer et René Hochuli, architectes ETH/SIA, Zurich
Collaborateurs: Yvonne Rudolf, architecte ETH;
1er degré: Anita Reich, cand. architecte ETH
Consultants: Physique du bâtiment H.-P. Zeugin, Münsingen; Conseil technique Quendoz Glas AG, Schlieren

3e rang, 3e prix: Fr. 10000.-

Projet No 72: *Synergie*
Auteur: Jachen U. Känz, architecte ETH/SIA, Lugano

Collaboratrice: Alexandra Känz, étudiante
1er degré: Renzo Vallebuona, architecte

4e rang, 4e prix: Fr. 8000.-

Projet No 101: *Et au milieu coule une rivière*
Auteurs: Elisabeth Brauen et Rudolf Zoss, architectes, Nidau

Consultants: Jocelyn Bottinelli, architecte, Bienne
1er degré: Jocelyn Bottinelli; Wolfgang Winter, ingénieur du bois, Bienne
2e degré:

5e rang, 5e prix: Fr. 6000.-

Projet No 121: *L'espace vert*
Auteurs: Jann M. Jenatsch et Andreas Lüdi, architectes ETH/SIA, Zurich

Consultants: Stefan Rotzler, Landschaftsarchitekt BSLA
1er degré: Stefan Rotzler; Markus Aerni, ing. ETH/SIA;
2e degré: VSL International Ltd.; Acklin, Metall und Stahlbau

6e rang, 6e prix: Fr. 5000.-

Projet No 6: *Arche*
Auteur: Heinz Niederer, sculpteur, Zurich
Consultant: Geilinger SA, Yvonand

7e rang, 7e prix: Fr. 3000.-

Projet No 103: *Contes divers*
Auteurs: Blau & Gelb Landschaftsarchitekten HTL; Bedt Wyss et Pascal Di Mito, architectes paysagistes ETS, Jona
Collaborateur: Lino Gunz, écrivain, Uerikon

8e rang, 8e prix: Fr. 2000.-

Projet No 55: *Jonc*
Auteurs: Bettina Cadetg, architecte EPFZ, Bienne
Christian Stucki, architecte ETS, Bienne
Simone Kocher, sculpteuse sur pierre, Bienne
Consultant: Chritoph Iseli, ingénieur forestier EPFZ, Bienne

1er achat: Fr. 3000.-

Projet No 91: *Papalagi*
Auteurs: Thomas Stählin, architecte ETH/SIA, Lucerne; Henriette Stählin, femme sculpteur, Lucerne; Klaus Ziltener, architecte HSG, Zurich

2e achat: Fr. 2000.-

Projet No 7: *Air Mail*
Auteurs: Emmanuelle Chanson et Stéphane Gings, architectes, Lausanne

Le président du jury: Jean Guinand, conseiller d'Etat
L'exposition publique des projets aura lieu du 12 décembre 1993 au 16 janvier 1994 au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel. (Heures d'ouverture: mardi-dimanche 10 à 12 h, 14 à 17 h; jeudi, entrée libre)

Football - Le calendrier du tour de promotion-relégation LNA/LNB est connu

NE Xamax: d'abord St-Gall



Philippe Perret

«Le maintien en LNA, c'est par là!»

Le calendrier du tour de promotion-relégation LNA/LNB, qui débute le dimanche 20 février 1994, est connu. NE Xamax, qui fait partie de ce tour pour la première fois de son histoire, commencera son pensum en accueillant St-Gall.

PREMIER TOUR

Dimanche 20 février: Bâle - Kriens. NE Xamax - St-Gall. Schaffhouse - Zurich. Yverdon - Etoile Carouge.
Dimanche 27 février: Etoile Carouge - Schaffhouse. Kriens - Yverdon. St-Gall - Bâle. Zurich - NE Xamax.

Samedi 5 mars: Yverdon - Zurich. Bâle - Etoile Carouge. NE Xamax - Kriens. Schaffhouse - St-Gall.

Dimanche 13 mars: St-Gall - Yverdon. Zurich - Bâle. Etoile Carouge - NE Xamax. Kriens - Schaffhouse.

Dimanche 20 mars: Yverdon - NE Xamax. Bâle - Schaffhouse. St-Gall - Etoile Carouge. Zurich - Kriens.

Dimanche 27 mars: NE Xamax - Bâle. Schaffhouse - Yverdon. Etoile Carouge - Zurich. Kriens - St-Gall.

Jeudi 31 mars: Yverdon - Bâle. NE Xamax - Schaffhouse. Zurich - St-Gall. Kriens - Etoile Carouge.

DEUXIÈME TOUR

Samedi 9 avril: Bâle - Yverdon. Schaffhouse - NE Xamax. St-Gall - Zurich. Etoile Carouge - Kriens.

Samedi 16 avril: Bâle - NE Xamax. Yverdon - Schaffhouse. Zurich - Etoile Carouge. St-Gall - Kriens.

Samedi 23 avril: NE Xamax - Yverdon. Schaffhouse - Bâle. Etoile Carouge - St-Gall. Kriens - Zurich.

Samedi 30 avril: Bâle - Zurich. NE Xamax - Etoile Carouge. Schaffhouse - Kriens. Yverdon - St-Gall.

Mardi 3 mai: Zurich - Yverdon. Etoile Carouge - Bâle. Kriens - NE Xamax. St-Gall - Schaffhouse.

Samedi 7 mai: Schaffhouse - Etoile Carouge. Yverdon - Kriens. Bâle - St-Gall. NE Xamax - Zurich.

Mardi 10 mai: Etoile Carouge - Yverdon. Kriens - Bâle. St-Gall - NE Xamax. Zurich - Schaffhouse. (si)

(Impar-Galley)

World Cup 94

Quels chapeaux?

Après l'officialisation par la FIFA des six pays désignés comme têtes de série, la Commission d'organisation de la World Cup 94 - du 17 juin au 17 juillet 1994 aux Etats-Unis - examinera, aujourd'hui à Las Vegas, la répartition des dix-huit équipes restantes dans les différents chapeaux.

Il entre dans les intentions de la FIFA et du Comité organisateur de faire en sorte qu'il n'y ait pas plus de deux pays européens dans chacun des six groupes de quatre équipes ou, à tout le moins, un groupe avec trois européens et cinq avec deux.

La FIFA souhaite également que les équipes d'une Confédération autre que l'Europe ne se retrouvent pas dans le même groupe. La Commission devrait ainsi décider de mettre dans un même chapeau les trois pays africains qualifiés (Cameroun, Maroc et Nigeria), la Bolivie et la Colombie (Amérique du Sud) et le Mexique.

Un autre chapeau pourrait être constitué des pays européens les mieux classés après ceux désignés comme têtes de série, soit l'Espagne, la Russie, l'Eire, la Roumanie, les Pays-Bas et Bulgarie.

Le chapeau dit des «petits» serait composé des deux qualifiés de la zone Asie (Corée du Sud et Arabie saoudite), et des quatre pays européens les moins bien classés: Suède, Grèce, Norvège et Suisse. (si)

BRÈVES

Football

L'AC Milan out!

Coupe d'Italie. Huitième de finale retour: Piacenza (B) - AC Milan 1-0 (aller 1-1). Torino (A) - Atalanta Bergamo (A) 0-0 (3-0). Avellino (C) - Ancona (B) 2-2 (0-1). Venezia (B) - Fiorentina (B) 0-0 (2-1). Brescia (B) - Parma (A) 2-3 (1-1). Foggia (A) - Cesena (B) 2-0 a.p. (0-1). Inter (A) - Udinese (A) 2-1 (0-0).

Marseille gagne

Marseille a battu Montpellier 2-0 (1-0) en Hérault, en match en retard de la 13e journée du championnat de France, grâce à des buts de Rui Barros et de Henry, revenant ainsi à quatre points du PSG.

LNA, POUR LE TITRE

PREMIER TOUR

Dimanche 20 février: Servette - Young Boys. Lucerne - Sion. Lugano - Lausanne. Grasshopper - Aarau.

Dimanche 27 février: Lausanne - Grasshopper. Aarau - Servette. Young Boys - Lucerne. Sion - Lugano.

Samedi 5 mars: Servette - Sion. Lucerne - Lausanne. Lugano - Aarau. Grasshopper - Young Boys.

Dimanche 13 mars: Aarau - Lucerne. Young Boys - Lugano. Sion - Grasshopper. Lausanne - Servette.

Dimanche 20 mars: Servette - Lugano. Lucerne - Grasshopper.

per. Young Boys - Lausanne. Sion - Aarau.

Dimanche 27 mars: Lugano - Lucerne. Grasshopper - Servette. Lausanne - Sion. Aarau - Young Boys.

Jeudi 31 mars: Servette - Lucerne. Lugano - Grasshopper. Sion - Young Boys. Aarau - Lausanne.

DEUXIÈME TOUR

Samedi 9 avril: Lucerne - Servette. Grasshopper - Lugano. Young Boys - Sion. Lausanne - Aarau.

Samedi 16 avril: Lucerne - Lugano. Servette - Grasshopper. Sion - Lausanne. Young Boys - Aarau.

Samedi 23 avril: Lugano - Servette. Grasshopper - Lucerne. Lausanne - Young Boys. Aarau - Sion.

Samedi 30 avril: Lucerne - Aarau. Lugano - Young Boys. Grasshopper - Sion. Servette - Lausanne.

Mardi 3 mai: Sion - Servette. Lausanne - Lucerne. Aarau - Lugano. Young Boys - Grasshopper.

Samedi 7 mai: Grasshopper - Lausanne. Servette - Aarau. Lucerne - Young Boys. Lugano - Sion.

Mardi 10 mai: Young Boys - Servette. Sion - Lucerne. Lausanne - Lugano. Aarau - Grasshopper. (si)

LNB, CONTRE LA RELÉGATION (GROUPE 1)

PREMIER TOUR

Dimanche 6 mars: UGS - Old Boys. Gossau - Winterthur. Delémont - Baden. Bulle - Locarno.

Dimanche 13 mars: Baden - Bulle. Locarno - UGS. Old Boys - Gossau. Winterthur - Delémont.

Dimanche 20 mars: UGS - Winterthur. Gossau - Baden. Delémont - Locarno. Bulle - Old Boys.

Dimanche 27 mars: Locarno - Gossau. Old Boys - Delémont. Winterthur - Bulle. Baden - UGS.

Samedi 2 avril: UGS - Delémont.

mont. Gossau - Bulle. Old Boys - Baden. Winterthur - Locarno.

Samedi 9 avril: Delémont - Gossau. Bulle - UGS. Baden - Winterthur. Locarno - Old Boys.

Samedi 16 avril: UGS - Gossau. Delémont - Bulle. Winterthur - Old Boys. Locarno - Baden.

DEUXIÈME TOUR

Samedi 23 avril: Gossau - UGS. Bulle - Delémont. Old Boys - Winterthur. Baden - Locarno.

Samedi 30 avril: Gossau - Delémont. UGS - Bulle. Winterthur - Baden. Old Boys - Locarno.

Mardi 3 mai: Delémont - UGS. Bulle - Gossau. Baden - Old Boys. Locarno - Winterthur.

Samedi 7 mai: Gossau - Locarno. Delémont - Old Boys. Bulle - Winterthur. UGS - Baden.

Samedi 14 mai: Winterthur - UGS. Baden - Gossau. Locarno - Delémont. Old Boys - Bulle.

Samedi 21 mai: Bulle - Baden. UGS - Locarno. Gossau - Old Boys. Delémont - Winterthur.

Samedi 28 mai: Old Boys - UGS. Winterthur - Gossau. Baden - Delémont. Locarno - Bulle.

4 et 8 juin: matches de barrage afin de désigner le septième relégué. (si)

LNB, CONTRE LA RELÉGATION (GROUPE 2)

PREMIER TOUR

Dimanche 6 mars: Granges - Sursee. Bellinzzone - Fribourg. Wil - Chênois. Monthey - Chiasso.

Dimanche 13 mars: Chênois - Monthey. Chiasso - Granges. Sursee - Bellinzzone. Fribourg - Wil.

Dimanche 20 mars: Granges - Fribourg. Bellinzzone - Chênois. Wil - Chiasso. Monthey - Sursee.

Dimanche 27 mars: Chiasso - Bellinzzone. Sursee - Wil. Fribourg - Monthey. Chênois - Granges.

Samedi 2 avril: Granges - Wil.

Bellinzzone - Monthey. Sursee - Chênois. Fribourg - Chiasso.

Samedi 9 avril: Wil - Bellinzzone. Monthey - Granges. Chênois - Fribourg. Chiasso - Sursee.

Samedi 16 avril: Granges - Bellinzzone. Wil - Monthey. Fribourg - Sursee. Chiasso - Chênois.

DEUXIÈME TOUR

Samedi 23 avril: Bellinzzone - Granges. Monthey - Wil. Sursee - Fribourg. Chênois - Chiasso.

Samedi 30 avril: Bellinzzone - Wil. Granges - Monthey. Fribourg - Chênois. Sursee - Chiasso.

Monthey - Bellinzzone. Chênois - Sursee. Chiasso - Fribourg.

Samedi 7 mai: Bellinzzone - Chiasso. Wil - Sursee. Monthey - Fribourg. Granges - Chênois.

Samedi 14 mai: Fribourg - Granges. Chênois - Bellinzzone. Chiasso - Wil. Sursee - Monthey.

Samedi 21 mai: Monthey - Chênois. Granges - Chiasso. Bellinzzone - Sursee. Wil - Fribourg.

Samedi 28 mai: Sursee - Granges. Fribourg - Bellinzzone. Chênois - Wil. Chiasso - Monthey.

4 et 8 juin: matches de barrage afin de désigner le septième relégué. (si)

Hockey sur glace - Deuxième ligue: Université NE facile

Létourneau: neuf buts!

● UNIVERSITÉ NE - ALLAINÉ 23-4 (9-0 9-1 5-3)

Contre un adversaire qui s'est présenté en retard (chutes de neige obligent) et qui, de surcroît, ne s'était déplacé qu'avec un minimum de joueurs, Université NE s'est offert une joyeuse promenade de santé hier au soir.

Le coach Matthey a ainsi pu faire évoluer tout son petit monde, y compris les deux juniors Fischer et Willi, l'entraîneur Rochette jouant sur deux lignes.

Littoral: 60 spectateurs. Arbitres: MM. Jeanmairet et Reeves.

Buts: 2e Létourneau (Ross) 1-0. 5e Rochette (Positano) 2-0. 5e Létourneau (Dubois) 3-0. 7e Fischer (Ross) 4-0. 10e Gosselin (Rochette, Vaucher) 5-0. 11e Létourneau 6-0. 12e Ross 7-0. 14e

Létourneau (Ross) 8-0. 17e Rochette (Gosselin) 9-0. 24e Guenin (Kunz) 9-1. 25e Gigon (Rochette) 10-1. 26e Ross (Létourneau, Vaucher) 11-1. 29e Bobillier (Létourneau) 12-1. 31e Létourneau 13-1. 32e Létourneau (Rochette) 14-1. 38e Gosselin (Floret) 15-1. 38e Rochette 16-1. 39e Willi (Ross) 17-1. 40e Létourneau (Ross) 18-1. 42e Létourneau (Gigon) 19-1. 42e Willi (Dubois) 20-1. 44e Létourneau (Rochette) 21-1. 47e Reber 21-2. 52e Kunz 21-3. 56e Rochette (Willi) 22-3. 60e Siegenthaler 22-4. 60e Positano (Rochette) 23-4.

Pénalités: aucune.

Université NE: Matthey; Bobillier, Y. Gigon; Floret, Vaucher; Willi, Fischer; Positano, Rochette, Gosselin; Dubois, Létourneau, Ross.

Allainé: Guttly; Reber, Kunz; Guenin, Siegenthaler; Meyer, Sanglard, S. Gigon. (deb)

Moutier bat aisément Le Locle

Confiance révélatrice

● MOUTIER - LE LOCLE 10-1 (4-1 3-0 3-0)

Après la surprenante défaite concédée à Court, le HC Moutier entendait bien profiter de la venue du Locle pour se refaire une santé. Ce fut fait... et bien fait.

Les Prévôtois ont en effet remporté ce match plus facilement qu'escompté. La confiance qu'ils manifestèrent dès les premiers instants de la partie ne tardait pas à se faire sentir au tableau d'affichage.

C'est donc tout naturellement que Moutier ouvrit le score, puis l'aggrava, avant de parfaitement gérer son avantage, malgré une réaction locloise dans la deuxième partie du deuxième tiers.

Patinoire prévôtoise: 280 spectateurs.

Arbitres: MM. Kramer et Turian.

Buts: 5e Borruat 1-0. 11e Meusy (Borer) 2-0. 14e Jolidon (Vogt) 3-0. 15e Mayor 3-1. 15e Meusy (Hostettmann) 4-1. 22e

Borruat 5-1. 27e Jolidon 6-1. 39e Horger (Jolidon) 7-1. 50e Meusy (Jolidon) 8-1. 50e Jolidon (Meusy) 9-1. 50e Lehmann (Borer) 10-1.

Pénalités: 5 x 2' contre Moutier, 8 x 2' contre Le Locle.

CLASSEMENT

1. Moutier	9	8	0	1	85-17	16
2. Uni NE	9	6	1	2	59-35	13
3. Unterstadt	9	6	1	2	56-41	13
4. Saint-Imier	9	5	1	3	38-30	11
5. Pts-Martel	8	4	1	3	33-25	9
6. Le Locle	8	4	1	3	45-42	9
7. Court	9	4	1	4	34-36	9
8. Fr.-Mont.	9	3	0	6	31-40	6
9. Star CdF	9	1	0	8	22-65	2
10. Allainé	9	0	0	9	19-91	0

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 17 décembre. 20 h 30: Star Chau-de-Fonds - Franches-Montagnes. Samedi 18 décembre. 17 h 30: Moutier - Les Ponts-de-Martel. 18 h 30: Saint-Imier - Le Locle. 20 h: Université NE - Court. Dimanche 19 décembre. 20 h 15: Unterstadt-Etat FR - Allainé.

Pour réussir vos réceptions, anniversaires, mariages ou autres manifestations, adressez-vous à notre...

...Party Service

Un service où qualité, fraîcheur et diversité des mets se surpassent.

- **Livraison à domicile** (tous les jours, y compris le dimanche)
- **Personnel qualifié à votre disposition**
- **Location de matériel** (vaisselle)
- **Disponibilité des salles de nos restaurants** (le soir dès 19.00 h. et le dimanche)

Nous vous libérons de tous soucis et vous garantissons un service à la mesure de vos exigences.

Simplifiez-vous la vie et adressez-vous sans engagement à :

Coop Party Service	La Chaux-de-Fonds	Tél. 039 / 254.200
Restaurant Coop	La Chaux-de-Fonds	Tél. 039 / 231.117
Restaurant Coop	Delémont	Tél. 066 / 223.525
Restaurant Coop	Porrentruy	Tél. 066 / 661.755



La Chaux-de-Fonds

OFFRES D'EMPLOI



VILLE DE NEUCHÂTEL

Afin de pourvoir une place devenue vacante, les Hôpitaux Cadolles-Pourtalès mettent au concours le poste d'

**enseignant(e) en soins infirmiers à 50%
ou enseignant(e)-assistant(e) en soins infirmiers à 50%**

Vous êtes motivé(e) à enseigner dans le programme de soins généraux de l'École La Source (stages à Neuchâtel), enseignement théorique à Lausanne.

Vous avez l'esprit d'initiative et de créativité.

Vous êtes en possession:

- d'un diplôme en soins infirmiers;
- d'une expérience professionnelle d'infirmière de 4 ans au minimum;
- d'un diplôme en pédagogie (ESEI niveau II ou équivalence) ou prêt(e) à faire la formation ultérieure.

Vous cherchez à travailler dans une ambiance dynamique et chaleureuse, à avoir de larges possibilités de formation permanente pour développer vos compétences professionnelles et personnelles.

En ce cas, votre candidature nous intéresse et nous la traiterons avec soin et discrétion.

Entrée en fonction: 1er février 1994.

Les postes mis au concours dans l'administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Pour tous renseignements, prière de vous adresser à Mme C. Augsburg, directrice de l'école La Source à Lausanne, ☎ 021/647 77 11.

Les offres écrites avec les documents d'usage sont à envoyer à l'office du personnel de l'Hôpital des Cadolles, case postale 1780, 2002 Neuchâtel, jusqu'au 23 décembre 1993.

28-1903



VILLE DE NEUCHÂTEL

Afin de pourvoir une place vacante, les Hôpitaux Cadolles-Pourtalès mettent au concours un poste d'

INFIRMIER(ÈRE)-CHEF D'UNITÉ DE SOINS

pour un service de médecine.

Si vous souhaitez:

- gérer les activités relatives à l'administration d'une unité de soins de 16 lits, dans l'optique d'assurer aux patients des soins de qualité, conformément à la conception de soins en vigueur;
 - exercer une activité de cadre dans un hôpital de moyenne grandeur;
 - faire partie d'une équipe de premiers cadres;
- si vous possédez:
- un diplôme en soins infirmiers enregistré par la Croix-Rouge Suisse;
 - une expérience professionnelle de 3 ans au minimum, dont 2 ans au moins en service de médecine;
 - un certificat d'ICUS, sinon la capacité et la volonté de suivre la formation de la créativité;
 - des qualités d'organisateur(trice) et d'animateur(trice);
 - l'envie d'assumer des responsabilités;
- alors vous êtes la personne à qui nous offrons:
- un poste d'ICUS auprès d'une équipe soignante motivée;
 - une formation continue et/ou complémentaire en relation avec le poste de travail ou votre désir de faire carrière;
 - un poste stable et 41 heures de travail par semaine.

Entrée en fonction: date à convenir.

Les postes mis au concours dans l'administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Pour tout renseignement, M. C. Bourquin, infirmier-chef du service de médecine, hôpital des Cadolles, ☎ 038/229 111, est à votre disposition entre 8 h 15 et 9 h ou entre 16 h et 17 h. Les offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats sont à adresser à l'office du personnel de l'hôpital des Cadolles, case postale 1780, 2002 Neuchâtel, jusqu'au 30 décembre 1993.

28-1903

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX VOITURES

Bus, camionnettes. Kilométrage, état: sans importance.

Paiement comptant.
☎ 077/47 61 89

28-508170

Crédit rapide

038/51 18 33
Discretion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance
+ Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville

6-1575

OTTO LE SOLDEUR

Cadeaux utiles presque donnés!

Grand joie - petit prix!

p.ex.: Service de table et à café, verres à vin rouge et blanc, moules à gratin, articles de papeterie, bijoux et parures Barbie, animaux en peluche, jouets, accessoires de maison de poupée, div. poupées etc.

Chocolat 1.-

Williams, Kirsch ou Truffes, 100 g

Pantalon jeans pour bébés 14.90

t. 74 - 86, doublé coton, ours sur genou



Salopette 14.90 pour bébés

en uni, bleu/rouge ou rouge/bleu doublure en contraste 100 % coton, avec applications t. 74/80 - 98/104



Training pour enfants

avec motif Dino, col polo 50 % coton 50 % acryl t. 104 - 152 **24.90**



Parka pour bébés 29.90

avec capuchon et poches matelassé, multicolore, doublé coton avec cordon dans la taille t. 74/80 - 98/104



Chemise pour hommes

100 % viscose imprimée, t. M - XXL

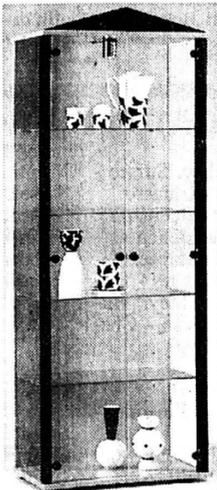
exclusif **29.90**

Shirt polaire pour enfants

pink, bleu foncé ou violet, col polo avec fermeture éclair et taillade de côté t. 98 - 164 **34.90**

34.90

Vitrine hêtre/noir à 2 portes **239.-**



Vous nous trouvez à:

CHAUX-DE-FDS.
Cap Sud
Blvd. des Eplatures/via à-vis JUMBO
Lu 13.30-18.30 h
Ma - Ve 09.00-12.00/13.30 - 18.30 h
Samedi 08.00 - 17.00 h non-stop

180-19288

L'Impartial ICI ET MAINTENANT

Bulletin de changement d'adresse

à expédier sous enveloppe affranchie au Journal L'Impartial SA, Service de diffusion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Nom et Prénom: _____

(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue: _____

NP/Localité: _____

Nouvelle adresse: Hôtel/ chez: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

AVIS IMPORTANT

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 7 jours à l'avance s.v.p.
2. Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement (ou l'équivalent en timbres-poste). Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50. Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
5. Avion: Prix suivant le pays.
6. Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. Paiements: les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement.

Basketball - LNB masculine: La Chaux-de-Fonds prend sa revanche à Saint-Prex

La roue a tourné

● SAINT-PREX - LA CHAUX-DE-FONDS 73-83 (38-45)

La roue semble avoir tourné. Hier au soir, à Saint-Prex, La Chaux-de-Fonds a vengé le cuisant échec infligé lors du match aller par l'équipe vaudoise. En s'imposant 83-73 (45-38), les «jaune et bleu» semblent s'être remis sur les bons rails. Et ils ont récolté hier leur deuxième succès de la saison, succès qui, s'il ne change pas grand-chose à leur situation, aura au moins le mérite de conforter leur confiance.

tendait certainement pas à devoir tenir un rôle aussi important si rapidement, s'est fort bien acquitté de sa tâche.

Lorsque le jeune distributeur céda sa place à Benoît (11e), le score indiquait un avantage d'une longueur en faveur du BBCC (19-18). Mais les Chaux-de-Fonniers n'en avaient pas fini avec leurs ennuis.

A la 13 minute, Chatellard se coïncait le dos. Il n'allait plus réapparaître avant la pause, et l'essai d'une minute tenté juste après le thé ne s'avérait guère concluant. «Je ne sais pas si Didier sera rétabli pour le match de samedi contre Pâquis-Seujet», précisait l'entraîneur Pierre-Alain Benoît.

YUGOSLAVE BIEN NOTÉ

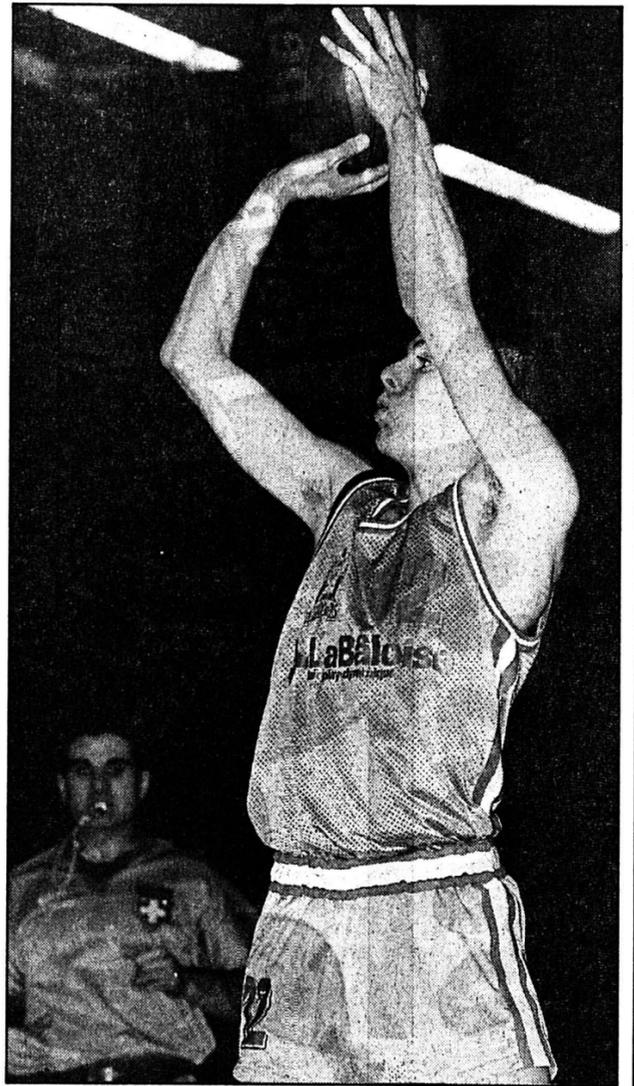
Toujours est-il que, malgré ces deux coups durs, La Chaux-de-Fonds n'allait pas lâcher son os. «Nous avons été surpris par l'adresse du nouveau Yougoslave de St-Prex» ajoutait Benoît. Blagojevic a en effet «cartonné» dans les premières minutes du

match, mais la défense «box and one» appliquée par les Neuchâtelais se révéla efficace.

Forrer, Sauvain et Mühlbach, qui se sont successivement occupés de l'étranger de St-Prex, ont en effet fourni une remarquable prestation défensive, à l'instar de toute l'équipe d'ailleurs. Le fait que des joueurs comme McCarthy et Marion n'aient respectivement marqué que 7 et 2 points (alors qu'ils s'étaient fait les auteurs de 19 et 13 points au match aller) reflète bien la solidité défensive des Chaux-de-Fonniers.

Ces derniers allaient avoir quelques sueurs froides entre la 27e et la 31 minute. Car, de 59-45 en leur faveur, le score passa à 59-58. C'est cet instant que choisit Ian Forrer pour aligner quatre paniers, relançant ainsi ses équipiers vers la victoire.

Une victoire qui ne signifie pas grand-chose quant au classement et au destin du BBCC, mais qui est néanmoins de nature à le remettre en selle. Et il en avait bien besoin! R.T.



Grégoire Bois Une entrée remarquable. (Impar-Galley)

Delgado: retraite à fin 1994 - L'Espagnol Pedro Delgado, 33 ans, a annoncé qu'il mettrait un terme à sa carrière à la fin de la saison 1994. «J'avais cette idée en tête depuis quelque temps, mais je resterai lié au cyclisme» a déclaré Delgado, en ajoutant qu'il espérait faire une «bonne dernière année». Delgado, vainqueur du Tour de France 1988, n'a pas fourni de précisions sur son calendrier 1994. (si)

BRÈVE
Football
Revanche argentine
Sans Maradona, l'Argentine a pris sa revanche de la finale du Mondiale 90, en battant l'Allemagne 2-1 (1-1), en match amical à Miami (Floride).

TV-SPORTS
TSI
12.30 Mezzogiorno di sport.
France 2
15.40 Tiercé.
France 3
20.30 Le journal des sports.
Eurosport
09.00 Eurotennis.
11.00 Marathon.
12.00 Football.
14.00 Snooker.
16.00 Objectif Lillehammer.
16.30 NHL action.
17.30 Motors.
18.30 Euroski.
19.30 News 1.
20.00 Golf.
22.00 Football.

BANCO JASS
♥ 7, 8, 9, 10
♣ 8, 10, R
♦ R, A
♠ 8, 10, V

La Chaux-de-Fonds a donc remporté un match qu'il se devait de ne pas perdre, histoire d'effacer de sa mémoire la remontée de St-Prex lors du match aller (l'équipe vaudoise perdait de trente points peu avant la mi-temps... mais elle s'était imposée).

DEUX COUPS DURS

Rien ne laissait pourtant présager une telle performance. Ainsi, Thierry Benoît se tordait la cheville dès la 1re minute. Heureusement pour les Chaux-de-Fonniers, Grégoire Bois, qui ne s'at-

Salle du Cherrat: 100 spectateurs.

Arbitres: MM. Gumy et Cailion.

Saint-Prex: Charlet (4), Kostalic (3), Boillat (6), Maraviglia (5), McCarthy (7), Blagojevic (26), Tache (5), Gostelly (15), Marion (2).

La Chaux-de-Fonds: Donzé, Sauvain (8), Robert (7), Benoît (10), Forrer (12), Philidius (2),

Bois (4), Chatellard (5), Mühlbach, McWhorter (35).

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Grange (blessé).

En chiffres: La Chaux-de-Fonds inscrit 31 paniers sur 69 tirs (45%), dont 5 à trois points (2 x Benoît, 2 x McWhorter et Chatellard), et 16 lancers francs sur 19 (84%).

Au tableau: 5e: 8-12, 10e: 21-18; 15e: 36-37; 25e: 43-55; 30e: 58-59; 35e: 62-69.

LNA masculine: important succès d'Union NE à Lugano, mais...

Tout reste à faire

● LUGANO - UNION NE 71-77 (36-39)

Après sa cruelle déception contre Bellinzona - et encore n'en pouvait-il rien... - Union NE accomplissait hier au soir un difficile déplacement au Tessin. Les Neuchâtelais ont cependant fort bien su gérer ce match.

qualification pour le tour final. Important... mais pas décisif.

Car, si Lugano est désormais pointé à quatre points d'Union NE, la formation du président Michael Polten n'en est pas sûre de son fait pour autant, puisqu'elle se situe actuellement sous la barre, confrontations directes obligent.

En s'imposant de six longueurs, les joueurs de Milan Mrkonjic ont fait un pas important vers la

resta de que le principal était de ne pas s'incliner au Tessin. Et

cela, David Perlotto (14 points hier) et ses potes ont su le faire.

Gerra: 275 spectateurs. **Arbitres:** MM. Bertrand et Busset.

Lugano: De Hart (18), Mazzi (8), Censi (10), Piazza (7), McCollum (16), Stich (10), Giannola (2).

Union NE: Perlotto (14), Bertoncini (4), Kocic (28), V. Cramer (6), Soukharev (14), Lambelet (5), D. Cramer (2), Lopez (2). (Imp)

MESSIEURS

LNA. 13e journée. Mardi soir: FR Olympic - Vevey 94-88 (45-36). Hier soir: GE Basket - Pully 93-73 (43-38). Lugano - Union NE 71-77 (36-39). Monthey - Cossonay 96-70 (45-40). Ce soir: Bellinzona - SAM Massagno.

Classement: 1. Bellinzona 12-22. 2. FR Olympic 13-22. 3. Cossonay 13-14. 4. GE Basket 13-12. 5. Pully 13-12. 6. Monthey 13-12. 7. Union NE 13-12. 8. Vevey 13-8. 9. Lugano 13-8. 10. SAM Massagno 12-6.

LE POINT

LNB. 13e journée. Hier soir: Pâquis-Seujet - Epalinges 74-81 (38-34). St-Prex - La Chaux-de-Fonds 73-83 (38-45). Versoix - Bernex 92-80 (35-35). Vacallo - Regensdorf 113-97 (66-42). Ce soir: Reussbühl - Blonay.

Classement: 1. Versoix 13-22. 2. Pâquis-Seujet 13-20. 3. Bernex 13-18. 4. Regensdorf 13-14. 5. Epalinges 13-14. 6. Vacallo 13-12. 7. Blonay 12-10. 8. Reussbühl 12-8. 9. St-Prex 13-6. 10. La Chaux-de-Fonds 13-4.

PMUR

«Amy Best» meilleur ami?

Aujourd'hui à Vincennes Prix de Belfort (trot attelé, réunion I, course 5, 2700 mètres, départ 15 h 50)

Cette rubrique vous est offerte par les dépositaires locaux du PMU:

RESTAURANT CORTINA Rue du Bois-Noir 39 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039 269 335

RESTAURANT DU CLOS-DE-SERRIÈRES Salle des turfistes Clos-de-Serrières 2 2003 Neuchâtel Tél: 038 313 498

PUB LA CRAVACHE Rte de Neuchâtel 3a 2053 Cernier Tél: 038 532 298

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	1/5	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Ashford	2700	J. Lesne	J. Lesne	17/1	1a1a1a	Malchanceuse la dernière fois, car elle s'est par deux fois retrouvée derrière des fautifs.	IMPAR-PRONO 11* 15* 10*
2	Auctopussy	2700	J. Bruneau	D. Bethouart	28/1	Dm1a5a		
3	Abydos	2700	P. Vercruysse	P. Vercruysse	24/1	0a4a4a		
4	Ariane-des-Forêts	2700	H. Sionneau	A. Sionneau	32/1	Da0a2a	Sa dernière sortie s'est soldée par un troisième rang.	17 9 8 16 13
5	Athenais	2700	L. Roelens	B.V.B.A. Roelens	34/1	DmDm3a	10 Elle trouve en bel engagement et son driver a fait preuve d'une telle maîtrise mardi qu'il ont peut lui faire confiance.	*BASES
6	Athos-Witt	2700	J. Verbeeck	J.-L. Peupion	28/1	0a0a3a	17 Elle déçoit rarement à ce niveau et devrait, une fois encore, s'illustrer.	COUP DE POKER 8 AU 2/4 11-10
7	Arbella-du-Houlbet	2700	M. Lenoir	M. Lenoir	22/1	0a5a2a	9 On lui pardonne son faux pas. Fait aussi bien sur court que sur long parcours.	
8	Amy-Best	2700	J.-E. Dubois	J.-E. Dubois	19/1	Da0a0m	8 C'est un Dubois qui, s'il retrouve ses sensations, peut en créer une.	AU TIERCÉ POUR 18 FRANCS 11-15-X
9	Arlésienne	2700	B. De Folleville	B. de Folleville	12/1	Da1a1a	16 On ne la présente plus. Ce n'est pas sa qualité qui est en cause, mais sa régularité.	
10	Abyle-du-Vivier	2700	A. Laurent	A. Laurent	7/1	2a0a0a	13 Elle reste sur une troisième place acquise à l'autostart avec le (13).	IMPAR-SURPRISE 17 6 18 7 11 15 10 8
11	Averic	2700	C. Bigeon	C. Bigeon	5/1	0a3a0a	7 LES REMPLAÇANTS: Assez régulière, elle peut prendre un petit accessit.	
12	Anime-Bellangerie	2700	D. Dauverne	D. Dauverne	16/1	5a0a3a	6 Très fantasque. N'a pas recouru depuis trois mois. Reste tout de même possible.	
13	Adrienne	2700	C. Bazire	C. Bazire	13/1	3a0aDa		
14	Ah-Villons	2725	P. Essartial	P. Essartial	23/1	6a2a2a		
15	Ami-d'un-Soir	2725	J.-P. Darondel	J.-P. Darondel	9/1	3a6a6a		
16	Allure-Barvillaise	2725	J.-Ph. Dubois	J.-Ph. Dubois	15/1	4a0a1a		
17	America-d'Em	2725	J.-C. Hallais	F. Ballère	14/1	6a5a1a		
18	Agouti	2725	J.-M. Monclin	J.-M. Monclin	18/1	0a7a4a		
19	Ago-du-Vivier	2725	J.-P. Thomain	J.-Y. Lecuyer	35/1	0a0a2a		
20	Aiglon-d'Eau	2725	P. Viel	P. Viel	16/1	0a0a3a		

Prix choc

Mouchoirs en papier Ronda
sans menthol, 2x24x10 paquets au lieu de 6.- **5.-**
Etoile de Noël **4.90**

**Seulement jeudi,
vendredi et samedi
du 16.12. au 18.12.1993**

Tresse au beurre **2.80** vendredi et samedi
500g ~~3.50~~ 700g ~~4.60~~ **3.60**
Roses **5.90**
le bouquet de 10

**Hits hebdo Coop
du 14.12. au 20.12.1993**

Crème entière UHT **1.85**
le pot de 1,8 dl ~~2.40~~
Crème entière UHT **4.50**
1/2 litre ~~5.90~~

Planta Cuisine: cuisine + pâtisserie **2.90**
les 400g ~~3.60~~

Margarine Planta **3.10**
2x250g Duo ~~3.90~~

Cantadou aux fines herbes ou au raifort **2.60**
les 125g ~~3.80~~

Tomme J. L. nature **2.50**
2x100g Duo ~~3.90~~

Salami Tipo Milano Coop **2.20**
entier, les 100g ~~3.20~~

Salami Nostrano Coop **2.20**
entier, les 100g ~~3.20~~

Mayonnaise Thomy ou Thomynaise **-55**
à partir de 2 tubes de 265g/285g
chaque tube de moins

Moutarde Thomy, mi-forte **-40**
à partir de 2 tubes de 200g
chaque tube de moins

Crevettes Gold Star **6.90**
3x100g ~~9.90~~

Assortiment de sauces à fondue
Délicatesse Midi **7.90**
les 6 sauces en pots de 120g ~~10.90~~

Chocolats sélectionnés **1.60 à 2.60**
la boîte de de moins

p.ex. Pralinés Symphonie Suchard
500g ~~18.50~~ **15.90**

p.ex. Bâtons au kirsch Lindt, 500g ~~20.90~~ **18.50**

p.ex. Pralinés Connaisseur Fascination Lindt
500g ~~20.90~~ **18.50**

p.ex. Boules Lindor au lait Lindt, 500g **15.50**

p.ex. Mon Chéri Griottes Ferrero, 216g **9.50**

Crème glacée à la vanille Gold Star **5.90**
le bac de 1100g ~~7.90~~

Cake glacé Romanoff Gold Star **4.20**
420g ~~5.90~~

Hygiène dentaire

Dentifrice pour enfants Elmex **4.40**
2x40ml ~~5.90~~

Elmex rouge au fluorure ou Sensitive Plus **6.20**
2x80ml ~~7.80~~

Les nouveautés Coop:
Teletext page 542
Videotex *7575#

Coop vous informe:



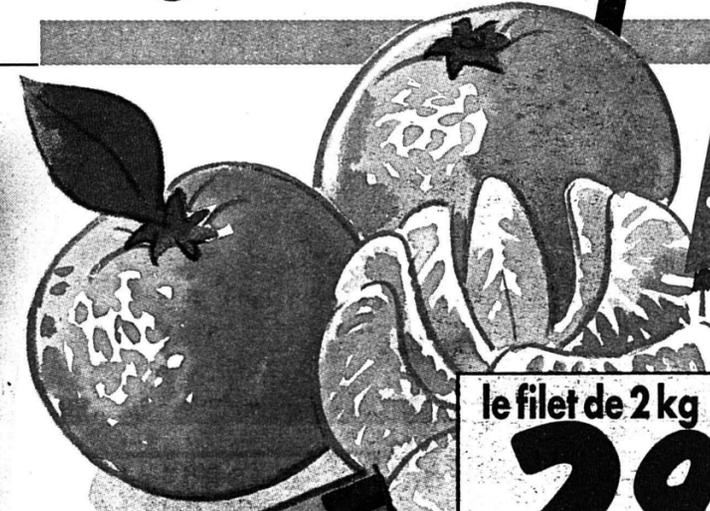
299.-
au lieu de 399.-

Espresso Satrap
Machine à espresso avec tuyère à vapeur et
broyeur incorporé

Dans les Centres Coop.

600 ml
4.50
~~6.50~~

Cake glacé «Viennetta» Lusso-Eldorado
vanille ou cappuccino
du 14.12 au 20.12.1993



le filet de 2 kg
2.90
Clémentines d'Espagne
du 16.12 au 18.12.1993

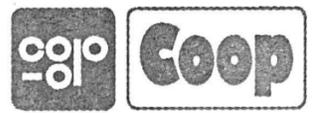


Tous les cafés en grains
Coop Jubilor, 500g
1.80
jusqu'à de moins
p.ex. Classico ~~5.70~~ 3.90 du 14.12 au 20.12.1993

Rabais permanent
Coop n° 50:

Nouveau prix
valable dès à présent
Frites au four
Gold Star
3.70
Ancien prix: 3.90

Coop
Restaurants
Le menu
de la semaine
Rôti de viande hachée
Sauce aux
champignons
Rollini Tricolore
8.-
Dans les restaurants en libre-service
14.12.-20.12.93



LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA
JURA BERNOIS

La Chaux-de-Fonds

Cabaret-ci, cabaret-là...

Avec cinq cabarets-dancings, une discothèque et un nombre encore indéterminé de cercles et de restaurants de nuit, les Chaux-de-Fonniens pourraient endosser la réputation de savoir bien s'amuser. Emoi né ces jours d'une petite annonce, y aurait-il bientôt un cabaret de plus?

Page 19

Val de Morneau

La politique hors jeu

Le collectif pour le percement d'un tunnel sur la route des Microtechniques entre Les Fins et Villers-le-Lac reprend l'action, mais ses nouveaux leaders assurent que désormais la récupération écologique de leurs objectifs est définitivement hors jeu.

Page 24

Spéléologues jurassiens Découvertes exceptionnelles

«Du côté de Châtelat, non loin de Bellelay, il y a un empoisieu au milieu d'un bosquet! Les spéléologues jurassiens ont donc sauté dans le gouffre en extrayant quelque 480 m³ de gravats. Et ils sont tombés sur un nombre incroyable d'ossements faisant de ce site une découverte exceptionnelle.

Page 28



Météo:
En plaine, temps variable. En montagne, temps le plus souvent très nuageux et neige intermittente.

Demain:
Au début, souvent très nuageux et quelques précipitations. Samedi, passagèrement en partie ensoleillé.

Lac des Brenets
751,49 m

Lac de Neuchâtel
429,17 m

Fête à souhaiter jeudi 16 décembre 1993: ALICE



4°
Lever: 8 h 12
Coucher: 16 h 43



2°
Lever: 10 h 15
Coucher: 20 h 25



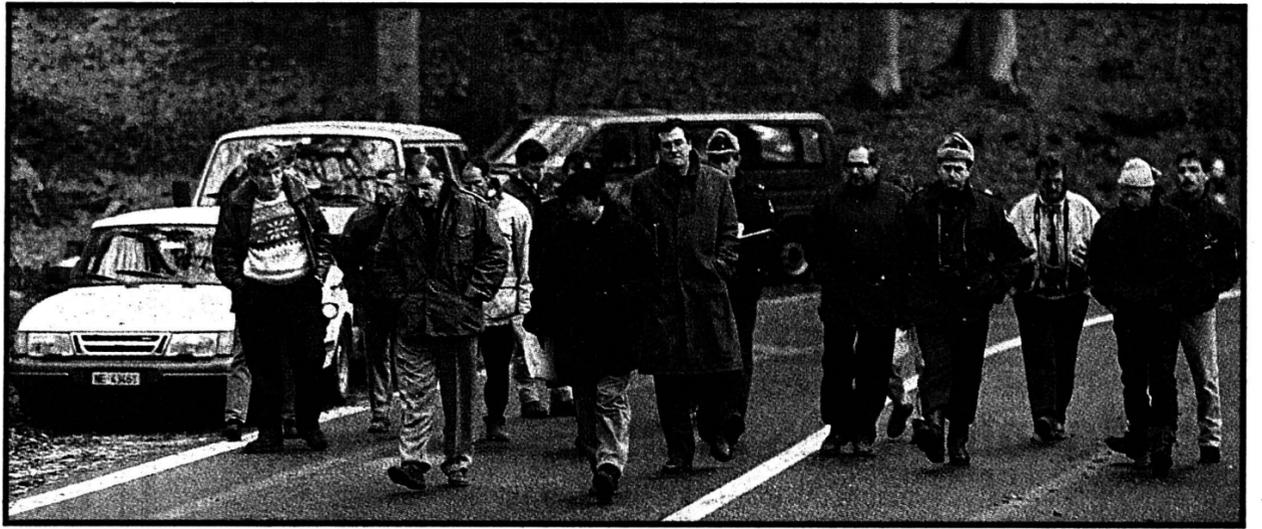
Neige
500 m



Reconstitution de l'accident du camion-citerne dans les gorges de l'Areuse

Questions sans réponse

Route bloquée à tout trafic entre Rochefort et le tunnel de La Clusette, les autorités judiciaires neuchâteloises ont procédé, hier matin, à la reconstitution de l'accident du camion-citerne qui avait provoqué, en octobre dernier, la pollution du réseau d'eau de quasi-tout le Littoral neuchâtelois. Par-delà la procédure pénale, beaucoup de questions restent encore sans réponse.



Gorges de l'Areuse

Les autorités judiciaires neuchâteloises ont procédé, hier matin, à la reconstitution de l'accident du camion-citerne. (Impar-Galley)

Le 1er octobre dernier, un camion-citerne semi-remorque transportant 20.000 litres d'essence se renversait entre Rochefort et Brot-Dessous et s'embranchait. Trois voitures étaient impliquées dans l'accident qui ne faisait, par miracle, aucun blessé. Contrairement à ce que l'on avait estimé dans un premier temps, les hydrocarbures n'étaient cependant pas tous partis en fumée. En quelques heures, trois sources d'eau potable, situées à 600 mètres en contrebas du lieu de l'accident et alimentant en eau potable 15 communes du Littoral et du Val-de-Ruz, étaient polluées. Le temps que l'on s'en aperçoive, le 2 au matin, l'eau au parfum de sans-plomb coulait déjà dans les robinets de 66.000 Neuchâte-

lois, obligeant la vidange de tous les réservoirs et canalisations.

A huit cents mètres en amont, l'accident aurait provoqué la pollution de 70% du réseau d'eau potable du canton, sources servant à l'alimentation de La Chaux-de-Fonds comprises.

Hier, sur les lieux de l'accident, les versions divergeaient bien évidemment. Pour le chauffeur du camion-citerne, c'est un véhicule venant dans le sens contraire et mordant la ligne blanche qui aurait été à l'origine de l'accident. Pour les passagers des autres véhicules, le camion roulait trop vite dans le tour-

nant. Une différence d'interprétation qui vaudra son pesant d'or au moment de la conclusion pénale de l'affaire.

Sur le plan civil, les prétentions de dédommagements risquent en effet d'être très importantes. Plus de 100.000 francs rien que pour la ville de Neuchâtel, sans parler des prétentions des entreprises qui ont dû prendre des mesures préventives mais coûteuses pour éviter des dégâts. Ni d'ailleurs du montant que pourrait coûter les éventuels travaux de décontamination du site pollué et pour lesquels des sondages exploratoires sont actuellement menés.

Mais au Service cantonal de protection de l'environnement (SCPE), on ne se fait guère d'illusions: si l'on peut envisager une évacuation du terrain souillé ou une neutralisation chimique, au vu du relief karstique du lieu, des résidus d'hydrocarbures peuvent subsister dans la roche, explique Yves-Alain Brechbühler, du SCPE. Il suffirait dès lors d'une période de grandes eaux pour que les sources soient à nouveau touchées. D'où l'idée d'installer des appareils de contrôle en continu dans les sources.

A quelque trois mois de l'accident, outre trois sources fermées à titre préventif pendant deux mois, deux des trois sources directement touchées par la pollution ont pu être remises en service. «Le captage de ces sources a été repris il y quinze jours», confirme Jean-Louis Junker, chef du Service des eaux et du gaz de la ville de Neuchâtel. La source de l'Eperon reste, elle, condamnée.

Par-delà les décomptes de «douleur» qui ne manqueront pas, reste l'importante problématique de la protection d'un des sites les plus «sensibles» du canton de Neuchâtel. Les gorges

de l'Areuse, véritable château d'eau du Pays neuchâtelois, sont traversées par le rail et la route. L'interdiction du tracé routier sinueux et meurtrier aux transports de produits dangereux et leur détournement par le tracé, tout autant sinueux, de la Tourne paraît difficilement envisageable à l'Etat. Difficile dans ces conditions de comprendre qu'aucune correction en profondeur n'ait été apportée à cette route.

Un projet, remis en selle par l'accident, existe bel et bien. Il prévoit une amélioration du tracé et la construction de canaux de récupération sur les bas-côtés. Cela ne prémunira cependant pas des conséquences d'une sortie de route d'un camion transportant des produits dangereux. Dans ces conditions, on ne peut que regretter que la vieille idée d'un tunnel sous le Creux-du-Van permettant de rallier le Val-de-Travers au Littoral, qualifiée par le Conseil d'Etat de l'époque «de rêve digne des contes de Perrault», n'ait pas su être vraiment appréciée à sa juste valeur avant la construction du tunnel de La Clusette...

C. P.

REGARD

18 ans et trois mois!

Le conducteur du camion-citerne à l'origine de la pollution du réseau d'eau alimentant 66.000 personnes n'avait que 18 ans et trois mois au moment de l'accident. Une donnée qui laisse songeur, même s'il roulait en parfaite conformité avec la législation en vigueur. Dans le cadre d'un apprentissage de camionneur, le permis poids lourd peut en effet être obtenu à 17 ans déjà. Le conducteur doit cependant rouler accompagné jusqu'à son 18e anniversaire. Pour le transport de produits dangereux, le conducteur doit en outre être au bénéfice d'une attestation spéciale. Une attestation, délivrée par l'ASTAG et qui s'obtient au terme d'un cours de... 3 jours.

Même si les accidents impliquant des poids lourds transportant des produits dangereux sont,

au point de vue statistique, relativement rares, on ne peut s'empêcher de penser qu'il y a une sérieuse carence législative dans le domaine de la formation de leur conducteur. Avoir 18 ans et trois mois et se retrouver parachuté, sans expérience réelle, au volant d'un «gros-cub» de plusieurs tonnes bourré d'essence, c'est un peu comme allumer la mèche d'un très gros pétard en priant pour que le vent l'éteigne...

Dès lors, l'utilité de réfléchir à un système permettant de ne confier les transports de matières dangereuses qu'à des conducteurs expérimentés, soit après deux ou trois ans de conduite en conditions réelles, paraît aujourd'hui on ne peut plus souhaitable.

Claudio PERSONENI

Mauvaise journée pour les CMN et les CFF

Cafouillages sur les lignes

Mauvaise journée pour les transports en commun. Hier de midi à 13 h 30, les trains ne circulaient plus entre Le Locle et Neuchâtel. Mais cette fois, la panne était due à une rupture de la ligne de contact à la sortie de la gare de Chambrellien.

Une avarie dont les causes n'étaient pas connues à l'heure où nous écrivons ces lignes. Les réparations devaient durer jus-

qu'à minuit d'après les estimations. Vers 18 h 20, le courant était rétabli entre Le Locle et Les Geneveys-sur-Coffrane. Un bus ALL a effectué un aller-retour entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds à 19 h, et un service de car assurait le transport des voyageurs entre Les Geneveys-sur-Coffrane et Neuchâtel. (Imp)

qu'à minuit d'après les estimations. Vers 18 h 20, le courant était rétabli entre Le Locle et Les Geneveys-sur-Coffrane. Un bus ALL a effectué un aller-retour entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds à 19 h, et un service de car assurait le transport des voyageurs entre Les Geneveys-sur-Coffrane et Neuchâtel. (Imp)

PUBLICITÉ

Frais et avantageux!

Paleta Quick 1kg 16.80	Côtelettes de porc entremêlées 1kg 9.90	La bière 250 g 2.80
Brioche de Noël Dahl 750 g 4.50	Alemagna Parellone 750 g 11.95	Yogourt aux fruits Santal 100 g 0.65
Etoiles à la cannelle Hug 250 g 3.95	Clémentines 1kg 1.65	Séré aux fruits Toni 2 x 125 g 1.65
		Demi-crème Santal 900 g 2.40
		Fondue Garbar 900 g 8.90
		Planta Cuisine 400 g 3.30
		Santal Wagronl 400-800 g 1kg 34.50

Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des cantons DENNER No-50/18.12.93

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER
SUPERDISCOUNT

10 à 20% de réduction

sur tous les parfums
eaux de toilette
miniatures
soins du corps
parfumés

de toutes nos grandes marques

valable du 10 au 31 décembre 1993

PHARMACIE-PARFUMERIE
DES ÉPLATURES



Centre Jumbo
2304 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/26 68 58

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Secteur parfumerie
Av. Léopold-Robert 57
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 40 23/24

132-12402

DIVERS

Nous sommes ouverts



Mme Rougnon
Avenue Léopold-Robert 80
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/24 14 20

Les jeudis soir,
un cocktail est offert aux dames

Dès 6 heures
du matin

venez déguster

un bon café

avec croissants

pour les affamés
à toute heure
de la journée



les sandwiches 2000

132-511557

Halle aux Enchères
Jaquet-Droz 15
La Chaux-de-Fonds

brocante
de Noël

16 décembre,
14 à 22 heures
17 décembre,
14 à 18 h 30
18 décembre,
10 à 17 heures

132-503643

HONDA AUTOMOBILES
PRIX DIVINS

Nocturne jeudi 16 décembre:
jusqu'à 22 heures, boissons
chaudes et biscuits offerts

Nous réservons pour 1994

JOYEUX NOËL
ET
BONNE ANNÉE

GARAGE DES ÉPLATURES
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/26 04 55

132-17969

Publicité intensive, Publicité par annonces

AGENCEMENT
DE CUISINE



APPAREILS
MÉNAGERS
PRIX
ROUGES

=
PRIX
D'AMIS

Entrée libre.
Serre 90
La Chx-de-Fonds

132-12183

L'annonce,
reflet vivant
du marché

25 ans



Dans le cadre de notre
anniversaire nous organisons un
concours photos

sur le thème « LA FÊTE »

Les 80 meilleures réalisations
seront exposées

au « TPR » du 3 au 11 juin

Inscription jusqu'au 1^{er} février:
Centre IMC, rue du 12-Septembre 11, 2300 La
Chaux-de-Fonds, tél. 039 28 59 00.

132-507487/4x4

- T-shirt, sweatshirt
- Sac photo en toile
- Casquettes de base-ball
- Cravates
- Calendrier mensuel, Calendrier annuel
- Horloge murale avec photo
- Phot-Watch
- Big Watch
- Posterama-Watch
- Calculatrice
- Cintre
- Photo-Figura
- Set de table
- Sous-verre
- Assiette
- Badge et miroir de poche, porte-clefs
- Puzzle

ATTACHANT, PERSONNEL,
ORIGINAL: CADEAUX
BOUTIQUE MUNIS DE
VOTRE PROPRE PHOTO.



Boutique
photos

CADEAUX ET SOUVENIRS QUE NOUS EXECUTONS POUR VOUS
EN EXCLUSIVITÉ.

Si vous préférez un présent personnel et ne vous contentez pas d'un article de masse, nous pouvons vous offrir quelque chose de particulier. Vous nous apportez votre diapositive ou négatif favori et vous choisissez votre cadeau personnalisé dans notre assortiment boutique photos. Vous y découvrirez des idées sensationnelles!



Avenue Léopold-Robert 51
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

132-12150

FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

10

Marie-Thérèse Labat

La corde de sol

Roman

(Droits réservés: Casterman
et Sciaky presse)

Ainsi fut fait. Je suis descendue dans le hall de l'immeuble. Un petit groom me conduisit à l'homme qui voulait me parler. Accoté contre un des piliers de marbre il avait l'air assez minable. Des chaussures fatiguées. Une drôle de tête au nez curieux. Oui, vraiment. Il semblait composé de deux parties, ce nez. Une sorte de cassure en interrompait le cours normal et une superbe pomme

de terre saillait brusquement et s'arrondissait au bout. Bref, un bonhomme entre deux âges, plus près de soixante que de cinquante vraisemblablement, et fort laid.

C'est cette laideur qui me fit tiquer, justement. Une tête pareille ne s'oublie pas facilement et j'étais persuadée de l'avoir déjà vue récemment. Mais où? Impossible de me le rappeler.

Tout en répondant à son bonjour et à une petite phrase, débitée sur un ton commercial, par laquelle il me félicitait d'avoir gagné le voyage à Madère offert par sa firme, je faisais des efforts désespérés et infructueux pour me souvenir. Peine perdue.

— Un voyage à Madère? Mais je suis femme de chambre, ici, chez Mrs Stone, quand voulez-vous que j'aille à Madère?

— Quand? Je vais vous le dire. Très

exactement du dix-huit au vingt-cinq novembre.

— Alors c'est tout à fait impossible. Ce serait l'été prochain, encore, je ne dis pas... J'aurais pu m'arranger pendant mes vacances mais...

— Avertissez toujours vos patrons. Vous verrez bien ce qu'ils diront. C'est un joli prix, vous savez. Huit jours dans un très bon hôtel.

— Bon. Je vais voir. Bien que cela m'ennuie d'avoir l'air de mendier un congé.

— Allez-y. J'attends ici. Prenez votre temps.

Flegmatique, il semblait décidé à rester vissé là jusqu'à ce que je monte dans l'avion pour Madère.

Madame Edwina ne se trouvait plus dans le petit salon. J'ai pensé qu'elle devait être à nager. Elle passe son temps dans l'eau. Pour sa ligne, je crois.

La piscine d'hiver, couverte, se trouve située plus haut encore que les jardins suspendus sur lesquels s'ouvrent les appartements de Gregory Stone et de sa femme. Elle est exactement au trente-deuxième étage, juste au-dessus de leurs chambres.

Je me demande parfois ce qui arriverait s'il se produisait une fuite importante, avec ces milliers de litres que nous avons sur la tête?

On accède à la piscine par l'ascenseur intérieur privé qui circule entre les étages de l'appartement, ou bien par un escalier précédé d'un étroit couloir qui longe le fond du bassin. Ce boyau, pourvu d'une cloison transparente, donne l'impression de se promener le long d'un gigantesque aquarium. Les poissons qui s'y agitent sont les nageurs. Seule la paroi vous en sépare.

(A suivre)

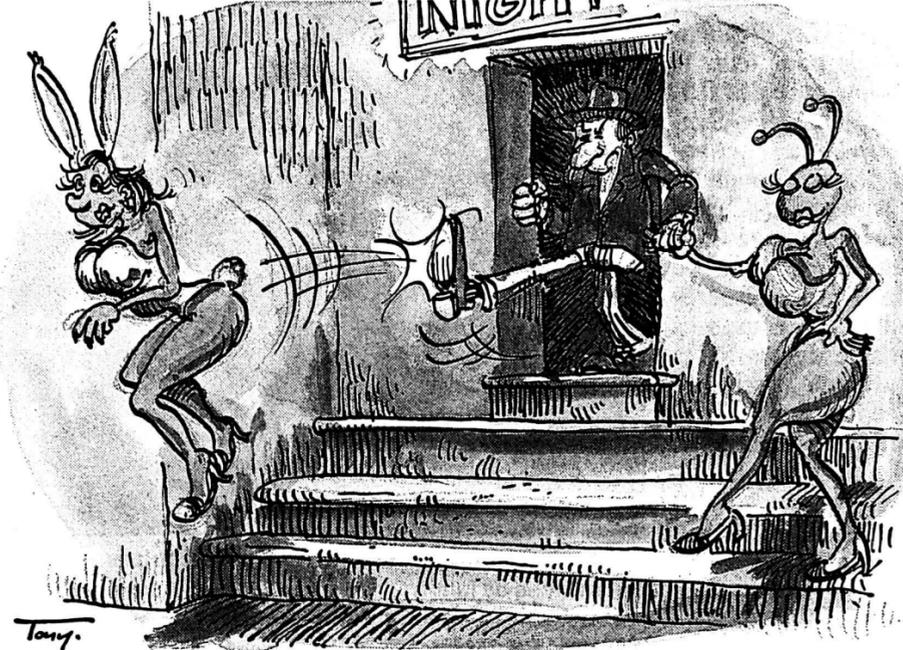
Petit tour dans les dispositions légales des lieux nocturnes

Cabaret-ci, cabaret-là...

Avec cinq cabarets-dancings, une discothèque et un nombre encore indéterminé de cercles et de restaurants de nuit, les Chaux-de-Fonniens pourraient endosser la réputation de savoir bien s'amuser. Emoi né ces jours d'une petite annonce, y aurait-il bientôt un cabaret de plus? Et quel effet déduire de la nouvelle loi cantonale assouplissant la réglementation? Petite virée pour noctambules.

La mention récente d'un Cabaret-Club La Fourmi laissait-elle augurer de l'ouverture d'un nouvel établissement de ce type? Que non puisque cette Fourmi prendra ses quartiers dès janvier prochain au Domino et, dans le périple offert aux noctambules, ce lieu restera une étape entre le Rodéo, la Boule d'Or, le Scotch et le Club 55.

Tous sont réunis dans le bottin de téléphone sous l'appellation de cabarets-dancings. La Fourmi nouvelle venue a l'ambition de se rapprocher plus de l'ambiance club que du pinceffes; soit offrir un lieu convivial où prolonger la soirée et la



nuit. Mais «la loi oblige à avoir des attractions, et des «filles qui se déshabillent», croit-on par déduction et habitude. Il y aurait alors un bar «avec» et un bar «sans» pour ceux qui ne vont pas là pour ça!

ATTRACTIONS ÉVENTUELLES

La nouvelle loi sur les établissements publics, entrée en vigueur le 1er juillet dernier, ne fait pas

mention de ce «déshabillage». Tout est question d'interprétation. Simplification et clarté voulues par le législateur, les dispositions impliquent que la patente de discothèque entraîne l'obligation d'offrir de la danse publique. Celles qui concernent les cabarets-dancings imposent la même obligation de danse publique, assortie de la faculté (sans obligation) d'organiser des attractions. «Mais attractions»

doit être pris dans le sens large du terme», précise Mme Anne-Marie Genin, des Services administratifs du canton à La Chaux-de-Fonds. Ce peut être aussi bien un illusionniste qu'un chanteur, un Monsieur Muscle ou une midinette!

Dans ce nouveau cadre légal, la discothèque Cesar's a demandé à changer de type de patente, souhaitant passer de «discothèque» à «cabaret-dancing», puis-

qu'elle organise de nombreuses animations, assimilables à des «attractions».

L'émolument est le même pour les deux types de patentes. Les heures de fermeture, en l'occurrence 4 heures du matin, sont fixées par le règlement communal, récemment adapté.

CASSE-CROÛTE NOCTURNE

Les tenanciers d'établissements publics avaient jusqu'au 1er juillet dernier pour formuler leurs demandes de changements de patentes. Ce point intéressait au premier titre les patrons ou associations propriétaires de cercles qui voient leur statut se préciser. Réservés légalement à des membres d'une société, d'une association, d'un club, voire d'une communauté étrangère, etc., ces établissements devraient être fermés à d'autres clients.

Mais le législateur a songé aux autres noctambules et à ceux qui cherchent une petite croque après 22 heures. Ainsi est-il possible alors d'avoir une patente de restaurant de nuit, ouvert de 21 h à 6 h du matin, et avec bien entendu un équipement minimum pour assurer la restauration. Les services cantonaux chargés de ces nouvelles applications croulent sous le travail et on ne sait pour l'heure comment se présente, sous cet angle, la situation chaux-de-fonnière. I.B.

BRÈVE

Objets-Fax à Beau-Site Spectacle reporté

La représentation des «Griffes du destin», chorégraphie Rozo-Pellaton, programmée par la compagnie Objets-Fax, ce soir à Beau-Site, a été reportée pour une raison technique. Le Théâtre de Beau-Site, parmi les mieux équipés, n'a toutefois pas de plancher pour la danse, et sur un sol de béton, les danseurs abîment leur musculature. Afin que le Théâtre de Beau-Site puisse accueillir des compagnies de danse, Kaktus, association neuchâteloise pour le développement de l'art chorégraphique, a fait construire un plancher amovible. Malheureusement il n'a pas été possible de le monter pour le 16 décembre, d'où le renvoi du spectacle à une date ultérieure. (DdC)

AGENDA

Cinéma abc Cycle «latino»

Le cinéma abc propose un cycle de films consacrés à l'Amérique du Sud, avec «El Mariachi» (USA, 1993), «Le voyage» (France/Argentine, 1992), et «Tangos, l'exil de Gardel» (France/Argentine, 1985). Tous ces films sont projetés en V.O. sous-titrés français/allemand, jusqu'au mardi 21. En parallèle, le «Duo Tango» interprétera différents compositeurs tels que Gardel, Discépolo, Troilo et Piazzola, demain vendredi 17 décembre à 17 h 30. Renseignements et réservations: Théâtre abc, 039/23 72 22. (comm)

Au Théâtre

«La fille mal gardée»

Vendredi 17, samedi 18 décembre à 20 h, dimanche 19 décembre à 17 h, les élèves de l'École de danse Hélène Meunier présenteront au Théâtre de la Ville «La fille mal gardée», chorégraphie de Frederick Ashton et Hélène Meunier. (DdC)

Agriculture biologique Soirée d'information

A l'initiative de l'Association jurassienne pour l'agriculture biologique (AJAB), et en présence de représentants de l'industrie laitière, une soirée d'information se tiendra demain à 20 h 30 au Grand Hôtel des Endroits. Discussions et débats porteront sur les aspects financiers (paiements directs, prix de vente) et le cahier des charges de l'agriculture biologique, alternative à la production intégrée. (comm)

Brevet fédéral de secrétaire à l'EPC

Huit nouvelles certifiées

Huit élèves ont été reçues aux examens après le deuxième cours de préparation à l'obtention du brevet fédéral de secrétaire à l'Ecole professionnelle commerciale (EPC). Elles ont consenti un lourd investissement personnel durant deux ans, se formant tant à La Chaux-de-Fonds qu'à Neuchâtel.

Bien que garanti par l'OFIANTM, le titre protégé de secrétaire avec brevet fédéral est encore trop méconnu en Suisse romande. Destinée à des personnes déjà porteuses d'un CFC, d'un diplôme ou d'une maturité de la branche commerciale, cette postformation se prépare à raison de 600 heures de cours réparties sur deux ans, en dehors du travail professionnel des intéressés et, souvent, en plus d'une charge familiale pour les femmes, qui sont les candidates de loin les plus représentées. De plus, les finances d'inscription ne sont pas négligeables.

C'est donc des élèves tout à fait motivés qui suivent cette



Une formation méconnue

Trois nouvelles secrétaires accompagnées par Françoise Aebersold et Georges Vuilleumier, responsables des cours (à gauche).

préparation, dont la deuxième volée a été accomplie en parfaite collaboration entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. «Il s'agit d'une formation solide», précise Françoise Aebersold, de Neuchâtel, qui n'est pas à la portée de tout le monde et les employeurs devraient en être plus conscients. Si les branches enseignées sont classiques, telle la correspondance, elles comprennent aussi, notamment, le droit,

le marketing, l'économie d'entreprise... et la sténographie, «une exigence un peu archaïque», selon Georges Vuilleumier.

De 18 candidats au départ, onze se sont présentés aux examens, sept brevets fédéraux ont été obtenus ainsi qu'un diplôme intermédiaire. Les récipiendaires sont: Sylvie Brunner et Doris Favre (Berne), Karin Grob (Boudry), Karin Isler (Saint-Imier), Isabelle Jaquet et Nathalie Maroni (La Chaux-de-Fonds), Gyslaine Messerli (Bienne) et Sandrine Piffaretti (Le Locle). (sg)

Le Centre IMC prépare son 25e anniversaire

Photographes, au travail!

Vingt-cinq ans: âge de la pleine maturité ou noces d'argent, c'est un anniversaire qui se fête. Le Centre IMC, qui accueille des enfants infirmes moteurs cérébraux, veut passer ce cap du quart de siècle en une fête de longue durée, qui se déroulera d'avril à juin 1994. Mais premier coup d'envoi, un concours de photos est lancé. Photographes à vos objectifs! Traquez la fête.

Pour marquer ce 25e anniversaire, le Centre IMC ne veut pas tomber dans la nostalgie et refaire l'histoire. C'est le présent et l'avenir qui seront au premier plan, avec diverses fêtes et animations d'une part, et une réflexion scientifique et sociale d'autre part. Le Centre ouvrira ses portes au public, aux anciens élèves et membres du personnel, en avril. Mais surtout, le 11 juin, une grande fête de musique, de spectacles, de chansons, etc., réunira amis, connaissances et large public, à Beau-Site, mai-

son louée au TPR, et dans une tente construite aux abords.

CONCOURS DE PHOTOS

Des expositions, l'une d'art plastique au Centre IMC et l'autre de photographies à Beau-Site, compléteront cette offre de festivités. Pour cela, un concours est ouvert aux amateurs et professionnels sur le thème de la fête. Les chasseurs d'images, amateurs ou professionnels, peuvent se mettre à l'affût en cette période propice d'illumination et de festivités. Le règlement détaillé est à disposition au Centre IMC, et le bulletin d'inscription est à retourner jusqu'au 1er février 1994. Les 80 meilleures photos seront exposées à Beau-Site, du 3 au 11 juin, jour où les lauréats seront proclamés: un jury professionnel jugera les travaux, de même que le public décernera un prix. Clic-clac, c'est parti. (ib)

● Adresse utile: Centre IMC, 11, rue du 12 septembre.

SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

● CLUB AMATEUR DE DANSE (local: rue de la Serre 67, sous-sol). Cours pour débutants et

perfectionnement me, 20 h. Entraînement des membres tous les je de 19 h 30 à 22 h.

● TIMBROPHILIA Ce soir 20 h 30, réunion à la Brasserie de la Grande-Fontaine, salle du 1er étage.

PUBLICITÉ

AVIS URGENT

Nous cherchons un
DESSINATEUR
en G-C et B-A.

OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.04.04

PUBLICITÉ

BONNET
DEPUIS 1895
BIJOUTIER - JOAILLER
OUVERTURE NOCTURNE
Av. Léopold-Robert 109
132-12537



La maison Nestlé a organisé un grand concours avec la participation de l'hypermarché Jumbo de La Chaux-de-Fonds. La chance a souri à Mlle Séverine Egger, de cette même ville, qui pourra se rendre avec sa famille à Paris pour un week-end prolongé et visiter Eurodisney; un séjour de rêve, c'est certain. Au premier plan, au centre sur notre photo, la famille Egger, entourée de gauche à droite de MM. Pampuri et Roth, responsables du Jumbo, et de MM. Cruchon et Béguin, représentants de Nestlé.

Le Conseil général a accepté le budget 1994 à l'unanimité

On se serre la ceinture!

«On serre la ceinture, pas pour cacher l'embonpoint mais pour tenir le pantalon». Avec des félicitations pour leur compréhension aux fonctionnaires «qui mouillent leur chemise», le débat a été parfois imagé hier soir au Conseil général pour la séance consacrée au budget. Le consensus a repris le dessus après une attaque socialiste musclée fustigeant la politique néo-libérale. Mais Bikini n'aura pas sa ralonge...



Une ville qui fait front contre les difficultés

Sous l'arche de lumière, on espère que reviendront des temps meilleurs. (Impar-Gerber)

nous devons conserver au débat un niveau digne d'une ville qui est la 3e de Suisse romande». Il partage le point de vue émis sur plusieurs bancs d'associer plus rapidement la Commission à l'établissement du budget et les membres de ladite commission seront désignés en janvier prochain déjà.

Comme le président, Daniel Vogel (CC) rappelle que la progression à froid n'est pas corrigée, selon une sage disposition le permettant sans autres complications. Relevant l'effort fiscal de la ville (124 selon l'échelle cantonale), il souligne des écarts qui vont du simple au double dans le canton, mettant toutefois quelque espoirs dans un prochain rapport sur le désenchevêtrement des tâches et qui reprendra la question de la péréquation financière. «Les enjeux sont considérables, mais le dossier avance». C'était un scoop! Tout comme les revenus attendus cette année pour les personnes morales, sont meilleurs que prévus.

Au vote, le budget a été accepté par 34 voix, soit à l'unanimité.

En début de séance, diverses motions, une interpellation et un postulat (sur l'onde verte et les tarifs) ont été déposés. Nous y reviendrons ainsi que sur différentes démissions et nominations.

Compte-rendu
Irène BROSSARD
et Ivan RADJA

BRÈVES

Les Planchettes

Séance du législatif

C'est dans la tristesse qu'a commencé cette séance du Conseil général, puisque la population planchottière est endeuillée depuis mardi par le décès subit de M. William Calame, personnage attachant du village et ancien conseiller communal et conseiller général pendant plusieurs législatures. Les autorités communales ont respecté une minute de silence à sa mémoire. Nous reviendrons prochainement sur le déroulement de cette séance consacrée spécialement au budget. (yb)

Fêtes de Noël

Sonneries de cloches

A l'occasion des fêtes de Noël, les paroisses de la ville feront sonner leurs cloches selon l'horaire suivant:

Grand-Temple: les 24 et 25 décembre de 17 h 15 à 17 h 30. **Farel:** le 19 de 16 h 50 à 17 h; le 24 de 17 h 15 à 17 h 30; le 25 de 9 h 30 à 9 h 45. **Abeille:** le 19 de 17 h 15 à 17 h 30; le 24 de 23 h 30 à 23 h 45. **Les Forges:** le 24 de 17 h 15 à 17 h 30; le 25 de 9 h 45 à 10 h. **Saint-Jean:** le 19 de 16 h 45 à 17 h; le 24 de 22 h 45 à 23 h. **Les Eplatures:** le 25 de 14 h 45 à 15 h. (comm)

BRAVO À...

... la troupe des louvetaux du Vieux-Castel de La Chaux-de-Fonds qui, samedi 11 décembre à la place du Marché, a vendu ses bricolages et récolté 430 fr pour la rénovation d'un hôpital pour enfants au Cambodge. (comm)

... ces jubilaires des Travaux publics, fêtés lors de la réunion de fin d'année et félicités par le directeur des Travaux publics de la ville, Alain Bringolf. Il s'agit de René Coquelin et Alphonse Dardel (20 ans de service) et Josette Bourgnon et Frédy Singelé (25 ans de services). (comm-lmp)

AGENDA

Conseil des jeunes Ouvert au public

Avis aux copains, le Conseil des jeunes, 2e chambre, qui siège aujourd'hui au CAR, rue de la Serre 12, 18 h 30, est ouvert au public concerné. (lmp)

Comme nous l'avons présenté dans notre édition du 27 novembre, le budget 1994 de la ville de La Chaux-de-Fonds présente un excédent de charges de 5,753 millions; les amortissements se montent à près de 17 millions ce qui porte à 11 millions l'excédent de recettes du compte de fonctionnement.

Dans la volonté de contrer la mauvaise conjoncture, des investissements sont prévus pour 34 millions de francs. Ce budget a été établi après plusieurs moutures et des économies réalisées partout; dont celle acceptée par les fonctionnaires.

FÉLICITATIONS

Ouvrant le débat, le président de la Commission du budget, Charles Faivre (E+L) estime acceptable le déficit proposé, tout en regrettant les économies induites, particulièrement dans le domaine culturel. «Toutes ces réductions sont des mesures de pompier», face à une crise profonde et sournoise. Des solutions novatrices doivent voir le jour, comme un meilleur partage des richesses.

Le rapporteur de la Commission du budget, Patrick Haldimann (Lib-PPN) a rappelé que les mesures prises par les instances supérieures (l'Etat) ont rendu difficile l'établissement de ce budget. Le premier déficit s'élevait à 11 millions et grâce entre autres à la contribution acceptée par le personnel, soit un gain de 2 millions, il a été ramené à 5,7 millions. «Espérons que ces mesures ne seront pas des bombes à retardement».

S'exprimant au nom de son groupe, Patrick Haldimann suggère que les recettes soient augmentées dans le domaine culturel-sportif. Le faible revenu des personnes morales inquiète le li-

béral qui, par contre, trouve courageux les investissements prévus. «Mais c'est un budget exceptionnel, anticonjoncturel».

«INTERVENTION STUPÉFIANTE»

Apparemment très affecté de cette «élaboration dans la douleur», Philippe Merz (PS) entame un discours vif qui a choqué sur les bancs de droite. «La vague néo-libérale continue ses ravages»; des ravages qu'il décele dans des attaques contre les mesures sociales, prestations complémentaires-AI, contre l'équipement culturel et l'école publique que d'aucuns, selon lui «aimeraient rentabiliser», etc. Et il insiste, en conclusion pour demander que la Commission du budget 1995 se mette à la tâche, dès le début des travaux du Conseil communal.

Ce discours a soulevé des protestations spontanées: Charles Chamartin (lib-PPN) en regrette le dogmatisme mal venu puisque le pragmatisme a régné au sein de la commission; Pierre Ulrich (lib-PPN) juge l'intervention stupéfiante et se croit revenu en... 1956, (année de son entrée au Conseil général) lorsque deux blocs s'affrontaient durement. Marc-André Nardin (PRD) est fâché: «Nous prêter l'intention de supprimer l'école publique gratuite, à nous qui y sommes tant attachés, Monsieur, vous divaguez».

Revenons à la discussion sur le budget, avec Sylvia Morel (PRD) qui relève que, au vu du chiffre global, «nous dépensons presque un million par jour, ça suffit!». Après deux exercices de ce type, les réserves auront fondu.

Remerciant le Conseil communal pour ses efforts - comme l'ont fait également les autres groupes - la porte-parole radi-

cale relève que l'auto-financement de 30% pour les investissements est insuffisant à long terme. Elle suggère des études à mener pour préparer l'avenir, par exemple en réalisant des économies du côté de la clinique dentaire, des bâtiments d'utilité publique comme la Maison du Peuple et l'Ancien Stand, des postes de jardiniers de la ville, demandant encore la vente des bâtiments industriels appartenant à la ville, admettant par contre que la police devrait renforcer ses effectifs. Ces propositions seront étudiées, tout comme d'autres, lui a répondu Daniel Vogel (CC).

«La crise perdure... et nous réclamons une plus grande justice»; le groupe POP-US, par Jean-Pierre Veya, rappelle que Neuchâtel, canton pauvre, compte malgré tout 1484 millionnaires! La situation générale s'aggrave et la ville grignote ses acquis. Le blocage des effectifs du personnel pose des problèmes et les fonctionnaires, également félicités pour leur compréhension, travaillent dans des conditions difficiles. Une note positive est accordée pour les investissements prévus mais «nous prendrons notre responsabilité et nous accepterons ce budget du bout des lèvres, car nous aurions préféré ne pas devoir toucher aux salaires des fonctionnaires».

Les écologistes estiment qu'il est essentiel de faire des choix sans affaiblir les structures. En ces temps difficiles, la rigueur doit être associée à l'imagination et, dit Patrick Erard, «nous, miliciens de la politique, devons être associés le plus tôt possible».

POLITIQUE VOLONTAIRE

Pour le président de la ville, Charles Augsburger, reconnais-

sant envers l'ensemble des groupes pour leur acceptation, ce budget de rigueur et d'austérité, salué comme courageux (Merci M. Haldimann!), marque une politique volontaire de maintien des prestations publiques. En serrant la ceinture pour tenir le pantalon! Le président a lancé un appel aux groupes: gardez confiance en cette cité; le consensus et l'intérêt général doivent être au premier plan et

Bikini Test: le bide!

Manifestement inquiète des coupes significatives dans les budgets culturels, l'Association Ka, responsable de Bikini Test, avait pris les devants il y a quelques jours en demandant une subvention pour 94 d'un montant global de 70.000 francs, incluant la subvention acquise - en février de cette année - de 20.000 francs. A l'appui de ces revendications, une pétition de dernière minute, signée par plus de 3000 personnes, était remise hier à la chancellerie afin de prouver, si besoin était, «l'importance régionale, voire nationale» de la scène rock de La Chaux-de-Fonds.

En cours de séance, John Robert (Ecologie et liberté), en souvenir des ses frustrations d'adolescent en matière de concerts pour les jeunes, a proposé deux amendements permettant de financer, soit sur la rubrique «autres activités culturelles», soit sur le budget du Centre d'animation et de rencontre, une somme de 40.000 francs à titre de subven-

tion complémentaire pour Bikini Test. L'un comme l'autre ont été rejetés à une écrasante majorité.

Dans sa mise au point, le conseiller communal Jean-Martin Monsch a remercié Bikini Test pour son activité et la contribution apportée au renom de la ville sur le plan national. Il a cependant rappelé que les locaux des anciens moulins étaient mis à disposition gratuitement, et que la subvention de 20.000 francs accordée au début de l'année est l'une des seules à ne pas avoir été touchée par les réductions. D'autre part, des interventions ponctuelles en cours d'exercice sont prévues, sans compter que des aides de l'Etat, de la Loterie romande et de la BPS ne sont pas exclues.

Message reçu par Bikini Test, dont plusieurs membres, présents à la séance, ont ostensiblement quitté l'hémicycle avant la fin des débats les concernant.

Salaires du personnel communal

Contribution de solidarité acceptée

Afin de réduire les dépenses de fonctionnement, une perception de 2,2%, sur les salaires du personnel communal, au titre de «contribution de solidarité», a été acceptée à l'unanimité. Cette mesure apportera une amélioration de 1,3 million environ, et ne devrait être effective que pour l'exercice 94.

Dans un premier temps, il avait été envisagé d'aligner cette contribution sur le taux de 2% correspondant à la réduction de l'allocation de renchérissement pour 1994. Les intentions du Conseil d'Etat de faire participer les communes à la diminution du déficit de son budget ont cependant contraint le Conseil

communal à revoir ce taux, en prenant pour repère celui de la compensation du renchérissement qui aurait été appliquée au 1er janvier 94.

Suite aux entretiens avec le Syndicat des services publics (SSP), et l'Etat ayant revu à la baisse ses exigences, le taux de la contribution de solidarité a finalement été arrêté à 2,2%.

Un amendement du POP proposant que ce montant soit «calculé sur l'ensemble de la masse salariale (...) et modulé en fonction du revenu et tenant compte de la situation de famille» a été rejeté par 25 voix contre 8.

Pour sa part, le conseiller communal Daniel Vogel a insisté sur les critères de «nécessité et de raison» qui ont poussé l'exé-

cuteur, en étroite collaboration avec le SSP, à introduire cette formule de contribution de solidarité, en avertissant qu'entrer en matière sur cet amendement «reviendrait à modifier l'échelle des salaires».

C'est «sans gaieté de cœur» que le POP a accepté l'arrêté, comme du reste l'ensemble des groupes, qui ont unanimement salué au passage l'effort consenti par l'ensemble du personnel communal.

Bien que ces mesures ne portent effet que sur le budget 94, il n'est d'ores et déjà pas exclu que des discussions entre le Conseil communal et le SSP soient rouvertes en vue de leur reconduction pour 1995. A moins que la conjoncture...

PUBLI-REPORTAGE

ARC MUSIQUE

Grégoire Schneider
Rue du Soleil 16
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 95 16

PLACE DU BOIS

DIAPASON

Yves Kneubühler
Rue du Soleil 16
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 67 52

Amis musiciens!

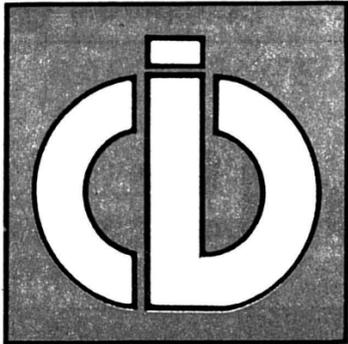
Depuis le 19 janvier 1993, date de l'inauguration de leurs locaux, Yves et Grégoire travaillent ensemble et mettent à disposition un centre spécialisé dans les instruments à vent, les pianos et les claviers électroniques. Ils se réjouissent de vous faire profiter de plusieurs années d'expérience.

Grégoire Schneider, facteur d'instruments à vent, vous conseillera pour tous vos problèmes concernant la réparation, la transformation, la vente d'instruments et le choix d'accessoires.

Yves Kneubühler, facteur de pianos, successeur des pianos Rosselet, vous guidera dans l'accordage, la vente, la réparation des pianos et des keyboards.

Jusqu'à la fin de cette année, une exposition d'instruments à vent et d'accessoires des marques Holton, Noblet, Vito et Leblanc est installée dans nos locaux.

Nous nous réjouissons de vous accueillir dans la vieille ville à la place du Bois dans une ambiance sympathique et un cadre chaleureux.



COMMERCE INDÉPENDANT DE DÉTAIL

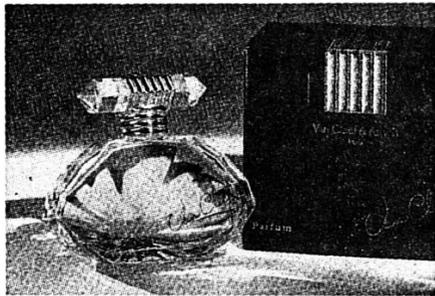


ASSOCIATION DES DÉTAILLANTS DU DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS



Invitation
Venez nous rendre visite
aujourd'hui jeudi 16 décembre
Nous fêterons ensemble
le lancement
des nouveaux parfums

VAN CLEEF
& ARPELS



CHAMPAGNE
PARFUM

YVES SAINT LAURENT

Dès 18 h 30 nous vous offrirons une coupe
de champagne et la miniature PARFUM
pour chaque achat Van Cleef ou Champagne

(Jusqu'à épuisement du stock)

Carte fidélité = 10% + cadeau de fin d'année



INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE
Av. Léopold-Robert 53 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/237 337 - Fax 039/231 426

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

132-12404



Depuis plus
de 100 ans
à votre service!



La viande est affaire de confiance

Pour un excellent repas de fêtes: volailles,
poulets, lapins, etc.

Beau choix de viande fraîche de première
qualité, salé et fumé de porc, langues de bœuf
et de veau, ris de veau, fondues bourgui-
gnonne, chinoise, charolaise.

Un régal assuré pour vos invités!

132-12465



Le maître boucher:
votre spécialiste
en viande



PHARMACIE
DES FORGES

Richard Müller

2306 La Chaux-de-Fonds 6 - Charles-Naine 2a - ☎ 039/26 95 44

Livraisons à domicile

VICHY Louis Widmer INTERNATIONAL ROC

132-12615

MONTRES ET BIJOUX

BIJOUTERIE

Mayer Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
039/23 41 42

132-12398

Gaille

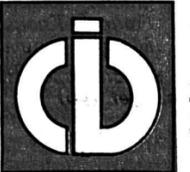
Votre boucherie Hôtel-de-Ville 4
Votre charcuterie La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 40 23

Médaille d'or Jambon
Médaille d'or Saucisse sèche
Médaille d'or Saucisse à rôtir de porc

Parc privé à disposition

132-12555

COMMERCE
INDÉPENDANT
DE DÉTAIL



240 COMMERCES À LA CHAUX-DE-FONDS, LE NUMÉRO 1 DU CHOIX ET DU SERVICE!

SPECTACLES - LOISIRS



PATINOIRE DES MÉLÈZES

Vendredi 17 décembre 1993
à 20 h 30

HC Star Chaux-de-Fonds

reçoit

HC Franches-Montagnes

Les pucks de la rencontre sont offerts par:

Theben SA

Vidéo-Shop H. Benninger

Texsana SA, nettoyage chimique

Restaurant du Reymond, famille Vetterli

M. Bolomey, revêtements de sols

U. Brechbühler, transports-terrassements

VAC René Junod SA

Mercerie du Temple, Mme Messerli, Grand-Rue 24
Le Locle

Les cannes du match sont offertes par:

Carrosserie des Grandes-Crosettes,
H. Séchaud

Avec le soutien de:



OFFRES D'EMPLOI



VILLE DE NEUCHÂTEL

Afin de compléter leurs effectifs, les hôpitaux Cadolles-Pourtalès
mettent au concours un poste d'

INFIRMIÈRE HMP ou INFIRMIÈRE PUÉRICULTRICE

pour un service de pédiatrie.

Si vous souhaitez:

- participer activement à la vie d'une équipe;

- encadrer des élèves;

si vous possédez:

- un diplôme d'infirmière HMP ou infirmière puéricultrice
reconnu par la CRS;

- la volonté de donner des soins adaptés à l'enfant;

- une bonne faculté d'adaptation pour effectuer des rempla-
cements.

alors, vous êtes la personne à qui nous offrons:

- des conditions de travail variées;

- une formation continue en relation avec votre poste;

- une ambiance de travail sympathique dans le cadre d'une
unité de soins de 24 lits comprenant médecine, chirurgie et
service de néonatalogie;

- la possibilité d'avoir un encadrement personnalisé dès votre
entrée dans l'établissement.

Entrée en fonction: au 1er février 1994 ou date à convenir.

Pour tous renseignements, s'adresser entre 8 h 15 et 9 h
ou entre 16 h et 17 h à Mme M. Massy, infirmière-chef des
services de gynécologie, obstétrique et pédiatrie, hôpital
Pourtalès, ☎ 038/271 111.

Les offres écrites accompagnées des documents usuels sont à
adresser à l'office du personnel des hôpitaux de la ville, case
postale 52, 2007 Neuchâtel, jusqu'au 22 décembre 1993.

28-1993

On cherche

représentant(e)

dans votre région, pour la diffu-
sion d'alarmes sans fil.

40% de commission, activité
50-75-100%.

Tél. 038 55 38 92.

28-513719/4x4

Police- secours:

117



(Syndicat intercommunal de la pisci-
cine du Val-de-Ruz) cherche

UN(E) GARDIEN(NE)

pour la saison débutant le 1er avril
1994.

Qualifications: titulaire du brevet I
de sauvetage ou titre équivalent;
connaissance d'un métier du bâti-
ment; intérêt pour des activités ma-
nuelles variées.

Offre manuscrite avec prétention de
salaire à Mme Madeleine Häring,
Grand-Chézard 5, 2054 Chézard.
☎ 038/53 28 05

28-620405

Nous recherchons

un mécanicien de précision

qui sera formé pour l'injection
plastique, par nos soins.

Vous êtes une personne
consciencieuse ayant le sens
des responsabilités.

Vous avez entre 30 et 40 ans,
marié et des connaissances
d'allemand.

Si vous correspondez aux cri-
tères demandés, envoyez-vous
votre dossier complet à l'adres-
se suivante: chiffre M 014-
745594, à Publicitas, case
postale 248, 2800 Delémont 1.

Finition du chantier de la rue des Envers

C'est pas demain Noël!

Et bien non! Le père Noël n'emportera pas dans sa hotte communale l'achèvement du tronçon de la rue des Envers compris entre les rues de la Banque et du Pont. La dernière étape, le goudronnage de ce secteur, est reportée à l'année prochaine. Patience, patience! Et compréhension.

Rappelons qu'une enveloppe globale, tant pour les travaux en sous-sol que la réfection de cet tronçon de délestage importante par rapport aux principaux axes centraux du Locle, avait été accordée, début février, par le Conseil général, à hauteur de 2,8 millions. La planification prévoyait, avec assurance - reçue il y a un mois encore («L'Impartial» du 12 novembre) - que cette rue serait rouverte d'ici à la fin de l'année. Manque de pot. Noël ne sera pas au rendez-vous des automobilistes et fréquents usagers de cette artère. La pluie d'abord pendant presque tout l'été, la neige précoce ensuite depuis trois semaines et le gel enfin, ces derniers temps, se sont unis pour arracher tout espoir

de terminer ce chantier au moment d'allumer les bougies du sapin.

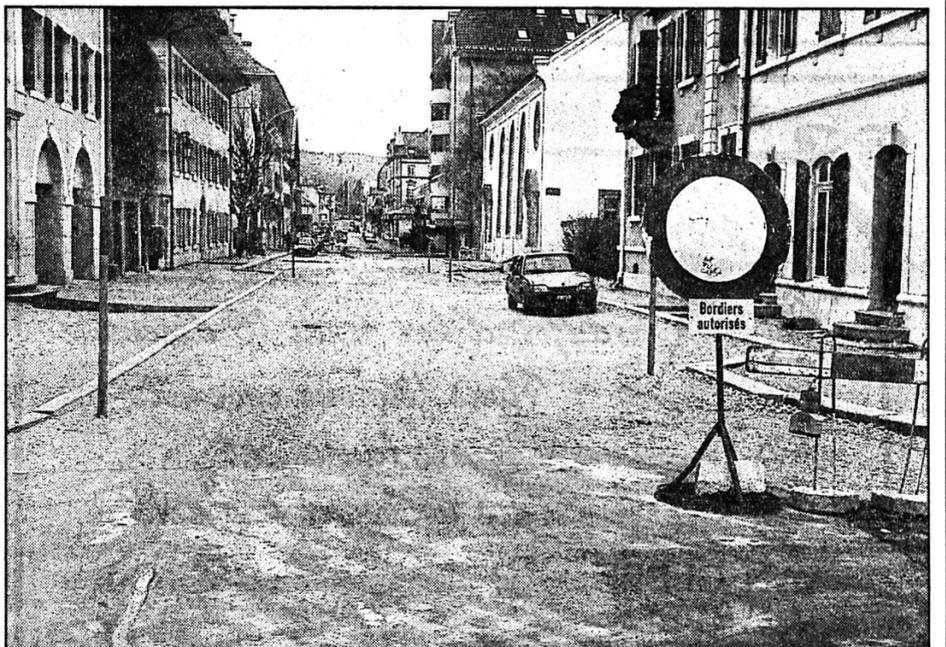
LE CONSEIL COMMUNAL EXPLIQUE

Dans un communiqué, le Conseil communal constate cet état de fait en ces termes: «Le chantier de la rue des Envers ne pourra malheureusement pas être terminé cette année encore, conformément au planning arrêté. En effet, des difficultés consécutives notamment aux mauvaises conditions atmosphériques (pluies prolongées et abondantes ainsi que gel précoce), auxquelles il faut adjoindre divers problèmes techniques, ont retardé l'achèvement de cet ouvrage».

Le Conseil communal signale qu'afin de «ne pas gaspiller les deniers publics et pour que l'exécution de ce tronçon se fasse dans les règles de l'art», il a demandé aux entreprises de renvoyer au printemps prochain la pose du tapis bitumineux, «dors-que le climat sera plus clément». En raison des actuelles conditions météorologiques et de l'état du sol, gelé, un tel travail ne supporterait pas les froidures de l'hiver et devrait être recommencé au printemps prochain.

«EXCUSEZ-NOUS, COMPRENEZ-NOUS»

Par conséquent, le Conseil communal précise que la rue des Envers, dans la section comprise



Chantier de la rue des Envers

Hiver précoce sous le sapin, pas d'inauguration sous les bougies, les délais promis n'ont pas été tenus.

entre les rues du Pont et de la Banque «sera fermée à la circulation. Des panneaux «bordiers autorisés» seront placés aux extrémités du tronçon». Et c'est d'ores et déjà que l'exécutif présente ses plus plates excuses «aux usagers de cette route ainsi qu'aux riverains pour les dés-

agrémentes qui leur seront causés». Assurant qu'il est cependant persuadé que «la population comprendra l'opportunité de cette décision».

De l'avis de responsables communaux, il semble malgré tout que l'état actuel de cette rue - recouverte de «chaille» - béné-

ficiera d'un dégagement minimum en cas de chute de neige pour que les propriétaires de garages puissent y loger leurs véhicules, alors que les piétons pourront, sans grand danger, cheminer sur cette artère avec l'assurance de ne pas se retrouver au fond d'une fouille. (jcp)

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Brot-Plamboz
Nouveau président de commune

A la suite de la démission pour raison de santé du président de commune de Brot-Plamboz, Roger Perrenoud (voir «L'Impartial» du 10 décembre 1993), les membres de l'exécutif se sont réunis mardi soir pour constituer leur bureau. Il présente le visage suivant: Eric Haldimann, président; Daniel Ducommun, vice-président; Marcel Fragnière, secrétaire; Jean-François Kneuss et Marcel Monnet (nouveau), membres. Au Conseil général, Rose Grossenbacher remplace Marcel Monnet.

(paf)

AGENDA

Musée des beaux-arts
Une nouvelle gravure

Pour la sixième fois, le Musée des beaux-arts de la ville du Locle (MBALL) offre une gravure en souscription. Pour cette année, la création et l'impression de cette estampe a été confiée au Chaux-de-Fonnier Jean-Edouard Augsburg. Dans un entretien à bâtons rompus, le public et les intéressés à cette planche, tirée en 50 exemplaires sur papier du Moulin de Laroque, pourront discuter avec cet artiste né en 1925. Cette rencontre aura lieu ce soir, jeudi, au MBALL. Il aura l'occasion de présenter cette œuvre et d'expliquer sa démarche artistique, préoccupé qu'il est par la troisième dimension de la planche gravée, en accentuant le relief par une technique qui lui est propre. (Imp)

Belges et Suisses sur le ring

Match d'impro au Casino

Ce soir jeudi 16 décembre, pas de Revue au Casino. Et pour cause. A la place, on pourra y assister dès 20 heures à un match d'impro qui sera également diffusé en direct sur les ondes de la Radio romande par le biais de l'émission «Baraka». Sur le ring: d'un côté, les Belges, soit Joël et Renaud, duo qui improvise dans la Revue, accompagnés d'Isabelle Paternotte. De l'autre, les Suisses, c'est-à-dire Cucho, Barbezat et Alain Chevallier alias San Antonio. Les paris sont ouverts. (Imp)

L'immeuble du Sphinx change de rive

370.000 francs au fond du Nil

Vente aux enchères publiques, hier par l'Office des poursuites du Locle des immeubles Daniel-JeanRichard 28 et 30. Le premier abrite notamment le bar Le Sphinx - ancien café de la Place - pour lequel l'UBS était engagée pour un total de 840.000 francs. En copropriété, il a été acheté par deux acquéreurs pour 470.000 francs. La différence, 370.000 francs, sera chariée par les flots du Nil.

Pour l'immeuble Daniel-JeanRichard 28 (bâtiment du Sphinx), traité en priorité sur demande de l'assemblée, l'estimation officielle était de 560.000 francs. Il est grevé par une cédule hypothécaire de premier rang, UBS La Chaux-de-Fonds, de 663.187 francs, augmentée d'une forme d'avance de 161.000 francs alors qu'en 4e rang la bâtisse était encore frappée d'une cédule de 500.000 francs dont le porteur est... inconnu!

Rappelons que cette construction était la propriété d'un

entrepreneur du bas du canton, C.S., actuellement détenu, prévenu d'avoir assassiné son associé. Il sera prochainement jugé par la Cour d'assises.

Face au préposé de l'Office des poursuites du Locle, Roland Dubois, un tandem formé de Giovanni Rustico et Bernard Pasqualis, opposés à un particulier, a fait monter les enchères. Celles-ci se sont arrêtées, avec adjudication, à 470.000 francs en faveur des premiers, qui ont acquis ce bien en copropriété. Ils ont été prévenus qu'une servitude, sous la forme d'un bail pour le bar Le Sphinx, exploité par Amin Azmi, grevé cet objet jusqu'en mars 2000. Par ailleurs M. Dubois a signalé que cet immeuble nécessitait des travaux de première urgence estimés à 100.000 francs.

UNE CASSINE CHÈRE PAYÉE

Pour le second immeuble, Daniel-JeanRichard 30, c'est précisément M. Azmi qui est monté au créneau, répliquant systématiquement aux offres du duo

Rustico - Pasqualis. Cette bâtisse (ex-magasin Pauli) actuellement à l'abandon, était officiellement estimée à 260.000 francs. Mais elle est aussi grevée par deux hypothèques (de 1er et second rang), respectivement de 425.000 et 145.000 fr auprès de la succursale chaux-de-fonnière de l'UBS. A quoi s'ajoutait encore une dette de 300.000 francs, à nouveau détenue par... un inconnu! Quatre artisans et entrepreneurs locaux ont d'abord tenté leur chance. Avant de laisser les chiffres s'envoler, articulés par les personnes citées ci-dessus.

Sur la destination précise de cet immeuble, finalement adjugé à 150.000 francs, le nouveau propriétaire reste pour l'instant encore assez vague. Mais aucune servitude ne l'empêcherait, par exemple, de le transformer en un petit hôtel avec bar et/ou restaurant au rez-de-chaussée. Avant d'être sorti du bail qui le lie jusqu'à l'an 2000, au Sphinx dans l'immeuble contigu, M. Azmi a encore le temps d'y réfléchir. (jcp)

Constitution officielle de l'Association des chômeurs du Locle

Exiger le respect de l'être humain

Fin novembre 1993, Le Locle enregistrait 503 chômeurs complets. Soit le 8,3% de sa population active (moyenne nationale: 5%). Autant dire que face à cette situation les «victimes» du chômage dans la Mère-Commune n'entendent pas rester inactives.

Repartie sur de nouvelles bases, l'Association des chômeurs du Locle (ACDL), formellement et juridiquement constituée il y a quelque temps, entend aller de l'avant sous le flambeau tenu par M. Longobardi, un ancien cadre d'Aciera. C'est d'ailleurs avec l'aide de ses anciens collègues, ouvriers et contremaîtres, qu'il a relancé l'ADCL pour lui donner une nouvelle structure,

«de manière à discuter d'association à administration», résume M. Longobardi.

Côté concret, l'ADCL a lancé une enquête demandant aux chômeurs quels seraient leurs premiers besoins en matière de recyclage. A ce titre-là, M. Longobardi assure qu'il dispose de l'appui des autorités communales et cantonales. Quant à la Berne fédérale, elle paraît bien éloignée des préoccupations des chômeurs des Montagnes neuchâteloises.

Les Loclois ont pour leur part obtenu l'assurance (avec l'appui de la FTMH) d'une assistance juridique hebdomadaire chaque mardi, jour de timbrage (1er étage de l'Hôtel de Ville, salle de

consultation) et se réjouissent par ailleurs de l'appui de la commune et des communautés religieuses officielles. Ils sont sur le point de trouver un local de réunion pour se retrouver et échanger idées et conseils. «Personne ne souhaite chômer. Et un chômeur a droit au respect et à l'estime dues à chaque individu», récite le président de l'ADCL. Et ce n'est pas parce que quelques individus font «tache» dans le paysage qu'il ne faut pas lui donner raison. Pour l'immense majorité des chômeurs ce «mal-vivre» se traduit par un «mal-vivre». (jcp)

● Ce soir jeudi, rencontre organisée par l'ADCL, salle FTMH, dès 19h 30.

A l'eau: bonne nouvelle

Elle est buvable

Les causes du mauvais goût et de l'odeur décelés dans l'eau du réseau de la ville du Locle en fin de semaine dernière ne sont toujours pas connues. Toutefois, le liquide est à nouveau parfaitement consommable sans précautions particulières, signalent les Services industriels.

«La situation est maintenant réglée, après les purges du réseau auxquelles nous avons procédé la semaine dernière», rappelait hier matin le directeur technique des SI, Pierre Siegrist. D'autre part, les trois points critiques «ou susceptibles d'être à l'origine de cette

pollution ne sont plus exploités», précise-t-il.

Toutefois les analyses en cours n'ont pas encore livré tous les résultats. De sorte qu'on ne connaît actuellement toujours pas l'origine précise de cette pollution, sa provenance, son emplacement et la quantité de produit qui en est à la base. «Bien qu'il s'agisse d'acides organiques», pense M. Siegrist. En résumé, l'eau du Locle est maintenant buvable et la population sera informée des causes exactes des désagrémentes que les consommateurs ont connu la semaine dernière. (jcp)

Concert de la fanfare de La Chaux-du-Milieu

Un beau cadeau

Il y a des plaisirs simples dans l'existence qui sont de véritables cadeaux. Les très nombreux auditeurs qui ont assisté au concert de la fanfare de La Chaux-du-Milieu en attesteront volontiers, car ils ont reçu mercredi dernier un cadeau sonore de grande qualité.

Quel plus beau cadeau en effet pour 13 jeunes flûtistes que d'offrir à leurs familles, connaissances et amis le fruit de leur apprentissage musical? Dirigés par Eric Choffet, ils ont interprété trois pièces tout à fait charmantes.

Ensuite, la fanfare, garnie d'un effectif imposant, dont la moitié suit des cours au conservatoire, conduite par Martial Rosselet, chef aux grandes compétences et exigences, offrit un programme sonore magnifique. Les auditeurs sentirent l'action, le suspense grâce aux musiques de films telles que «Hawaï», «James Bond», «Robin des Bois». Ils firent la révérence devant Lulli et sa «Marche pour la cérémonie des Turcs». Ils furent

sensibles à l'interprétation des deux jeunes solistes, Julien Choffet qui interpréta à la trompette le thème de la comédie musicale «Jésus-Christ Super Star», et Joanne Faivre au xylophone qui interpréta «Circus Renz».

Outre ces pièces émouvantes, la plus exaltante fut celle intitulée «Free World Fantasy», qui mit les registres «au charbon» dans une rythmique folle et inattendue, difficile mais impeccable.

Comme se plut à le souligner le président Michel Vuille, cette partition fut responsable de beaucoup d'efforts, de répétitions fréquentes, de doutes et de soucis. Les chaleureux applaudissements témoignèrent du résultat et tombèrent comme une juste récompense.

On peut souligner aussi que toutes les pièces jouées ont été offertes par des membres de la fanfare, des parents ou des amis des musiciens.

A l'approche de Noël, cette ambiance de fête était toute indiquée, et le succès garanti. (df)

EMMAÛS
Communauté de l'abbé Pierre
RAMASSAGE
meubles, habits,
appareils ménagers
☎ 039/28 42 02
La Chaux-de-Fonds - La Joux-Perret 8
132-12166

GASTRONOMIE
RESTAURANT DE LA PLACE
2416 Les Brenets
Se recommande: fam. J.-P. Robert
Tél. 039/32 10 01
Fermé le lundi dès 14 h et mardi
157-14426

DIVERS

ENSA Agences de La Brévine,
des Ponts-de-Martel et de La Sagne

**DES IDÉES,
DES CADEAUX,
TOUT POUR
PLAIRE!**

Les arts ménagers:
une riche palette de suggestions.
Des bons-cadeaux, des emballages
de fête? A votre service!

Achetez près de chez vous,
pas plus cher qu'ailleurs!

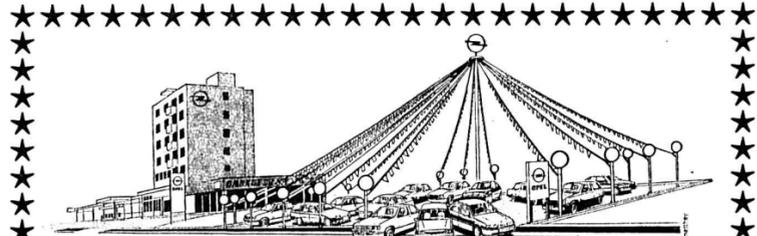
Ouvertures spéciales:
Mercredis 15 et 22 décembre jusqu'à 18 h 30
Samedi 18 décembre jusqu'à 16 h 00
Vendredi 24 décembre jusqu'à 16 h 00
Vendredi 31 décembre jusqu'à 12 h 00

ENSA Agence de La Brévine
2125 La Brévine
Tél. 35 11 20

ENSA Agence de La Sagne
Crêt 107
2314 La Sagne
Tél. 31 51 51

ENSA Agence des Ponts
Grand-Rue 11
2316 Les Ponts-de-Martel
Tél. 37 15 41

ELECTRICITE ROMANDE
La maîtrise de l'énergie



GARAGE DU RALLYE SA
Distributeur OPEL et GM OFFICIAL DEALER
Le Locle

Il est encore juste temps de vous faire plaisir pour les fêtes
et de vous offrir une belle voiture d'occasion!

Toutes avec la Garantie **OK**

Opel Corsa Swing 1.4i, 5 p.	1991	27 000 km
Opel Corsa Sport 1.4i	1992	10 000 km
Opel Corsa Joy 1.4i	1992	8 000 km
Opel Kadett GLS 1.3 S, 5 p.	1987	5 900.-
Opel Kadett Dream 1.6i, 4 p.	1990	45 000 km
Opel Kadett GS/I 2.0i, servo	1989	58 000 km
Opel Astra GL 1.4i, 4 p.	1991	29 000 km
Opel Astra GLS 1.6i, 4 p.	1993	20 000 km
Opel Vectra GL 2.0i, 4 p.	1990	35 000 km
Opel Vectra GT 2.0i, 4 p.	1992	18 400.-
Opel Vectra GT 2.0i, 5 p.	1990	16 900.-
Opel Vectra GLS 2.0i, ABS, 4 p.	1990	14 900.-
Opel Vectra Frisco 2.0i, 5 p.	1992	50 000 km
Opel Vectra CD 2.0i, 5 p.	1989	13 900.-
Opel Record Caravan 2.2i, aut.	1986	9 400.-
Opel Omega GL 2.0i, aut.	1987	11 900.-
Opel Omega GL 2.0i	1988	13 900.-
Opel Combo 1.7, diesel	1991	9 900.-
Fiat Uno 75, 3 p.	1989	6 900.-
Ford Fiesta 1.4i	1988	7 300.-
Ford Escort Ghia 1.6i, 5 p.	1986	7 500.-
Ford Sierra Break ABS 2.0 I	1991	32 000 km
Honda Civic 1.6 16V	1989	12 900.-
Nissan Micra 1.2 Top	1989	37 000 km
Peugeot 205 GTi 1.9, 120 CV	1991	13 900.-

Voyez notre parc, un des plus beaux de la région
Essai - Crédit - Echange

Service de ventes: P.-A. Dumont - R. Gyax, ☎ 039/31 33 33
157-14001

IMMOBILIER

Pour le printemps 94, à vendre
**GRANDE MAISON
FAMILIALE**
sur les hauts de Saint-Blaise, jardin,
tranquillité.
Offres sous chiffres V 28-776325 à
Publicitas, case postale 1471,
2001 Neuchâtel 1.

A vendre à Nods (BE), situa-
tion proche du centre du village
superbe appartement
de 4 1/2 pièces avec jardin, cui-
sine agencée, 2 salles d'eau,
cave et place de parc.
Tél. 038 247740.
28-40/4x4

gb A louer tout de suite
ou pour date à convenir
au Locle
**Appartements de 3 1/2 et 4 pièces à loyer modéré dans
un immeuble situé dans le sud-ouest de la ville**
Situation favorable.
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à:
Gérançia & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77
MEMBRE UNPI 132-12057

**TRAITEMENT
DE CHARPENTE**
Michel Feron
Agrégé Arbezol
DEVIS GRATUIT
Rue des Envers 1 ☎ 039/31 20 83
2400 Le Locle Natel 077/37 55 16
157-14405

L'Impartial
Noël
Délais pour la remise des annonces
Editions du:
Vendredi 24 décembre: mercredi 22 décembre 1993 à 10 heures
Samedi 25 décembre: pas d'édition
Lundi 27 décembre: jeudi 23 décembre 1993 à 10 heures
Mardi 28 décembre: vendredi 24 décembre 1993 à 10 heures

Les ordres qui parviendraient après ce délai
seront exécutés sans autre avis à la prochaine date
de parution. Nous remercions notre clientèle de sa
compréhension et lui souhaitons de bonnes fêtes de
fin d'année.

Avis mortuaires
Les adresser à la rédaction en mentionnant clairement et
visiblement sur les envois:
Avis mortuaire urgent

PUBLICITAS
La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
☎ 039/210 410
Téléfax 039/28 48 63
132-12536

Le Locle
Rue du Pont 8
Case postale 151
☎ 039/31 14 42
Téléfax 039/31 50 42

NON
AMOUR
JOYEUX
ANNIVERSAIRE
BISOUS
157-500227

**POURQUOI
PAS
VOUS?**
Donnez de
votre sang
Sauvez
des vies

**Feu:
118**

AVIS OFFICIEL

Ville du Locle

**RAMASSAGE OBJETS
ENCOMBRANTS**
NOUVELLE ORGANISATION

Dès le 1er janvier 1994, la tournée de ramassage des objets
encombrants au porte à porte un mercredi sur deux sera
supprimée.
Elle sera remplacée par un ramassage uniquement **sur
appel téléphonique** au service de la voirie,
téléphone **039/31 14 32**
Nous rappelons que les **objets encombrants**
sont des déchets ménagers incombustibles tels que cuis-
nières, machines à laver, vélos (retirer les pneus), chaises
pliantes (retirer le tissu), etc...
Les objets encombrants combustibles tels que cartons, som-
miers en bois, petits meubles en bois, etc..., sont ramassés
avec **la tournée des ordures ménagères.**
Nous souhaitons que cette nouvelle organisation donnera
entière satisfaction à la population de notre ville.
Le Conseil communal

POST BAR MUSIC LIVE
2405 La Chaux-du-Milieu
039 36 11 16
présente
BARTREK
Nouvelle formation,
9 musiciens
**VENDREDI 17 ET
SAMEDI 18 DÉCEMBRE**
à 22h.30
Heineken
Feel The Night
Consommations majorées
157-1398

GASTRONOMIE
Hôtel de la Couronne
Les Brenets, ☎ 039/32 11 37
Dimanche 19 décembre
Dernier menu de l'année
2 entrées
...
Tournedos garni
...
Dessert. Café.
Fr. 28.50
Réservation appréciée.
157-14308

DIVERS
Eric Fragnière S.A.
Location d'échafaudages
Remercie son aimable clientèle
pour la confiance témoignée,
et lui souhaite un Joyeux Noël
et
une bonne et heureuse année
**Vacances du
23 décembre 1993
au 7 janvier 1994**
Girardet 39, 2400 Le Locle,
☎ 039/31 89 71
157-14105

Val de Morteau: le collectif pour le tunnel reprend l'action

La politique hors-jeu

Le collectif pour le percement d'un tunnel sur la route des Microtechniques entre Les Fins et Villers-le-Lac reprend l'action, mais ses nouveaux leaders assurent que désormais la récupération écologiste de leurs objectifs est définitivement hors-jeu.



Georges Thomas et Jean-Marie Nappey
Les nouveaux leaders du collectif.

(Impar-Prêtre)

Les nouveaux porte-paroles du collectif se portent garants de la neutralité politique du collectif, reconnaissant explicitement que, jusqu'à sa reprise en main il y a quelques mois, cette coordination était contrôlée par le parti des Verts. «Ils espéraient se faire un tremplin pour les élections législatives», assure Georges Thomas convaincu que «si le collectif n'avait pas été lancé par les écologistes, il aurait eu beaucoup plus de poids et n'aurait pas rencontré autant d'agressivité».

Jean-Marie Nappey considère que la crédibilité et la capacité de mobilisation du collectif ont souffert de cette subordination et en tire désormais les conclusions pour l'avenir: «Il faut que personne ne se sente gêné pour adhérer au collectif, car maintenant il est neutre et on n'y fait plus de politique», souligne J. M. Nappey. La réunion prévue ce soir permettra de vérifier si le collectif retrouve ses militants au nombre de 80 environ jus-

qu'à ce que certains s'en éloignent pour les raisons évoquées plus haut. Il est évident aussi que le rejet définitif par le Conseil général de l'option tunnel et les délibérations en ce sens des communes directement concernées, ont de quoi introduire un doute sur les chances de succès des idées défendues par le collectif. D'autant que le département vote en ce moment les crédits nécessaires à l'acquisition de terrains situés sur l'itinéraire de la route des Microtechniques en vue du contournement de Fuans, des Fins, de Morteau et de Villers.

Les dés sont jetés et les jeux semblent faits. Le collectif pour le tunnel livrerait-il un combat d'arrière-garde ou un baroud d'honneur? Jean-Marie Nappey en dépit de ces éléments qui rendent plus qu'hypothétique la réalisation d'un tunnel, veut encore y croire.

«TROMPERIE»

«Tant que la route n'est pas faite il y a de l'espoir». Il pense que les élus locaux réexamineront leur position lorsqu'ils auront pris conscience que «leurs délibérations reposent sur des infor-

mations et des données fausses communiquées par le département et l'administration», observe J. M. Nappey parlant de «tromperie». Cet animateur du collectif est persuadé que «les coûts d'investissement ont été volontairement gonflés en faveur de la solution route et au détriment du tunnel». Il s'étonne ainsi que «le tunnel en cours de percement sous la Citadelle à Besançon soit huit fois moins cher au kilomètre que celui qui pourrait relier Les Fins à Villers». Le collectif entend donc éclairer la lanterne des communes riveraines de la future liaison des Microtechniques en espérant un sursaut de leur part. J. M. Nappey et G. Thomas rappellent tout de même

que «800 familles du Val se sont prononcées pour l'organisation d'un référendum sur l'opportunité ou non d'un tunnel». Ils veulent éviter à tout prix que les élus fassent fausse route en persistant dans leur choix initial qui ouvre un très gros risque, selon le collectif, en termes d'accidents. La sécurité est en effet l'argument massue du collectif prévenant que «si la route se fait, il y aura beaucoup de casse à cause du verglas, du brouillard».

Jean-Marie Nappey exhorte les conseils municipaux du Val à faire preuve de bon sens et de sagesse. Il les invite à se rapprocher des «vieux du pays qui sont très réalistes, tels que par exemple François Maire, octogénaire des Fins, évoquant les risques d'affaissement de terrain sur l'itinéraire retenu».

DOSSIER À BALLADUR

Le collectif, qui ne reste pas inactif, a adressé un dossier à Edouard Balladur dans l'espoir d'avoir une oreille plus attentive à ce niveau de l'Etat qu'il n'en a auprès des décideurs locaux. Jean-Marie Nappey signale aussi que le collectif va s'attacher à développer l'argument touristique lié à la construction d'un tunnel. «Le fait de faire un tunnel, c'est créer un événement et cela serait une formidable opération de marketing pour faire parler de la région. Au niveau commercial cela vaut une fortune». La croisade du collectif pour le tunnel ressemble de plus en plus au combat du pot de terre contre le pot de fer mais Jean-Marie Nappey, Georges Thomas et leurs amis préfèrent se souvenir de la lutte de David contre Goliath... (pr.a.)

Conseil économique et social de Franche-Comté

Président à la caisse!

Le président du Conseil économique et social de Franche-Comté fait part, dans un courrier adressé au directeur régional de la SNCF, de sa vive amertume, après une récente mésaventure personnelle qui l'a amené à dénoncer «l'incohérence» de la politique commerciale de la société nationale.

M. Timothée Franck explique qu'il s'était rendu en voiture de service à Paris, le 18 novembre dernier, pour participer à l'assemblée permanente des prési-

dents des Conseils économiques et sociaux régionaux, au Palais d'Iéna. Au sortir de cette réunion, il a constaté que son véhicule avait été volé. Il a alors décidé de rentrer à Besançon en TGV, et s'est rendu aussitôt à la gare de Lyon, où il est arrivé vers 18 h, quelques minutes avant le départ d'une rame. Le laps de temps étant «trop court pour prendre un billet, compte tenu des files d'attente devant les guichets», M. Franck a jugé judicieux de demander «une attestation permettant l'accès au

train». Par précaution, il a effectué sa démarche auprès de trois employés différents, qui lui ont tous répondu, affirme-t-il, qu'une telle attestation n'était «pas nécessaire» et qu'il lui suffisait de «signaler au contrôleur son absence de billet».

M. Franck a donc agi comme on le lui avait indiqué.

Et le contrôleur, au demeurant «d'une parfaite courtoisie et apparemment désolé», précise-t-il, lui a infligé une indemnité forfaitaire supplémentaire de 100 FF. (p.sch)

BILLET-DOUBS

Vendre du rêve?

L'étude de rénovation de la ligne transjurassienne (lire «L'Impartial» du 10 décembre), entre Lausanne et Mouchard (F), représente un «plus» pour le projet de construction d'un TGV Rhin - Rhône. Grâce à l'apport de voyageurs venus de Lausanne et Berne, le nouveau TGV verrait son taux de rentabilité passer de moins de 6% à plus de 8%. Les chances de réalisation de cette ligne nouvelle sont aujourd'hui renforcées par la décision franco-italienne de construire la ligne Lyon - Turin qui vaut l'abandon de Mâcon - Genève, la solution de remplacement étant constituée par la modernisation de la ligne, actuellement fermée au trafic, entre Bellegarde et Bourg-en-Bresse.

Le projet de Jean-Pierre Chevènement a bien besoin de ces catalyseurs pour remonter le handicap de son retard par rapport au TGV-Est qui a toujours été représenté, à Belfort, comme devant être phasé avec le Rhin - Rhône. Or les travaux commenceront, sur le TGV-Est, en 1996 et, au mieux, en 1999, pour le Rhin-Rhône.

Mais par-delà ces fluctuations, la période actuelle de préparation des budgets ne laisse apparaître aucune solution de financement, tant pour la modernisation de la ligne transjurassienne que pour le Rhin - Rhône. L'étude réalisée par la CTJ fait miroiter un gain de temps d'une heure, entre Lausanne et Paris, pour un coût d'un milliard de francs suisses alors que la première tranche du Rhin - Rhône, soit 190 km entre

Mulhouse - Bâle et le seuil de Bourgogne, puisque l'on n'ose plus parler de Dole ou Dijon, en raison des querelles de paroisse, est devisée à trois milliards de francs suisses.

Un financement des Régions est exclu. L'étude de la CTJ a coûté 750.000 francs suisses dont 60% pour la Franche-Comté et 40% pour les cantons de l'Arc jurassien. Un programme de travaux d'un milliard de francs suisses se révèle inaccessible à ces collectivités, la Franche-Comté, en particulier, dont le budget d'investissement pour 1994, ne dépasse pas les 150 millions de francs suisses. Si c'était le cas, l'expérience actuelle d'électrification, sur 110 km, de la ligne du Revermont français, financée à 40% par les collectivités, est là pour le vérifier: il a fallu cinq ans de tractations pour mobiliser 40 millions de francs suisses...

Quant au programme de grands travaux, lancé par le Livre blanc de Jacques Delors, il ne retient pas le projet Rhin - Rhône et n'est pas bouclé dans son financement.

L'impasse apparaît ainsi totale, comme si l'on était passé d'un excès à l'autre: la future ligne Paris - Méditerranée, dont le financement est acquis, a pris plusieurs années de retard, faute de concertation alors que le Rhin - Rhône sans garantie de financement, vient de donner lieu à des palabres de quatre mois, sur fond de clochemerle entre les maires de Champagnole, Dole et Dijon... Pierre LAJOUX

Ecoles fermées vendredi

Grève des enseignants

L'adoption, mardi soir, de la modification de la loi Falloux par le Sénat, autorisant les collectivités locales à financer le patrimoine des établissements privés d'enseignement, a relancé la «guerre scolaire». Les enseignants, tous syndicats confondus, soutenus par la plus importante fédération de parents d'élèves, ont décidé de ré-

plier par une grève ce vendredi 17 décembre. La plupart des écoles du Haut-Doubs seront donc fermées demain.

Le SNUIPP, syndicat des instituteurs, majoritaire dans le Doubs, appelle même les enseignants à se rassembler et à manifester pour défendre «le service public et laïc d'éducation».

(rv)

AGENDA DU WEEK-END

VAL DE MORTEAU

● De garde
Médecin: Dr Gaerthner, Morteau, tél. 81 67.12.76. Pharmacie: Jacquet, Les Fins. Dentiste: Dr Mairey, Valdahon, tél. 81 56.44.11. Cabinet vétérinaire à Morteau, tél. 81 67.09.07.

● CINÉMA «LE PARIS»
«Jurassic Park»: vendredi 21 h; dimanche 21 h; lundi 18 h 30.
«Germinal»: jeudi 21 h; samedi 18 h 30; mardi 21 h.
«Les marmottes»: jeudi 18 h 30; vendredi 18 h 30 et 23 h 30; samedi 21 h et 23 h 15; dimanche 18 h 30; lundi 21 h; mardi 18 h 30.
«Fivel et le nouveau monde»: vendredi 17 h; dimanche 14 h 30 et 16 h 30; mardi 17 h.
«Bambi»: jeudi 17 h; samedi 14 h 30 et 16 h 30; lundi 17 h.

● CINÉMA MJC (salle classée d'Art et d'Essai)
«Des jours et des nuits dans la forêt»: de Satyajit Ray, précédé du court-métrage «Otac, le Père», de Gisèle Cavali. Jeudi, vendredi, 20 h 45; dimanche 18 h; mardi 20 h 45.
«Bach et bottine»: de André Melancon, samedi 20 h 45.

● EXPOSITION
Pontarlier: Galerie «Art et lithographie», jusqu'au 19 décembre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, expositions des peintures récentes de Lucia Merli.

● CONCERT
Les Fins, Eglise: dimanche 19, 15 h, concert des «Petits chanteurs de l'Aurore». Avec un programme des chants de Noël traditionnels.

● DIVERS
Villers-le-Lac, Maison de la presse: samedi 18, de 9 h à 12 h, Gilbert Jacquet dédicace son ouvrage «Un fusil pour deux». Villers-le-Lac, Salle des fêtes: samedi 18, dès 16 h, Noël de «La Patriote» et «La Fraternité». Démonstrations gymniques et concert de l'ensemble des jeunes de «La Fraternité» suivis d'un souper dansant. Morteau, Salle Klein: samedi 18, 20 h 30, dimanche 19 à 17 h 30, loto du foot. Villers-le-Lac, salle des Fêtes: dimanche 19, 17 h, super loto de Noël du sporting Club. Morteau, MJC: mardi 21, 18 h, réunion d'information sur l'apprentissage de l'allemand, projet soutenu par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse.

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

AGENDA

Télé-Saugeais

Une cassette hivernale

Télé-Saugeais sort une cassette vidéo de 60 minutes sur le thème de l'hiver dans le Haut-Doubs décliné à travers une série de thèmes consacrés notamment à Noël, à la confrérie du Saint nom de Jésus, au téléski des Clochettes, au jour du cochon et à la saucisse de Morteau. Cette cassette mise en vente dans les syndicats d'initiative, mairies, écoles et lieux touristiques du Haut-Doubs, sera présentée au public ce vendredi 17 décembre à partir de 20 heures à l'abbaye de Montbenoit. Cette soirée gratuite permettra également de revoir «La vie des Hauts», le magazine mensuel de Télé-Saugeais diffusé sur France 3. (pr.a.)

Charquemont

Assemblée du ski

Le Ski-Club de Charquemont tiendra son assemblée générale ce samedi 18 décembre à 16 h au chalet de Combe-Saint-Pierre. Les jeunes skieurs qui désirent se préparer et pratiquer la compétition sont invités à cette réunion au cours de laquelle seront distribuées les licences 93-94. (pr.a.)

Maïche

Concert de Noël

La chorale La Cigale de Morteau participera aux côtés de la chorale Saint-Michel de Maïche, au concert de Noël qui sera donné le dimanche 19 décembre à 17 heures en l'église de Maïche au profit de l'aide au village malien d'Ondougou. (pr.a.)

Le Russey

Défense de l'école

Le comité de défense de l'école rurale du Doubs, présidé par Georges Humbert, maire de Plaimbois-du-Miroir tiendra son assemblée générale le samedi 18 décembre à 14 h à la salle des Fêtes du Russey. L'occasion pour ce mouvement de changer d'appellation et devenir «association départementale de défense et de promotion de l'école rurale». (pr.a.)

LOTO

Premier tirage

1 - 9 - 23 - 34 - 37 - 42
No complémentaire: 26

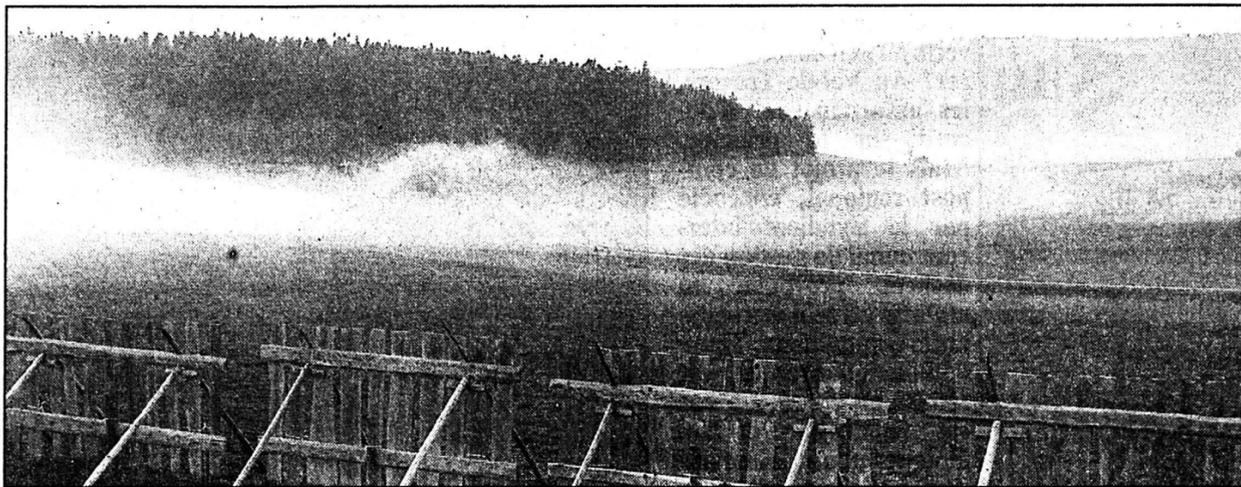
Deuxième tirage

2 - 5 - 13 - 21 - 33 - 46
No complémentaire: 44

Journée d'étude sur le paysage

Faut-il empailler la Suisse?

Va-t-on transformer la Suisse en un immense Ballenberg? Faut-il empailler ses paysages? Forestiers, conservateurs de la nature, aménagistes du territoire... tous se posent ces questions. Que préserver, comment, jusqu'où? Parce que c'est beau? Mais l'esthétique est affaire de goût et le refus d'un permis de construire réclame des arguments plus rationnels...



Vallée des Ponts

Un paysage ne se laisse pas mettre sous cloche par décret.

(Impar-Galley)

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

La Tourne

Au bas du talus

Une voiture est sortie de la route hier en fin d'après-midi à La Tourne. Mme M. R., de Colombier, circulait des Ponts-de-Martel aux Grattes, vers 17 h 35. Environ 100 m après l'hôtel de La Tourne, dans un virage à droite, elle a perdu la maîtrise de son auto qui a traversé la chaussée de droite à gauche, heurtant au passage la voiture de M. J. G., du Locle, qui circulait en sens inverse. Le véhicule de Mme M. R. a terminé sa course en contrebas du talus.

Rochefort

Perte de maîtrise

Un automobiliste de Fleurier, M. J. P. R., circulait hier à 7 h 30 de Brot-Des-sous à Rochefort. Au lieu-dit Les Chaumes, sur un tronçon rectiligne, il a dépassé le véhicule qui le précédait. Peu après cette manœuvre, à l'entrée d'un virage à droite, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui a traversé la chaussée de droite à gauche, heurté le talus, effectué un tonneau puis terminé sa course sur le toit au centre de la chaussée. Dégâts.

Neuchâtel

Moto contre auto

M. C. G., d'Onex, circulait en moto quai Louis-Perrier en direction ouest, mardi à 18 h 50. A la hauteur de la rue du Régional, il a heurté l'arrière de l'auto de M. R. M., de Neuchâtel, qui venait de freiner pour les besoins de la circulation. Dégâts.

AGENDA

Le Landeron

Expo Maryl Mary

Ouverte jusqu'au 24 décembre, 19, rue Saint-Maurice, au Landeron l'exposition de Noël de Maryl présente des peintures sur soie, de la verrerie gravée de motifs originaux, des bougies décorées, des cartes peintes à la main et diverses autres créations. Ouvert du dimanche au vendredi de 14 à 19 h, le samedi de 10 à 19 h et le 24 décembre de 10 à 16 heures. (at)

Mardi, à Lausanne, forestiers, conservateurs de la nature, aménagistes, étudiants répondaient à l'invitation de l'antenne romande du FNP (Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage), à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Ils ont consacré leur journée à étudier la «perception et la gestion d'un paysage à composantes forestières». Bernard Fischesser, chef de la division Environnement naturel et paysage du Cemagref de Grenoble, a conduit la balade.

LE PAYSAGE ÉVOLUE

Le paysage vit. Vouloir le figer consisterait à l'empailler, à faire de la Suisse un grand Ballen-

berg. Mieux vaut tenir compte de la nouvelle demande sociale – le public s'approprie le paysage – et tenter de trouver des solutions pour marier les exigences des «admirateurs» et celles des «utilisateurs». Concilier la beauté du site et la nécessité d'y créer une desserte pour exploiter la forêt. Intégrer cette route en discutant du projet avec ceux qui réclament que soit préservée la «valeur» du paysage. Une notion esthétique – subjective – et économique, encore à chiffrer: il faudra que les «consommateurs de paysages» acceptent de payer pour que leurs désirs puissent être respectés. Il devient nécessaire d'élaborer des projets de

gestion collective de cet espace passé «bien public». Un paysage ne se laisse pas mettre en cadre, par décret. Sa protection implique une démarche dynamique.

TYPIQUES ET MENACÉS

Isabelle Tripet, aménagiste au Service cantonal de l'aménagement du territoire, à Neuchâtel, était du nombre des promeneurs avertis. Elle s'intéresse à la problématique de paysage, généralement liée à une notion hautement subjective d'esthétisme. Isabelle Tripet a consacré un travail d'étude à ce thème. Comment définir un (beau) paysage et le défendre? Le paysage – éléments de base et éléments intro-

duits – constitue un tout, il devrait relever d'une entité harmonieuse, équilibrée. Chaque région a ses paysages. Dans notre canton, ils sont propres à l'altitude. Les chenaies entre St-Blaise et Cornaux et les tourbières de la vallée des Ponts et de La Brévine constituent deux paysages typiques et menacés.

BEAUCOUP DE PETITS PAS

L'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale donne une assise légale à la protection de certains paysages. Les projets qui s'y inscrivent sont soumis au préalable d'une com-

mission fédérale ad hoc. Mais le canton est intervenu en pionnier, avec le décret, en 1966 de protection des sites naturels du canton. Crêtes, forêts, vignes, grèves sont protégées. Et les communes peuvent aussi, dans le cadre de leur plan d'aménagement, inclure des zones qu'elles considèrent intéressantes. Pour Isabelle Tripet, il s'agit de veiller à ce que les projets s'intègrent au mieux à l'ensemble, particulièrement dans les zones sensibles. Si le besoin d'un hangar agricole est prouvé, on essaiera d'obtenir qu'il soit construit en bois plutôt qu'en tôle... «On fait beaucoup de petits pas», commente-t-elle.

AO

Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel

Prix à Théo Loosli



Hommage au musicien

Théo Loosli (accompagné de son épouse) reçoit le prix remis par Claude Deley.

(Impar-Galley)

Le Prix de la Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel a été remis hier au musicien Théo Loosli lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'hôtel Beaufort, à Neuchâtel. Louis Pantillon et Carole Haering l'ont agrémentée de duos de violons.

«Le conseil de la Fondation a été unanimement et immédiatement d'accord de décerner son prix à Théo Loosli», a relevé hier Claude Deley, directeur de la Fondation Suiza, qui a présenté le lauréat. Riche personnalité du milieu musical, Théo Loosli s'est introduit dans la vie neuchâteloise en professeur de violon. Directeur de l'Orchestre et du Chœur de l'école secondaire, il suscite un enthousiasme

extraordinaire auprès des jeunes musiciens qui sont invités à se produire en Suisse et au-delà des frontières. Avec un même succès, Théo Loosli a fondé par la suite l'Orchestre Gymnase-Université, puis l'Orchestre symphonique neuchâtelois (OSN).

Avec l'OSN, les mélomanes auront l'occasion d'entendre de grands solistes internationaux, tels que Barbara Hendrix, avant que la renommée ne les mette hors de portée du budget... Il crée aussi des œuvres de compositeurs neuchâtelois: René Gerber, Jean-Frédéric Perrenoud, Erik Székely, Jean-Philippe Bauermeister, Alain Corbellari, etc. Théo Loosli a par ailleurs réalisé de nombreux disques avec des compositeurs neuchâtelois et suisses à Neuchâtel,

mais aussi à Berne avec le Chœur Jean-Sébastien Bach. Le chef d'orchestre a été appelé plusieurs fois à l'étranger, mais l'homme est resté modeste, discret, et débordant d'enthousiasme.

Très touché, Théo Loosli a relevé dans ses remerciements à la Fondation qu'il a été secondé par d'autres musiciens, mais aussi par les autorités de la ville et la direction des écoles. Il a particulièrement mis l'accent sur l'enrichissement que les jeunes musiciens lui ont apporté («à chaque répétition»). Pour lui, la réussite ne réside pas dans l'exploit, mais dans le fait de donner quelque chose avec modestie, en l'assortissant de la reconnaissance «de pouvoir faire ce travail»... AT

Tribunal correctionnel de Neuchâtel

«Stups» au carré

«Stups» au carré, hier matin pour le Tribunal correctionnel de Neuchâtel qui a dû se pencher, lors de deux audiences préliminaires, sur deux affaires de trafic de drogue.

A F. L., prévenu d'infractions graves à la loi sur les stupéfiants, il est reproché d'avoir acquis au total de 140 à 175 grammes de cocaïne entre 1988 et avril 1993 et d'en avoir revendu une cinquantaine, consommant le reste. Le prévenu a admis la totalité des faits. Comme d'ailleurs G. G., qui est lui poursuivi pour avoir acquis 75 grammes d'héroïne et 250 grammes de haschisch, dont une partie a été re-

vendue et une autre consommée.

G. G. doit en outre répondre d'abus de confiance, d'escroquerie et de faux dans les titres notamment pour avoir dérobé une carte bancaire et l'avoir utilisée pour se faire remettre de l'argent au guichet d'une banque.

Les deux prévenus seront jugés le 12 janvier prochain. Les jurés, désignés par tirage au sort, seront Francis Houriet et Myriam Egger. (cp)

● Composition du Tribunal: Olivier Sörensen, président; Anne Ritter, greffière.

Célébration du 150e anniversaire de la République

Neuchâtel cherche des idées

A l'occasion du 150e anniversaire de la République et canton de Neuchâtel, en 1998, le Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, chargé d'organiser les festivités idoines, a décidé d'ouvrir une procédure de consultation.

Dans la perspective de cette célébration, le souhait de Jean Guinand, chef du département mis à contribution, est de recueillir un maximum d'idées, de propositions d'organisations de manifestations ou de réalisations, d'où le lancement d'une large procédure de consultation auprès des communes, de personnalités et d'institutions neuchâteloises.

Quelles que soient les idées émises pour marquer dignement cet anniversaire, il faudra néanmoins ne pas perdre de vue que l'enveloppe budgétaire, encore non précisée, sera en rapport avec les possibilités financières du canton à l'horizon 1998. On

relèvera toutefois que le chef du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles a déjà énoncé une idée très attrayante, en laissant entendre que la création du futur Musée cantonal d'archéologie, sur le site d'importance mondiale de La Tène, serait un élément marquant significatif.

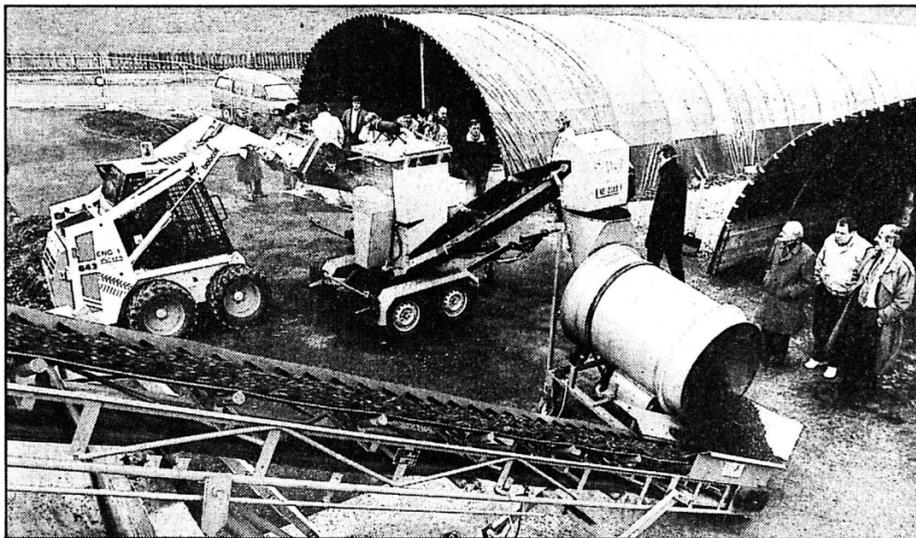
Reste le financement du projet qui, bien que déjà passablement réduit par rapport au projet initial, est encore devisé à 28 millions de francs. Si l'on sait que la Confédération allongera au mieux entre trois et huit millions, la contribution cantonale reste à l'évidence insupportable.

La Fondation ad hoc créée pour récolter des fonds privés a plus que jamais sa raison d'être car, répétons-le, un tel Musée aurait bel et bien sa place dans l'offre culturelle, historique et touristique d'un canton qui a la chance de posséder dans son sous-sol d'exceptionnelles traces de l'histoire de l'humanité. (ms)

Val-de-Travers: problème de compétences

Compost régional, le malaise

Composter les déchets verts au lieu de les incinérer? Au Val-de-Travers, les autorités sont d'accord sur le principe. Mais le projet de compost régional, concocté par le Syndicat intercommunal de gestion des déchets, provoque un malaise au sein des législatifs communaux. Toute l'étude, ou presque, est remise en cause. Le cas est particulier et témoigne d'un étonnant dysfonctionnement.



Compost des Bulles à La Chau-de-Fonds

Le Syndicat intercommunal de gestion des déchets du Val-de-Travers a choisi un système identique. Une décision qui n'emporte pas l'adhésion de tous. (Impar-a)

Créer un syndicat intercommunal pour que sa décision doive recevoir l'aval des communes membres est pour le moins étrange. Et pourtant, c'est ce qui se passe avec ce projet. «Lors de la révision des statuts du syndicat, la commune des Verrières a exigé d'inclure un article stipulant que seules les communes ayant accepté le principe du compost en supportent les frais», explique Michel Pagnier, président du comité de direction. Lequel regrette de n'avoir pas été «assez méchant». «Nous aurions dû dire aux Verrières: soit vous acceptez les statuts tels qu'ils ont été adoptés par les autres communes, soit vous sortez du syndicat.»

VOIE TORTUEUSE

Le projet de compost régional doit donc suivre la voie tortueuse des législatifs. Les communes auraient dû se prononcer avant la fin de l'année et huit d'entre elles devaient accepter le compost pour qu'il voit le jour. En septembre, les conseillers généraux covassons ont passé le

projet à la moulINETTE. Finalement, après de longs débats, décision a été prise de reporter le vote en décembre, après que Fleurier se sera prononcé, et de demander des éclaircissements à qui de droit. Or, les Covassons ne siègeront plus cette année et le compost ne figurera pas à l'ordre du jour de la séance agendée en janvier. Quant à Fleurier, sa décision tombera, au plus vite, en février.

À Couvet – et les questions ne sont pas différentes au sein de certains groupes politiques à Fleurier – on veut savoir pourquoi le syndicat a choisi un système plutôt qu'un autre, notamment. En fait, le problème est simple. Dans le dossier remis aux législatifs ne figure pas toutes les démarches et comparaisons effectuées par le syndicat. Les élus ne possèdent donc pas les éléments pour compren-

dre ce qui a guidé la décision du syndicat. Ils doivent accepter ou refuser le projet. C'est tout.

VOTE DE PRINCIPE

«Les élus sont simplement censés se déterminer sur un principe par rapport à un coût donné. Les moyens pour arriver à réaliser le projet et le choix du système sont de la compétence du syndicat. N'oublions pas que, dans le cadre du syndicat, se sont des représentants communaux qui ont pris la décision. Aujourd'hui on nous dit: vous n'avez pas assez étudié, continuez», avance Michel Pagnier.

En fait, le syndicat planche sur le projet de compost depuis trois bonnes années. Dans l'intervalle, un changement de législature est intervenu. Reprenant l'affaire au vol, les représentants communaux au sein du syndicat n'ont pas forcé-

ment le suivi nécessaire pour comprendre le dossier et, surtout, l'expliquer dans leur commune respective.

Avec le projet de compost régional, on ne sait plus qui fait quoi et qui à la compétence de quoi. Aujourd'hui, le problème se pose avec le syndicat de gestion des déchets. Mais la situation ne serait guère différente si les législatifs communaux devaient se prononcer sur la réfection des stations d'épuration, travaux pour lesquels le syndicat ad hoc a accepté dernièrement un crédit de plus de 3 millions de francs.

L'affaire du compost fait apparaître des lacunes dans la transmission des informations au sein même d'une commune. Des lacunes que l'on a pu également déceler lors des votes de prolongation de l'aide à la Robella. MDC

Législatif de Fleurier

Nouvelle séance animée?

La dernière séance du Conseil général de Fleurier, le 14 septembre, fut animée. Celle agendée mardi prochain le sera-t-elle aussi? Une réponse que seuls les élus pourront apporter... En tout cas, un des objets qui provoqua alors des remous figure à nouveau à l'ordre du jour.

En septembre dernier, le libéral Jacques Béguin était monté au créneau pour des affaires de principe en matière financière et de compétences. Nul doute que, mardi, l'un ou l'autre des conseillers généraux aura à cœur de vider son sac...

Un des détonateurs fut une demande de crédit de 21.000 francs pour l'aménagement extérieur de la crèche communale. Crédit qui sera voté mardi soir. Les travaux ont été réalisés par les travaux publics et, dans un souci de transparence, l'exécutif présentait une demande de crédit pour ce qui est, de fait, une écriture interne.

Pour l'élu libéral, l'exécutif a choisi cette voie afin de tenter de respecter le déficit prévu au budget 1993. De plus, il n'était pas d'accord que la dépense charge le compte des investissements et soit amortie sur dix ans. Après de longues discussions, le législatif avait accepté de reprendre le problème à une séance ultérieure.

Dans son nouveau rapport, le Conseil communal signale que le Service des communes considère que les travaux en question constituent un investissement.

Les conseillers généraux fleurierais se pencheront également sur la liquidation des biens de la Corporation des Six-Communes et sur des modifications du règlement du personnel communal (prime de l'assurance-accidents non professionnels à la charge des employés). (mdc)

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano
De CRISTOFANO

BRÈVES

Fontainemelon

La gym a fait un tabac

Samedi dernier, la FSG Fontainemelon organisait sa soirée annuelle qui a comblé le public venu s'agglutiner à la salle de spectacles. La première partie était très gymnique avec des sauts au trampoline, des exercices à la barre, tandis qu'en deuxième partie, les gymnastes ont donné dans la valse viennoise, la polka et le ballet de groupe. Pour diversifier encore le spectacle, la société avait fait appel à Daniel Juillerat, prestidigitateur qui n'a pas manqué d'«illusionner» un public tenu en haleine et ravi. Deux ans après avoir fêté son centenaire, la FSG de Fontainemelon se porte bien: forte de ses 125 membres actifs répartis en 10 groupes, elle compte bien participer à toutes les manifestations qui seront organisées dans le canton l'an prochain. (ha)

La Côte-aux-Fées

Budget dans le noir

Pour l'heure, la commune de La Côte-aux-Fées est la seule commune du district à annoncer un budget bénéficiaire pour l'année 1994. L'excédent présumé de revenus se monte à quelque 25.000 francs pour un total de charges de 2.460.000 francs. Les investissements prévus en 1994 (extension du bureau communal, construction de salles pour les sociétés locales et d'un hangar des TP, notamment) témoignent de la bonne santé financière de La Côte-aux-Fées et affichent la rondelette somme de 2.160.000 francs. Qui dit mieux! (mdc)

AGENDA

Coffrane

Le concert des petits chanteurs

Demain, vendredi 17 décembre à 19 h 30, le Chœur d'enfants de cinquième année primaire de Chézard-Saint-Martin, dirigé par Benoît Zimmermann, donnera son concert de l'Avent au Temple de Coffrane. L'ensemble vocal sera accompagné à l'orgue par Georges-Henri Pantillon. (comm)

Prochaine séance du législatif de Cernier

Taxe et impôt au secours du budget

Vingt pour cent sur la taxe d'épuration, 2,5% sur les impôts communaux: à Cernier, ces deux coups de pouce permettraient de réduire le déficit présumé du budget 1994. Le Conseil général en discutera lundi prochain.

Pour un total de charges de 5,8 millions, le budget de Cernier affiche un déficit présumé de 285.000 francs. Un déficit que les autorités proposent de ramener à 167.814 francs moyennant deux mesures: une hausse de la taxe d'épuration pour couvrir les frais de la station du Haut-Val-de-Ruz (le mètre cube d'eau consommée passerait de 50 à 60 centimes) et une adaptation du barème de l'impôt sur les per-

sonnes physiques (passage de 83 à 85% de l'impôt cantonal, soit une augmentation réelle de 2,5%).

Amère pilule, mais néanmoins nécessaire, estiment les autorités. Qui soulignent que les charges du budget sont alourdies cette année par les décisions prises par le Grand Conseil, charges auxquelles s'ajoutent celles des syndicats intercommunaux.

Pour le reste, les dépenses dont la commune a la compétence financière restent stables. A noter enfin que les amortissements légaux inscrits au budget 1994 affichent la somme de 210.950 francs, soit près de 50.000 de plus par rapport au budget 1993. Cernier a beau-

coup investi ces dernières années: suivant les bons conseils de la fiduciaire consultée à propos de l'état des finances communales, l'idée consiste à rattraper, d'ici la fin du siècle, l'écart entre les amortissements légaux et réels de la commune.

De ce budget, le Conseil général en discutera lundi. De même qu'il décidera d'adapter ou non la taxe d'épuration et le taux de l'impôt communal. Lors de cette même séance, il examinera encore un crédit de 22.650 francs prévu pour l'achat d'une nouvelle saleuse. Le modèle proposé, plus performant, permettrait une économie de l'ordre de 50% sur le mélange de sel et de calcium à répandre chaque année sur les routes du village. (se)

Automobilistes en infraction devant le Tribunal de police

Sept jours pour 37 km/h!

Dépassements intempestifs dont un à l'entrée d'un village, alcool au volant et prison ferme: mardi, plusieurs automobilistes étaient renvoyés devant le Tribunal de police du Val-de-Ruz.

A l'entrée de Dombresson, T. G., au volant de son véhicule, a été pincé au radar à la vitesse de 87 km/h, après déduction de la marge de sécurité de 5 km/h. A cet endroit, la vitesse est limitée à 50 km/h. Hier, l'automobiliste n'a pas comparu à l'audience. Le ministère public requerra contre lui une amende de 500

francs. Le Tribunal de police du Val-de-Ruz a estimé que cette peine ne tenait pas compte de l'importance du dépassement de vitesse à un endroit bordé par plusieurs maisons dont une ferme. Au vu de ces éléments, T. G. a été condamné, par défaut, à 7 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, et à 65 francs de frais.

C. B., lui, a été attrapé sur le Pont de Valangin alors qu'il circulait à la vitesse de 144 km/h, déduction faite de la marge de sécurité de 6 km/h. Vu l'importance du dépassement (la vitesse autorisée à cet endroit est limitée

à 80 km/h), le président du Tribunal s'est accordé un délai de réflexion. Il rendra son jugement la semaine prochaine.

Quant à P. N., il était renvoyé devant le tribunal pour ivresse au volant. Il a été condamné à 30 jours d'emprisonnement ferme, 800 francs d'amende et 590 de frais. Le Tribunal ne lui a pas accordé de sursis au vu de deux antécédents similaires en 1989. Par contre, la quotité de la peine tient compte du fait que P. N. suit volontairement un traitement médical afin de résoudre ses problèmes d'alcool. (pt)

Projet de rénovation du collège de Fontaines

Deux oppositions, moins une

Arrivée à son terme le 23 novembre, la mise à l'enquête publique du projet de rénovation et d'agrandissement du collège de Fontaines a suscité deux oppositions. Aujourd'hui, l'une d'elle a déjà pu être levée; à propos de la seconde, la commune attend encore une décision, imminente, d'un des services de l'Etat.

Dans les deux cas, les opposants sont très liés au premier projet de rénovation balayé en votation populaire en septembre 1991, suite à un référendum. Tous deux invoquent des éléments contraires au règlement de construction communal.

Par la voix de son président, le Conseil communal dit avoir pris toutes les garanties imaginables auprès des spécialistes de l'Etat pour avoir des arguments définitifs. Il se montre très confiant.

De fait, les oppositions ne retarderont en principe pas l'avancement du projet. Mais un éventuel recours des opposants pourrait entraver le processus. L'enjeu? Le bonus fédéral à l'investissement qui ne peut s'obtenir que si les travaux se terminent le 30 juin 1995. Et il en va de 600.000 francs, pour un coût global de 4,9 millions. (se)

Valangin: budget «rougement» ficelé

Avec une hausse d'impôt

La prochaine séance du législatif de Valangin, lundi 20 décembre, s'annonce lourde. On discutera notamment du budget 1994, déficitaire qui tient pourtant compte d'une augmentation du taux de l'impôt communal.

Le budget 94 de Valangin affiche un déficit présumé de 21.300 francs, pour des charges qui avoisinent 1,4 million. Ce résultat, comme s'empresse de le souligner les autorités, n'a pu être atteint qu'en forçant le taux de l'impôt communal de 80 à 85 centimes par franc d'impôt cantonal. Soit une augmentation réelle de 6,25%.

Le Conseil communal se veut prévoyant: le budget des investissements laisse entrevoir d'im-

portantes dépenses à consentir dans un proche avenir, telles que le chauffage du collège ou l'installation de pompage. D'autre part, «être une commune à faible effort fiscal n'est pas forcément un avantage», dit-il, sachant que l'Etat verse des subventions plus importantes aux communes ayant un effort fiscal élevé, notamment dans les domaines de la prévoyance sociale.

Ce budget sera soumis lundi soir au législatif, qui acceptera ou non l'arrêté relatif à la hausse d'impôt. Dans la foulée, il devra encore se prononcer sur deux crédits: 7300 fr pour la réfection des vitraux de la collégiale et 12.000 fr pour l'étude du raccordement de Bussy et du Sorgeux au réseau d'égouts. (se)

Le Groupe vocal d'Erguël et Canta Nova en concert

Des œuvres à découvrir

Le groupe vocal d'Erguël s'est associé cette année à l'ensemble Canta Nova pour deux concerts de Noël qui permettront au public de découvrir des œuvres très intéressantes. Solistes réputés à la clé.



Le Groupe vocal d'Erguël

Sous la direction de Philippe Krüttli (à l'extrême-droite), un double concert de Noël qui sera l'occasion de découvertes musicales. (Privée)

Fidèle à sa volonté de faire découvrir au public régional des répertoires par trop méconnus, tout en adaptant parfaitement son programme à cette période de l'Avent, le Groupe vocal d'Erguël a choisi d'interpréter notamment le «Magnificat» de Johann Rosenmüller, un compositeur allemand du XVIIe siècle, dont l'œuvre a récemment été mise au jour.

Avant cela, le jeune ensemble Canta Nova ouvrira le concert avec des extraits des «Cantica beatae virginis», du compositeur espagnol Tomas Luis de Victoria.

Ensuite, les deux formations vocales s'associeront pour exécuter des extraits des «Vêpres de la bienheureuse vierge», une œuvre écrite par Claudio Monteverdi en 1610, ainsi que l'«Histoire de la Nativité» signée par le compositeur allemand Heinrich Schütz.

SOLISTES PRESTIGIEUX

Le groupe vocal d'Erguël bénéficie de la collaboration de solistes prestigieux. Ainsi Jean-Pierre Gerber, basse, qui collabore régulièrement à des maisons d'opéra, en Suisse et à l'étranger. Particulièrement engagé dans la promotion de la musique contemporaine, ce soliste cumule d'ailleurs sa carrière de chanteur avec celle de peintre et sculpteur.

Autre soliste de ces concerts,

Hans-Joerg Rickenbacher est pour sa part l'un des ténors les plus en vue de la jeune génération. Fréquemment sollicité, il collabore notamment avec Michel Corboz et l'Ensemble vocal de Lausanne.

Myriam Spycher, soprano bien connue dans la région, a étudié le piano avant de se consacrer actuellement à une carrière de chant. Elle interprète ainsi régulièrement les plus grandes pièces du répertoire en matière d'oratorio.

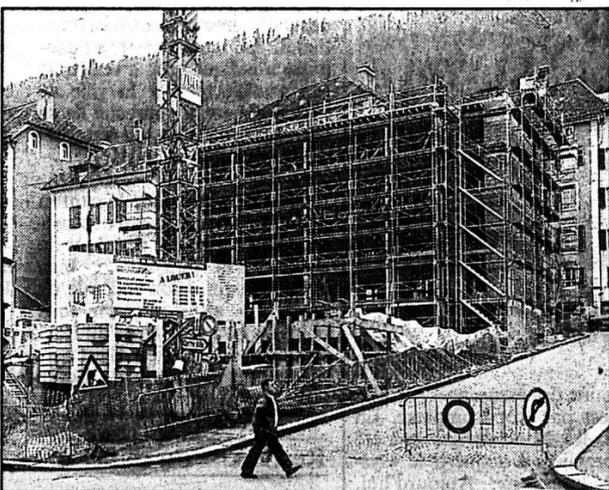
Un orchestre, composé d'instruments modernes et anciens, dont les cuivres du Quatuor Novus et Rainier Geiser à l'orgue, accompagnera les chanteurs.

Signalons enfin que chœurs, solistes et instrumentistes seront placés sous la direction de Philippe Krüttli. (comm-de)

● **Demain vendredi en l'église du Pasquart, à Bienne (20 h 15), et samedi 18 décembre en la Collégiale de Saint-Imier (20 h 15).**

Levure d'un bâtiment locatif à Saint-Imier

Heureux dénouement



Ensemble «Face à face» de neuf logements

Le premier des deux immeubles est sous toit. (Impar-Gerber)

Il arrive que la construction d'un immeuble ressemble fort à une aventure. Le terme ne saurait mieux s'adapter au bâtiment locatif de la rue Basse, à Saint-Imier, dont on a célébré hier soir la levure en présence des autorités et des artisans.

Après les souhaits de bienvenue de J.-L. Maggioli, président de la société promotrice AZ-Immob S.A., il appartenait à Marcelle Roulet, architecte responsable, de présenter l'histoire du projet. Ce dernier remonte déjà à dix ans, puisque la société immobilière avait acquis le terrain pour y construire un ensemble locatif qui fut confié au bureau d'architecture imérien MSBR. La mise à l'enquête buta sur l'opposition de la menuiserie Colombo.

Le projet ne put être réactivé qu'en 1988 par l'achat de cet immeuble par les promoteurs. En

1990, le dossier est soumis à l'Office fédéral du logement (OFL) pour bénéficier de l'aide fédérale et cantonale. Intéressé, l'office propose simplifications ainsi que normes d'accès pour personnes âgées et handicapées. Le dossier est bouclé en 1992, mais la crise complique le financement. Finalement, la Caisse d'épargne du district de Courtenay et la Caisse Raiffeisen de Saint-Imier donnent leur feu vert. Les travaux ont été menés à un rythme soutenu et en quatre mois, le gros œuvre est sous toit. En automne prochain, les premiers locataires devraient entrer dans leurs meubles.

Vice-président de AZ-Immob, M. C. Fontana a rappelé que cette société avait été créée au début des années 80 par des artisans pour promouvoir l'économie régionale touchée par la crise précédente.

B.I.N.

«Piccoli» à Tramelan

Le jeu à l'état pur

Classe d'âge la plus jeune dans la hiérarchie du hockey sur glace helvétique, la catégorie des «piccoli» réservée aux garçons de moins de dix ans n'est bien sûr pas nouvelle. A Tramelan cependant, l'organisation samedi dernier d'un tournoi de «piccoli» constituait bien une nouveauté.

C'est la première fois depuis sa fondation en 1940 que le club des «orange et noir» possède en son sein une formation de «piccoli». L'engouement étant toujours plus grand pour le hockey sur glace du côté des Lovières, il était tout naturel qu'une telle équipe voie le jour.

En raison de leur jeune âge, on n'a très raisonnablement pas astreint ces gosses à un championnat régulier. Mais afin de donner à ces «vifs argents» la possibilité de jouer véritablement au hockey, on a programmé un championnat-tournoi: des groupes de cinq équipes par région disputent cinq tournois en l'espace d'une saison. Le HCT a donc organisé, après Neuchâtel, le deuxième tournoi du groupe formé par les équipes de Neuchâtel, Moutier, Ajoie, Le Locle et Tramelan. Les parties se jouent sur des surfaces réduites et selon des règles de jeu simplifiées. Le temps de jeu est de deux fois douze minutes, avec changement obligatoire de tous les joueurs de champ.

Organisée de mains de maître par la section juniors du HCT, que préside André Ducommun, cette première «piccoli» tramelote peut être citée en exemple. Le travail de formation et les conditions assez exceptionnelles que le HCT offre à la jeunesse sont exemplaires.

La première équipe de «piccoli» du HCT était formée de: Michael Ducommun, Jérôme Brenzikofen, Guillaume Goetschmann, Cyril Freléchox, Yves Neuenschwander, Mathieu Ackermann, Sébastien Goetschmann, Grégory Tschirren, Alan Monnat, Simon Gyger, Arnaud Carnal, Yannick Cudrey-Mauroux, Guillaume Jeanneret, Christophe Schaerer, Brian Voumard, Cyril Guerdat, Julien Pachère, Severino Canopa. Entraîneur: Jean-Bernard Vuilleumier. (spt)

RÉSULTATS

Moutier - Tramelan 2-0; Le Locle - Moutier 0-1; Neuchâtel - Moutier 0-2; Ajoie - Moutier 1-1; Tramelan - Ajoie 2-4; Le Locle - Ajoie 1-3; Tramelan - Neuchâtel 3-2; Tramelan - Le Locle 2-2; Neuchâtel - Le Locle 2-3; Ajoie - Neuchâtel 1-2. Classement: 1. Moutier, 7 points. 2. Ajoie, 5. 3. Tramelan, 3. 4. Le Locle, 3. 5. Neuchâtel, 2.

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

AGENDA

Moutier Messe de Noël en Eurovision

La Prévôté servira de cadre à une retransmission en Eurovision de la messe de Noël qui sera diffusée samedi 25 décembre à 11 heures. C'est en l'église moderne Notre-Dame de la Prévôté, que se déroulera l'office de la Nativité. Cette messe sera présidée par l'abbé Jean-Jacques Theurillat, alors que le père Jean-Bernard Livio assurera la prédication. La chorale Saint-Cécile interprétera la messe des Espélugues, de Jean-Paul Lécot, sous la direction de Gérard Crelier, et sera accompagnée de Philippe Gigandet à l'orgue et d'un quatuor de cuivres. Huit chaînes de télévision retransmettront cette messe. (sp/nm)

Péry-Reuchenette Tir des rois

Le 17e Tir des rois se déroulera au stand de la Combe, à Péry-Reuchenette, samedi 8 janvier 1994 par n'importe quel temps. Les cibles seront levées de 9 à 16 heures. Un challenge sera remis au premier tireur des catégories A/B/C (mousqueton, fusil d'assaut 57 et 90) ainsi qu'au meilleur vétérân. Différents prix récompenseront les trois premiers de chaque catégorie ainsi que la meilleure femme et le meilleur junior! La soupe aux pois sera offerte à chaque concurrent. (sp)

DIVERS

**DES IDEES DE CADEAUX
IMBATTABLES!**

QUADRA 650 4/160 Fr. 3'550.-

MAC LC 475 4/80
Moniteur 14" RGB Clavier standard Fr. 2'995.-

QUADRA 840AV 8/500 CD Fr. 6'990.-
MONITEUR 14" RGB Fr. 810.-
MONITEUR 16" RGB Fr. 1'838.-
STYLEWRITER II Fr. 580.-
LASERWRITER PRO 630 Fr. 3'490.-

Appellez-nous pour toutes les autres nouveautés à des prix Maccash!
NEUCHÂTEL AVENUE DU 1ER MARS 6 038/25 81 00
FRIBOURG VEVEY LAUSANNE GENÈVE
OUVERT PENDANT LES NOCTURNES 241 541 255

L'annonce, reflet vivant du marché

ENSEIGNEMENT

EISI ÉCOLE D'INGÉNIEURS
SAINT-IMIER

Invitation à la

cérémonie de remise des diplômes

- d'ingénieurs ETS
- postgrades

Volée 1993, distribution des diplômes et prix.

Jeudi 23 décembre 1993 à 18 heures
Salle de spectacles Saint-Imier.

Cette cérémonie est publique. Les parents et amis des élèves et tous ceux qui s'intéressent à l'activité de l'Ecole d'ingénieurs sont cordialement invités.

Le Directeur: J.-P. Rérat

6-5-7722

DIVERS

Aux Chineurs

OUVERT LE SAMEDI

Rue de la Gare 13a, 2615 Sonvilier
Michlig ☎ 039/63 16 05 (rép.)
Zermatten ☎ 039/41 20 56 (rép.)
132-511514

INSTITUT ÉQUILIBRE

Réflexologie plantaire

Massage thérapeutique, Reiki

- Equilibre les énergies
- Procure une détente physique et psychique
- Améliore la qualité sanguine
- Renforce les défenses naturelles
- Soigne en cas de: stress, sciatique, constipation, migraine, cystite, rhumatisme et arthrose

Micheline Giovannini
Serre 21, 2610 Saint-Imier. ☎ 039/41 40 23
296-2289

Police-secours: 117

Découvertes exceptionnelles des spéléologues jurassiens

Les secrets du gouffre de Châtelat

C'est Willy Jakob de Moutier, un des « anciens » spéléologues jurassiens qui leur a mis la puce à l'oreille. « Du côté de Châtelat, non loin de Bellelay, il y a un emposieu au milieu d'un bosquet, un anneau scellé dans la roche et certainement en dessous, le trésor des moines de Bellelay... »! Les spéléologues jurassiens ont donc sauté dans le gouffre en extrayant quelque 480 m³ de gravats. Et ils sont tombés sur un nombre incroyable d'ossements faisant de ce site une découverte exceptionnelle. Toute la faune jurassienne, du lynx en passant par le cerf et l'aurochs, l'ancêtre de notre bœuf, sont présents dans ce piège naturel... Il y a même les os d'un enfant de 14 ans.

L'emposieu du bois de Châtelat, entre Fornet et Bellelay, se situe sur la partie orientale des Franches-Montagnes, le bassin versant des sources de Bellefontaine qui jaillissent, du côté d'Undervelier, à six kilomètres de là, 300 mètres plus bas.

UN PIÈGE NATUREL

Ce site ne pouvait que piquer la curiosité des spéléologues jurassiens. D'automne 89 à l'été 93, ils vont plonger dans cette fissure qui s'était gentiment comblée avec le temps. A la force du poignet, ils vont extraire quelque 480 m³ de matériaux mais aussi sur un nombre étonnant d'os d'animaux sauvages. L'emposieu sera exploré jusqu'à une profondeur de 31 mètres. Philippe Morel, spécialiste de Bâle, pense que le gouffre de Châtelat a servi, durant des années, de piège naturel. L'ouverture de cette fissure ne devait pas être plus grande qu'un mètre et au fond d'une doline en pente, elle a été fatale à de nombreuses bêtes.

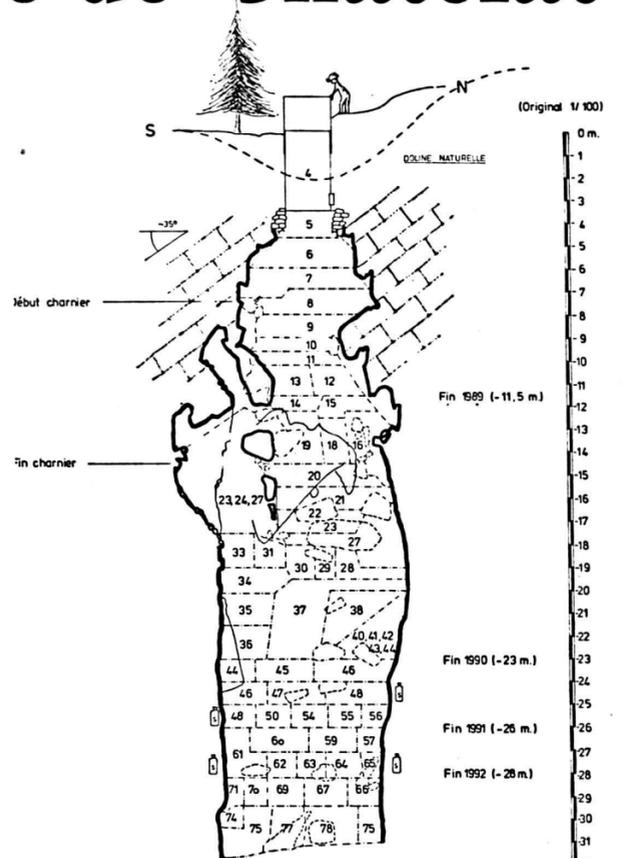
UN HOMME

Sur les couches supérieures, il a été trouvé des os de cheval, mulet, âne, chien, mouton, bœuf... jetés par les paysans des environs. Il a été aussi découvert à 11 mètres de profondeur les os d'un homme qui devait avoir 14

ans, une découverte aussi rare que mystérieuse. Accident, crime ou suicide? Mais le gouffre de Châtelat livre aussi une multitude d'os d'animaux sauvages qui permettent de reconstituer la faune d'antan. On y trouve des grenouilles rousses et crapauds communs, du merle, des insectivores (hérisson, taupe, musaraigne et notamment la musaraigne alpine), du lièvre, des rongeurs (mulot et trois sortes de campagnols), des carnivores (chien, renard, blaireau, fouine, belette, chat sauvage et lynx), du sanglier, du cerf, de l'élan, de l'aurochs...

UNE INTERROGATION

Pour Philippe Morel, la richesse de ce site est exceptionnelle en terre jurassienne tant au point de vue du nombre que de la variété des espèces piégées. Il s'étonne du nombre incroyable de sangliers tombés dans cette faille (onze individus) ce qui n'est pas coutumier de cet animal. La présence de l'aurochs, l'ancêtre de notre bœuf en plus grand (il pouvait atteindre 1,7 mètres de hauteur) et les couches de sédiments laissent penser que des animaux sont tombés là durant une période de 10.000 ans (époque holocène). Cette découverte illustre, si besoin était, la contribution de la spéléologie à la science... Mgo



Le gouffre de Châtelat
Un incroyable piège naturel.

(sp)

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Les Breuleux Septuagénaire tuée par le train

Une femme âgée de 78 ans a été happée hier vers 18 heures aux Breuleux par le train régional des Chemins de fer jurassiens (CJ). Alors qu'elle regagnait à pied son domicile par le passage à niveau pour piétons située en amont de la gare, Mme Marie Claude, née Pelletier, n'a pas vu le train qui arrivait du Noirmont. La malheureuse est décédée sur place. La police cantonale s'est rendue sur les lieux.

Subventions gouvernementales

L'exécutif jurassien a octroyé une subvention de 4500 francs à la Fédération du théâtre amateur et 2000 francs aux Jeunesses musicales d'Ajoie et 5000 francs au Bureau de la condition féminine pour une étude sur la violence envers les femmes dans la famille et les modèles de l'égalité. Il a alloué 275.000 francs pour 14 améliorations agricoles aux Pommerats, à Epauvillers et Montfaucon. Les exploitants renonceront à l'ensilage et livreront leur lait à la fromagerie de Saignelégier. (vg)

Développement économique

Soutien aussi

Les trois associations économiques de district et la Sedrac, qui exploite la zone industrielle de Courgenay reçoivent 100.000 francs répartis entre elles, comme subvention gouvernementale. Les sociétés de pêcheurs de Bassecourt, Delémont, Le Noirmont, Porrentruy, Saignelégier et Saint-Ursanne se partageront elles 10.600 francs. (comm-vg)

Décision du Gouvernement

Tarifs des notaires

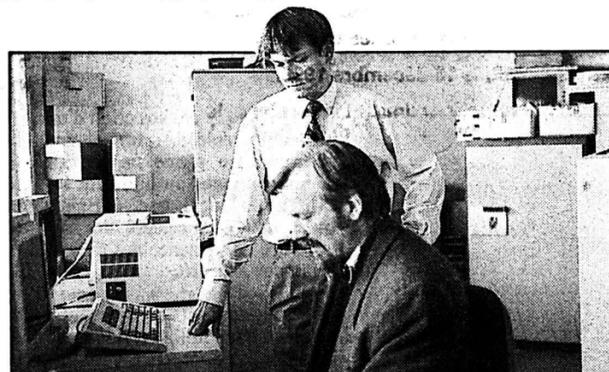
L'exécutif jurassien a adopté un message parlementaire proposant une révision du décret sur les tarifs des notaires. Le Parlement devra se prononcer à ce sujet. La profession de psychologue non-médecin fait aussi l'objet d'une ordonnance gouvernementale, alors que des institutions sociales reçoivent 86.400 francs de subvention. (comm-vg)

Office des assurances sociales de Saignelégier

La puce a fait un bond

Trois institutions sous un même toit, une cinquantaine d'employés: l'Office des assurances sociales, qui a son siège à Saignelégier, a gentiment pris de l'envergure. A l'image du service informatique - un seul employé lors de l'entrée en souveraineté - qui compte à ce jour une dizaine de personnes.

Le ministre Pierre Boillat le disait hier en présentant l'Office des assurances sociales. « Chaque Jurassien a ici sa fiche ». Que ce soit l'AVS, l'AI, les prestations complémentaires, les allocations familiales, la caisse de chômage..., des milliers de données transitent par le chef-lieu franc-montagnard. Depuis le printemps dernier, Christophe Aubry des Breuleux est à la tête de cet office qui a autant de tâches fédérales que cantonales. Trois chiffres illustrent les flux et reflux d'argent dans cet établissement. Primo, en 1992, en matière AVS, AI et APG, Saignelégier a encaissé pour 70 millions de cotisations pour redistribuer 110 millions aux assurés. Secundo, les subsides versés par cet office pour aider les particuliers à payer les caisses-maladie se sont élevés à 2,6 millions en 1992 et ont profité à 10.000 Jurassiens. Enfin, la caisse de chômage du canton est mise tou-



Daniel Hubleur au clavier et Christophe Aubry

Ils sont à la tête d'un office qui s'est gonflé au fil des années.

jours plus à contribution. En 1990, elle versait 2,5 millions de prestations. Ce montant atteint aujourd'hui 33 millions pour quelque 1200 chômeurs. Le personnel dans ce secteur est passé de 2 à 7.

BOOM INFORMATIQUE

Autant de dossiers, de calculs à traiter ne peuvent se faire sans un système informatique poussé. En 1979, Daniel Hubleur des Bois, actuel bras droit du directeur, était seul au clavier. Il a mis au point ses programmes puis, encouragé par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), il les a commercialisés. Le privé ne se lance pas dans ce

domaine des assurances sociales qui est par trop complexe. En 1982, les Neuchâtelois ont été les premiers à acquérir le « système jurassien ». Aujourd'hui, l'informatique de l'office dessert 16 clients (notamment SMH et les caisses horlogères) ce qui a permis la création de 10 postes de travail. Et Daniel Hubleur a des projets plein les manches: planifier l'informatique du futur office AI (en place en 95), établir un réseau cantonal avec les plus grandes agences communales (pour la caisse de compensation) et passer à une gestion électronique des fichiers pour éviter l'amoncellement de la paperaise... Mgo

Allocations familiales: bonne nouvelle

De tous les cantons suisses, le Jura vient en tête dans l'octroi des allocations familiales. Il verse ainsi 258 francs pour le premier enfant, 198 pour le second et 250 francs pour le troisième. L'allocation de formation professionnelle, qui se monte à 306 francs, est aussi l'une des plus élevées du pays. Il va sans dire que cette générosité se répercute au niveau des cotisations. Celles-ci sont de 3,3% dans le Jura contre 2% en moyenne suisse. Ce d'autant plus que les salaires jurassiens sont bas. Chaque année, la caisse cantonale verse entre 22 et 23 millions d'allocations familiales. La réserve étant actuellement de 16 millions et au vu de la situation économique, le Gouvernement a décidé d'abaisser le taux de cotisation de 3,3% à 3%.

Pour les employeurs, cela va représenter une baisse des charges de 2,25 millions. Bon à prendre! (mgo)

Les autonomistes reçus au Palais fédéral

Soutien total à Moutier

Une délégation officielle du Rassemblement jurassien et d'Unité jurassienne a été reçue mercredi au Palais fédéral par les présidents des groupes du Conseil national. Le mouvement autonomiste a indiqué qu'il a réaffirmé son soutien total à la ville de Moutier dans la poursuite de sa démarche en vue de son rattachement au canton du Jura.

Il estime en effet que le canton de Berne fait à nouveau obstruction à un règlement pacifique de la Question jurassienne, bien que la Commission fédérale de médiation ait donné en tous points raison aux thèses du Rassemblement jurassien. Il est persuadé que le canton de Berne

multipliera les obstacles et fera tout pour « délégitimer » le rapport Widmer. Le laisser faire impunément reviendrait à replonger le peuple jurassien dans un profond sentiment d'injustice.

La délégation jurassienne était composée du président Christian Vaquin, du secrétaire général Pierre-André Comte, du député démocrate-chrétien au Conseil national Jean-Claude Zwahlen et du député au Grand Conseil bernois Roger Siegrist.

Elle a été reçue par les parlementaires fédéraux Francine Jeanprêtre (PS/VD), Peter Hess (PDC/ZG), Pascal Couchepin (PRD/VS), Jean-François Leuba (PLS/VD) et Hans-Peter Thuer (PES/AG). (ats)

Recherche du minerai

Don de l'UBS pour deux archéologues

Au cours d'une cérémonie tenue à Porrentruy, l'Union de Banques Suisses représentée par les directeurs Xavier Babey, Porrentruy et Willy Battiaz, La Chaux-de-Fonds, a remis, au nom de la Fondation du Jubilé de l'UBS, un chèque de 30.000 francs à deux archéologues, MM. François Schifferdecker et Ludwig Eschenlohr qui, avec l'Office du patrimoine historique, ont entrepris des investigations sur le district sidérurgique du Jura.

La Fondation du Jubilé dispose d'un capital de 25 millions dont les intérêts (1,5 million en 1993) ont été attribués à 60% en Suisse alémanique et 35% en Romandie. Depuis la création du canton, l'UBS a alloué des dons pour plus de 500.000 francs dans le canton du Jura.

L'aide aux archéologues compensera la diminution de subventions décidée par le Fonds national de la recherche. L. Es-

chenlohr a précisé qu'outre les sites miniers dans la vallée de Delémont, de nouveaux sites ont été trouvés en Ajoie, à Bure et à Boncourt. Ils sont très riches, mais d'une moins grande importance que ceux de la région de Delémont. Les recherches doivent mettre au jour des sites aussi aux Franches-Montagnes et répondre à de nombreuses questions relatives au transport, à l'exportation, à l'extraction du fer. Plus de 290 sites ont été repérés à ce jour, soit bien davantage qu'espéré.

Les difficultés de datation et la mauvaise conservation des sites représentent des écueils importants que les chercheurs doivent surmonter. Il reste aussi à découvrir l'origine du minerai utilisé dans la zone principale de production entre Saint-Brais et Soule. L'exploitation des bas-fourneaux recèle encore de nombreuses inconnues, celle des hauts-fourneaux est mieux connue.

V. G.

NAISSANCE

Nous avons la très grande joie d'annoncer la naissance de

AUDREY
Laura

le 15 décembre 1993

Claudia et Alain
PAUPE - PAREL
2336 Les Bois

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds



CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (☎ 23 72 22)
Le voyage (de F. Solanas), 16 ans, 20 h 30.
- CORSO (☎ 23 28 88)
Allo maman, c'est Noël (de T. Ropelewski avec J. Travolta, K. Alley), pour tous, tous les jours 18 h 30, 21 h.
- EDEN (☎ 23 13 79)
Le concierge de l'hôtel Bradbury (de B. Sonnenfeld avec M.-J. Fox), pour tous, tous les jours 18 h 45, 21 h.
- PLAZA (☎ 23 19 55)
Nuits blanches à Seattle (de N. Ephron avec T. Hanks), 12 ans, tous les jours 18 h 45, 21 h.
- SCALA (☎ 23 19 18)
Aladin (de J. Musker et R. Clements) dessin animé pour tous, tous les jours, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1
14 h, 16 h 30, 18 h 45, en V.O., 20 h 45, Aladin, pour tous.
- APOLLO 2
14 h 15, 17 h 15, 20 h 15, Soleil levant (avec S. Connery), 16 ans.
- APOLLO 3
14 h 30, 17 h, Allo maman, c'est Noël (avec J. Travolta, K. Alley), pour tous. 20 h 30, toutes les séances en V.O., The Snapper (avec T. Kellegher), 12 ans.
- ARCADES
14 h 45, 17 h 30, 20 h 15, Little Buddha (de B. Bertolucci avec K. Reeves, B. Fonda), pour tous.
- BIO
15 h, 18 h, 20 h 30, toutes les séances en V.O., El Mariachi (de R. Rodriguez), 16 ans.
- PALACE
16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, Beethoven 2 (de Rod Daniel), pour tous.
- REX
15 h, 18 h, 20 h 30, toutes les séances en V.O., Nuits blanches à Seattle (de N. Ephron avec T. Hanks), pour tous.
- STUDIO
15 h, 17 h 45, 20 h 30, Profil bas (de C. Zidi), 16 ans.

COUVET

- COLISÉE
relâche.

SAINT-IMIER

- ESPACE NOIR
20 h 30, Arizona Dream (de E. Kusturica).

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h et sa 10-16 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Centrale, L.-Robert 57, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

LE LOCLE

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Coopérative, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE
☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE
☎ 31 10 17.
- HÔPITAL
☎ 34 11 44.

NEUCHÂTEL

- PHARMACIE D'OFFICE
Bornand, rue Saint-Maurice, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

COUVET

- HÔPITAL
maternité et urgences:
☎ 63 25 25.

VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE
en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ
Landeyeux: ☎ 53 34 44.

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL
☎ 422 422.
- URGENCES ET AMBULANCE
☎ 422 360.

COURTELARY

- MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

CORGÉMONT

- MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

- MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

TRAMELAN

- MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.

SAIGNELÉGIER

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.
- HÔPITAL
maternité: ☎ 51 13 01.
- AMBULANCE
☎ 51 22 44.
- MÉDECINS
Dr Barmettler, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.
Dr Anker, ☎ 51 22 88.
- CENTRE DE LOISIRS
Ouv. patinoire: lu 13 h 30-16 h 30; ma-ve 10 h-11 h 45 et 13 h 30-16 h 30; sa, di 14 h-16 h 30.

FAIT DIVERS

Péry

Dégâts

Entre Péry et La Heutte, hier à 18 h 10, un accident s'est produit entre deux automobiles. Heureusement, personne n'a été blessé. Dégâts.

DÉCÈS

Neuchâtel

M. Georges-Alexandre Chiriaux, 1921

Boudry

Mme Sylvia Fendoni, 1938

AUJOURD'HUI

LE LOCLE

- SPECTACLE
Radio Impro Baraka, match d'improvisation diffusé en direct sur les ondes de la Première. Casino 20 h.

SAIGNELÉGIER

Elle reste sur notre chemin, avec son souvenir, l'exemple de sa vie de bonté et de travail.

Nous avons le chagrin de faire part du décès de

Virginie HULMANN-AUBRY

qui nous quitte aujourd'hui, à l'âge de 55 ans.

- Jean-Pierre Hulmann, Saignelégier;
- Jean-François et Marie-Andrée Hulmann-Veya, Valère, Marin, Saignelégier;
- Lucienne Hulmann, Delémont;
- Chantal Hulmann et son ami Vincent, Fornet-Dessus;
- Joseph Aubry, son papa, Lajoux;
- Germaine et Daniel Cestele-Aubry et leurs enfants, Lajoux;
- Marie et Hermann Bartlome-Aubry et leurs enfants, Lajoux;
- Les familles de feu Imier et Stéphanie Hulmann-Miserez, ainsi que les familles parentes et amies.

SAIGNELÉGIER, le 15 décembre 1993.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu à Saignelégier, le vendredi 17 décembre à 14 h 30.

La défunte repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital de Saignelégier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés.



Monsieur André Britschgi:

- Monsieur et Madame Jean-Bernard Britschgi-Burri et leurs enfants,
Madame Véronique Simonin et sa fille Charline,
Madame et Monsieur Patrick Sylvestre et leur fils Kilian, à Brétigny,
- Madame et Monsieur Frédy Chatriand-Britschgi et leurs filles
Sylvie, Christine et Rachèle, à Leytron (VS);

- Monsieur Franz Renggli et son amie, à Lucerne, et famille;
- Monsieur Karl Renggli et famille, à Entlebuch;
- Madame et Monsieur Albert Scheidegger-Renggli, à Lucerne;
- Madame et Monsieur Franz Rindlisbecher-Renggli et famille, à Lucerne;
- Monsieur Sepp Bühler-Renggli et famille, à Lucerne;
- Monsieur et Madame André Britschgi et famille, à Yverdon,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Marie-Antoinette Britschgi

leur très chère et bien-aimée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui mercredi, à l'âge de 75 ans, après quelques mois de maladie supportée avec courage et dignité.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 décembre 1993.

Une messe de sépulture sera célébrée au Centre funéraire vendredi 17 décembre, à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Ormes 21.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-6717-9, ou à l'Association neuchâteloise pour le bien des aveugles, ccp 23-115-3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



Il faut être prête à la joie et à la douleur, à l'arrivée et à l'adieu, au prévu et à l'imprévu, parfois même au possible et à l'impossible.

Madame Huguette Erard-Pennequin:
Yvan Erard,
Denis Erard et son amie
Maria Machado;

Monsieur et Madame René Erard:
Paul et Christine Erard et leur fille,
Elisabeth et Fabio Todesco-Erard et leurs enfants;

Madame Suzanne Loepfe et famille;

Les neveux et nièces de Louis Erard;

Madame Marguerite Pennequin, ses enfants,
petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Louis ERARD

leur très cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dimanche, dans sa 75e année, après une longue maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 décembre 1993.

Selon le désir du défunt, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Combe-Grieurin 51.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser à l'Association jurassienne de parents handicapés, ccp 25-9889-3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

CORGÉMONT

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois. J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime.

Monsieur Jean Munger;

Monsieur Jean-Bernard Munger et son fils Stéphane, à Prévèrenges;

Monsieur et Madame Denis et Nicole Munger-Guex et leur fille Jenny, à Chavornay;

Madame et Monsieur Marie-Claire et Gérard Corpataux- Munger et leurs enfants Delphine et Nicolas, à Meyrin;

Monsieur et Madame Claude-Alain et Brigitte Munger-Laurent et leur fille Mélissa, à Portalban;

Madame Jeanne Nidegger-Parlier, ses enfants et petits-enfants, à Yverdon;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Albert Parlier;

Madame Marcelle Egger;

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Nelly MUNGER
née PARLIER

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie qui s'en est allée dans sa 68e année.

2606 CORGÉMONT, le 14 décembre 1993.
Grand-Rue 5

La cérémonie funèbre avant l'incinération aura lieu dans l'intimité de la famille le vendredi 17 décembre à 13 h 30 au cimetière de Corgémont.

Le corps repose dans une chambre mortuaire des Pompes funèbres F. Vorpe, au cimetière de Corgémont, où une urne sera déposée.

Repose en paix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément touchés par les témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors du décès de

MONSIEUR CLAUDE TANNER-HOFMANN

nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à notre épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

LUCETTE, MURIEL, CLAUDE-ALAIN ET FAMILLE
SAINT-IMIER, décembre 1993.

296-2353

Heureusement que vous étiez avec nous, chers amis de la maison, du village, de la Montagne, de la région, de l'école, du groupe Siloé et de la paroisse, lorsque nous avons dû prendre congé de notre chère

GILBERTE

Vous avez manifesté votre sympathie de toutes sortes de manières; votre présence, vos envois de fleurs, vos messages, vos dons. Nous vous remercions du fond du cœur.

JOCELYNE ET SÉBASTIEN BÜHLER

SONVILIER, décembre 1993.

LE COMITÉ ET LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE TIR DE L'ESPÉRANCE DES PLANCHETTES

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur William CALAME

Président de la société depuis de nombreuses années.

132-511581



LE SKI-CLUB LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Mademoiselle Bluette JEANNERET

membre honoraire F.S.S.

132-501432



LE CLUB ALPIN SUISSE
Section Sommartel

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Louis BAUME

membre vétéran entré au C.A.S. en 1946

157-500246

132-12418

La Première

6.00 Journal du matin. 6.28 Bulletin routier. 6.30 Journal des régions et titres de 7.00. 6.42 Découvertes (1). 6.50 Journal des sports. 6.58 A fleur de temps. 6.59 Dons du sang. 7.12 Le kiosque. 7.20 Sur mesure. 7.25 Commentaire d'actualité. 7.30 Journal. 7.40 Coup de projecteur. 7.57 Bloc-notes économique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.15 Le kiosque alémanique. 8.30 Journal et cours des monnaies. 8.35 Journal des sports. 8.41 Découvertes (2). 8.45 Propos de table. 8.50 A l'affiche. 9.05 Les petits déjeuners. 10.05 5 sur 5. La tête au carré. 12.05 SAS. Service Assistance Scolaire. 12.30 Journal de midi. 13.00 Après-midoux. 13.15 Les trois mousquetaires (14). De Robert Nahmias. 17.05 Femmes passions. 17.30 Journal des régions. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. En direct du Locle: Spectacle d'improvisation. 22.05 Ligne de crête. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit

Espace 2

6.10 Matin pluriel. 6.40 Sur la route des mages. 7.30 Memento culturel. 8.10 L'oiseau-plume. 9.05 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Classiques. 11.05 Les temps qui courent. 11.30 Entrée public. 12.30 Rue des artistes. 13.00 Dessine-moi une histoire. 13.10 env. Musique d'abord. Thèmes et digressions. 16.05 Helvétiques. 17.05 Liaisons dangereuses. 17.30 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.05 En quête de disques. 20.05 Plein feu. 20.30 Disque en lice. Schubert: Quintette en la majeur "La Truite". 22.30 Diffusion de l'interprétation choisie. 23.50 Novitads. 0.05 Noiturno

Suisse alémanique

6.40 Zum neuen Tag. 6.53 7 vor 7: Regionaljournal. 7.00 Morgenjournal. 7.13 Sport. 7.20 Presseschau. 7.40 Morgens-tund hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. Gratulationen. 9.30 Memo-Treff. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Mr(s). X. 11.05 Musikwunsch. 11.30 Etcetera-Kultur. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. Porträt: Samuel Kopp, Musiker vom Barockcembalo bis zum "keuschen Josef". 15.00 Siesta-Stamm. 16.15 Siestation. 16.30 Singen im Advent. 17.00 Welle-1. Abendjournal. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mitteilungen. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Volkstümliches Allerlei. 20.00 Swisstop-Final. Nachwuchs-Künstler stellen sich vor. 22.00 Z.B.: Unheimliche Schweiz (3). Berichte aus dem Publikum. 0.00 Nachtclub.

RTN

6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR. revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Eric-à-brac. 9.01 Arc-enciel. 9.35 Voyages. 10.00 Flash SSR. 10.30 Les animaux et nous. 11.15 Flash Watt. 11.35 PMU. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire d'une chanson. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Que reste-t-il de nos amours? 19.30 Musiques. 20.00 Musique et sports. 23.00 Musiques. 0.00 Juke-box.

Fréquence Jura

6.20 L'intro mystérieuse. 6.50 Info plus. 7.00 Infos FJ + météo. 7.15 Les ablu-tions de Paul-Albert. 7.30 Infos FJ. 7.45 Jeu va savoir. 8.15 L'invité d'Angela. 9.15 Le zapper fou. 9.30 Fréquence classique. 9.45 L'intro mystérieuse. 10.30 Info plus. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 17.05 Programme musical. 18.30 Jura soir. 18.40 Ruban de rêve. 19.00 Les soirées.

Chant

8 h 15: Alain Gebel est l'invité d'Angela. Sa spécialité: le chant.

Radio Jura bernois

6.05 Secouez l'edredon! 6.15 (et 7.15, 9.15) RJB-Info. 7.00 (et 8/9/10.00) Info Pile. 8.05 Matin tonique, jeux & agenda. 9.30 Article 22. 10.05 Musiques aux 4 vents. 11.00 Recette de Martine. 11.30 Les Dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité régionale, activités villageoises & marché de l'occasion. 12.15 RJB-Info. Journal. 12.30 Midi Première. 12.45 La Bonn'Occase (brocante). 13.15 RSR 1. 15.03 Musiques aux 4 vents. 16.00 Microphage (chanson française). 17.30 Titres de l'actualité régionale. 17.45 RJB-Info. 18.00 Infos RSR 1. 18.30 RJB-Info bref & activités villageoises. 18.45 Silence on tourne! 19.30 Le Piano à bretelles. 21.00 Relais RSR 1.

Suisse romande

7.00 Euronews
7.45 Face à la presse (R)
Roland Pierroz
8.30 Coup d'pouce emploi
Bureau et cadres
8.35 La préférée
9.00 Top models (R)
9.20 Pas de problème! (R)
10.10 Les inventions
de la vie
10.35 Vive les animaux
De singe en singe:
Les hommes de la forêt
11.00 Perry Mason
L'affaire de l'homme qui
aimait les chats
11.50 Premiers baisers
Union sacrée
12.15 Hélène et les garçons
12.45 TJ-midi
13.05 Rosa
13.30 Arabesque
Une opération indélicate

14.15 Les gladiateurs
Film de Delmer Daves (USA 1954)
Avec Victor Mature, Susan Hayward

15.50 La famille des collines
Les manœuvres
16.40 Trois jours pour gagner
17.05 Les Babibouchettes et le kangouroule
17.10 Les animaux du Bois de 4 sous
17.35 Les filles
Suppression générale
18.00 Paradise Beach
18.30 Top models
18.55 TéléDuo
19.05 Journal romand
19.25 Bulletin d'enneigement
19.30 TJ-soir
20.00 Météo

20.10 Temps présent
Les derniers paysans
La disparition des petits paysans, ce sera l'une des conséquences des négociations du GATT qui s'achèvent cette semaine. Dans toute l'Europe des milliers de petites exploitations seront condamnées. L'exemple d'une famille de paysans de montagne filmée, au fil des saisons.
Un reportage de Jean-Bernard Menoud

20.55 Double casse
Réalisation: Stuart Orme (USA 1989)
Avec Pierce Brosnan, Tom Skerritt
22.35 Mémoire vivante:
Cuba
La crise (2)
23.30 TJ-nuit
23.40 Emotions
Magazine de charme et d'érotisme
0.05 Vénus (R)
0.30 Coup d'pouce emploi (R)
0.35 Bulletin du télétexte

Arte

19.00 The new Statesman
19.30 La fin de la solitude
Le nouveau départ de quatre femmes de 70 ans
20.30 Journal
20.40 Soirée thématique: Voilà les Tziganes!
20.45 Aimants (1)
Spectacle musical d'André Heller (1993)
21.45 Voilà les Tziganes
Documentaire de Richard Blank (1974)
22.25 Voilà les Tziganes!
14 ans plus tard
22.50 Aux marges de la ville
23.40 L'école saisonnière
23.50 Aimants (2)

TF1 France 1

5.55 Côté cœur
6.28 Météo
6.30 Club mini Zig Zag
6.58 Météo
7.00 TF1 matin
7.20 Club Dorothée avant l'école
8.33 Météo
8.35 Télé shopping
9.05 Hôpital Central
9.45 Haine et passions
10.25 Côté cœur
10.55 Tribunal
11.25 Santa Barbara
11.50 La roue de la fortune
12.20 Le juste prix
12.50 A vrai dire
13.00 Le journal
13.30 Météo
13.32 Tout compte fait
13.35 Les feux de l'amour
14.30 Cannon
15.30 La clinique de la Forêt noire
16.15 Une famille en or
16.40 Club Dorothée
17.50 Premiers baisers
18.20 Hélène et les garçons
18.50 Coucou c'est nous!
19.50 Le Bébête show
20.00 Le journal/Sourire du jour
20.35 Résultats du Tircé-Quarté+
20.40 Météo
20.50 Fiction:
On a tué mes enfants (1)
Réalisation: David Greene
Avec Farrah Fawcett, Ryan O'Neal
22.30 Télé-vision
Magazine
Les femmes de la télé.
La télé de Patrick Sébastien
0.00 Crimes passionnels
Alice
1.00 Le Bébête show
1.05 TF1 nuit/Météo
1.10 Côté cœur
1.30 TF1 nuit
1.40 Histoire des inventions (5/6)
Documentaire
Inventer pour tuer
2.30 TF1 nuit
2.35 Histoires naturelles
Gardien de la nature
3.30 TF1 nuit
3.35 Méaventures
4.00 TF1 nuit
4.10 Histoires naturelles
La chasse à l'arc
4.40 TF1 nuit
4.45 Musique
5.05 Haroun Tazieff raconte sa terre
Documentaire

Eurosport

8.30 Step Reebok. 9.00 EuroTennis (R). 11.00 Marathon de Fukuoka (R). 12.00 Football: Coupe Intercontinentale (R). 14.00 Snooker: Pacific Asian Challenge (R). 16.00 Objectif Lillehammer (R). 16.30 NHL Action. 17.30 Motors: Magazine (R). 18.30 EuroSki. 19.30 Eurosport News. 20.00 En direct: Golf. Championnat du monde, Jamaïque. 22.00 Football: Coupe Intercontinentale. AC Milan - FC Sao Paulo. 0.00 Top Rank Boxing (R). 1.00 Eurosport News

RAI Italie 1

12.35 La signora in giallo. Telefilm. 13.30 Telegiornale. 13.55 Tre minuti di... 14.00 L'agenda di Uno per tutti. Contenteiro. 14.05 Prove e provini a Scommettiamo che...? Spettacolo. 14.35 L'agenda di Uno per tutti. 14.40 L'albero azzurro. 15.10 Uno per tutti. 15.45 Uno per tutti... che lingua parli? 16.00 Felipe ha gli occhi azzurri. Sceneggiato. 17.00 Big news. 17.10 In principio... Storia della Bibbia. 17.35 Spaziolibero. Documenti. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1/Bollettino della neve/Appuntamento al cinema. 18.15 Cartoni animati. 18.30 Nancy, Sonny + Co. Telefilm. 19.00 Don Fumino. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 Scuola di polizia 6 - La città è assediata. Film commedia di Peter Bonerz (USA 1989). 0.00 Tg 1 Notte - Che tempo fa. 0.30 Oggi al Parlamento. 0.40 DSE: Sapere. Documenti. Segue: Braccio vincente. Film di Ben Bolt (1987). 4.25 Tg 1 (R). Amo non amo. Telefilm. Divertimenti

RTP Portugal

13.00 Jornal da tarde. 17.00 RTPi júnior. 17.30 Jornal da tarde. 18.00 Ricardina e Marta. Telenovela. 18.30 TV 7. Magazines. 19.30 Saudades de Portugal. Documentário. 20.00 Telegiornal. 20.35 Verao quente. Telenovela. 21.10 Financial Times. 21.20 Palavra puxa palavra. 22.15 Raios e coriscos. Talk-show. 23.30 Notícias e fecho.

France 2

5.55 Dessin animé
6.05 Secrets
6.30 Télématin
8.30 Amourusement vôtre
8.55 Amour, gloire et beauté
9.15 Matin Bonheur
11.15 Flash info
11.20 Motus
11.50 Pyramide
12.25 Ces années-là
12.55 Rapports du loto
12.59 Journal/Météo
13.45 Le renard
Faux et usage de faux
14.50 L'aigrefin
L'aigrefin mène le bal
15.40 Tiercé en direct
De Vincennes (trot)
15.50 La chance aux chansons
16.45 Des chiffres et des lettres
17.05 Giga
17.10 Un toit pour dix
17.40 Sauvés par le gong
18.10 Le prince de Bel Air
18.40 Un pour tous
19.20 Que le meilleur gagne
20.00 Journal
20.35 Journal des courses/Météo
20.45 Point route
20.50 Envoyé spécial
Prisons de femmes
Made in Japan
22.25 Juste pour rire
23.25 Journal/Météo
23.45 Le cercle de minuit
0.55 Au-delà de la passion
2.30 Magazine d'emploi (R)
3.35 Mascarines (R)
4.35 24 heures d'info
4.50 Dessin animé
4.55 Loubard des neiges
5.05 La chance aux chansons (R)

M6

7.00 M6 express
7.05 Contact 6 manager
7.15 Les matins d'Olivia
8.00 M6 express
8.05 Les matins d'Olivia (suite)
9.00 M6 express
9.05 M6 boutique
9.30 Infoconsumation
9.35 Boulevard des clips
10.00 M6 express
10.05 Boulevard des clips
10.45 M6 express
10.55 Jet set
11.50 M6 express/Météo
12.00 Papa Schultz
On a enlevé le commandant
12.30 Les routes du paradis
Le B.A. ba ou
La petite maison dans la prairie
Le fils (2)
13.25 Roseanne
Cette bonne vieille routine
14.00 Ecolo 6
14.05 La vie à pleins tubes
17.00 Multitop
17.30 L'étalon noir
Réconciliations
18.00 Code quantum
Singe et astronaute
19.00 Supercopier
Les cascadeurs
19.54 6 minutes/Météo
20.00 Madame est servie
Devine qui vient s'installer
20.35 Météo 6
20.45 La séance du jeudi

20.50 Le retour de Martin Guerre
Film de Daniel Vigne (France 1982)
Avec Gérard Depardieu, Nathalie Baye

22.55 Les jeudis de l'angoisse
23.00 Phantasm 2
Film de Don Coscarelli (USA 1989)
Avec Reggie Bannister, Angus Scrimm
0.50 6 minutes
1.00 Fréquentstar
1.55 Boulevard des clips
2.30 Les enquêtes de capital
2.55 Jazz 6
4.45 Michel Portal
Concert
5.40 La tête de l'emploi
6.05 Boulevard des clips

France 3

7.00 Premier service
7.15 Bonjour les petits loups
8.00 Continentales
9.25 Génération 3
10.55 Espace entreprises
11.00 Français si vous parliez
11.45 La cuisine des mousquetaires
12.00 12/13
Titres de l'actualité
12.05 Le programme de votre région
12.30 Editions régionales
12.45 Edition nationale
13.00 Votre cas nous intéresse
13.30 La croisière s'amuse
14.30 Questions au Gouvernement
En direct du Sénat
17.00 La fièvre de l'après-midi
17.45 Une pêche d'enfer
18.25 Questions pour un champion
18.50 Un livre, un jour
19.00 19/20
Rendez-vous d'information
19.09 Editions régionales
19.31 19/20 (suite)
20.05 La grande classe
20.30 Le journal des sports
20.40 Keno
20.50 Hommage à Christopher Frank: L'année des méduses
Film de Christopher Frank (1984)
Avec Valérie Kaprisky, Bernard Giraudeau
22.40 Soir 3

23.10 Monsieur Ripois
Film de René Clément (1953)
Avec Gérard Philipe, Valérie Hobson

0.50 Continentales Eurojournal

TV 5 Europe

6.00 Monsieur le Ministre
Téléroman
6.30 Télématin
8.00 Flash canal infos/Météo
8.05 Journal télévisé canadien
8.30 Flash canal infos/Météo
8.35 Comment ça va? (R)
9.00 Flash canal infos
9.05 Magazine culturel et artistique africain
9.35 Contact
Magazine des rapports Nord-Sud
10.05 Orient sur Seine
10.15 Espace francophone
10.45 Performances
11.15 Reflets, images d'ailleurs (R)
12.00 Flash canal infos
12.05 La chance aux chansons
12.35 Météo internationale
12.40 Journal télévisé suisse
13.05 Monsieur le Ministre (R)
13.30 Bouillon de culture (R)
14.50 Magellan (R)
15.10 Viva (R)
16.00 Infos TV5/Météo
16.10 Vision 5
16.25 Comment ça va?
16.50 La cuisine des mousquetaires
17.05 Une pêche d'enfer
17.40 Evasion
18.05 Questions pour un champion
18.30 Journal TV5
19.00 Des chiffres et des lettres
19.30 Journal télévisé belge
20.00 Nord-Sud
Magazine des échanges africaino-canadiens
20.30 Tell quel
21.00 Journal télévisé de France 2
21.30 La marche du siècle
23.15 Viva
0.00 Le soir sur la 3
0.25 7 jours en Afrique
0.45 Rêves en Afrique
1.15 Intérieur nuit

tve Espagne

13.30 Ramón y Cajal. Serie biografica. 14.30 No te rias que es peor. 15.00 Telediario. 15.30 Telenovela: Tu mundo y el mio. 16.15 El menú de Carlos Arguñano. 16.30 Pasa la vida. 18.30 Pinnic: Cifras y letras junior. 19.00 Dibujos animados. 19.30 Arte y tradiciones populares. 19.45 A las ocho con Raffaella. 21.00 Telediario. 21.30 El primer juego. 22.00 Baloncesto: Joventut - Sport de Lisboa. 23.30 Musical. 0.00 En primera. 0.30 Telediario internacional

Suisse alémanique

7.00 Euronews. 8.00 Schulfernsehen: Abenteuer Malerei (1+4). 9.00 TAFNews. 9.05 TAFJob. 9.10 Die Springfield-Story. 9.50 rätselTAF. 10.10 Die Wiesingers. 11.00 TAFNews. 11.05 Europäische Nationalparks. 11.45 showTAF. 12.10 Golden Girls. 12.35 TAFminigame. 12.45 TAFgeld. 13.00 TAFNews. 13.05 Lindenstrasse. 13.35 Karlheinz Böhm erzählt äthiopische Märchen. 13.45 TAFminigame. 13.50 Tanz der Vampire. Engl. Spielfilm (1966). 15.35 Polizeiinspektion 1. 16.00 TAFNews. 16.05 Treffpunkt. Treffpunkt aktuell. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. 16.55 Spielfilmzeit: Drei Haselnüsse für Aschenbrödel (1/2). 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tageschau. 18.00 Clara (1/6). 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Grell-pastell. Unterhaltungssendung zum Thema: Publikum. 21.00 Menschen Technik Wissenschaft. 21.50 10 vor 10. 22.15 Dok: Der letzte rote Kosmonaut. Film von Paul Martinson und Sonja Vesterholt (Danmarks Radio). 23.00 Delikatessen: Ei. Niederl. Spielfilm (1987). 0.00 Nachtbulletin/Météo.

ARD Allemagne 1

6.30 Textvision. 7.00 Euronews. 11.55 Textvision. 12.00 Cosa bolle in pentola? 12.30 Mezzogiorno di sport. 12.45 TG tredici. 13.00 Padri in prestito. 13.25 In(s)contr. 14.20 Alpe Adria. Quindicina di notizie, informazioni, usi e costumi del Mitteleuropa. 14.45 Tre settimane di paura. Film drammatico di Basil Dean (GB 1937). 16.00 Textvision. 16.05 Teledisno. 17.00 Un sogno nel cuore. 17.30 Tivùti-va? 18.00 Press gang. 18.25 Cosa bolle in pentola? 19.00 TG flash. 19.05 Buona sera. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Fax. 21.50 Roseanne. 22.20 TG sera/Sportsera/Météo. 22.45 Grandangolo: Ruth la rossa. 23.40 Swiss-USA all Stars.

SPLUS

6.00 Euronews (e/d). 7.00 Textvision S Plus (d/f/i). 11.00 Euronews (d/e). 12.30 Cinema Plus: Die schwarze Rose. Engl. Spielfilm (1950). 15.00 Euronews (d/e). 17.00 Textvision S Plus (d). 18.00 Euronews (d/e). 18.30 Fax. 18.35 Quadro. 18.40 Cartoon. 18.50 Zebra-Magazin. 19.40 Fax/Météo. 19.45 Taxi. Eine schrecklich nette Familie. 20.10 MacGyver. 21.00 S Plus Info. 21.15 Météo. 21.20 Cash TV. 21.45 Horizonte.

ARD Allemagne 1

13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.02 Für Kinder. 14.30 Janoschs Traumstunde. 15.00 Tagesschau. 15.03 backstage. 2 Tage Wildnis-Ueberlebenstraining in den Vogesen. 15.30 Boing! 16.00 Tagesschau. 16.03 Unternehmen Arche Noah. 16.30 Durchgehend warme Küche (22). 17.00 Tagesschau. 17.05 punkt 5-Länderreport mit Toto-Tip. 17.15 Harry's Nest. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Feuer und Flamme. 18.25 Marienhof. 18.50 Tagesschau-Telegramm. 18.55 Der Fahnder. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Monitor. 20.59 Tagesthemen-Telegramm. 21.00 Der 7. Sinn. 21.03 Kein schöner Land. Lieder, Landschaften, Musikanten. 22.00 Menschen mit Herz. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Der Wandel ist der Beständige. Zum 100. Geburtstag von Mao Zedong. 23.45 Vier x Herman. 0.10 Tagesschau.

ZDF Allemagne 2

13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Guten Appetit. 14.00 Naturwelt. Biber-die Baumeister der Natur. 14.30 Aladins Abenteuer. Ital. Spielfilm (1961). 16.00 Logo. Nachrichten für Kinder. 16.05 Heute-Schlagzeilen. 16.06 Alaska Kid. 17.00 Heute/Sport/Wetter. 17.15 Länderjournal. 18.00 SOKO 5113. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Ein Mann am Zug. 20.15 Hitparade im ZDF. 21.00 WISO. Wirtschaft und Soziales. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Dvorák-Gala. Aus dem Smetana-Saal, Prag. 23.45 "Manchmal hab' ich grosse Angst". 0.30 Heute. 0.35 Verbotene Gefühle. Franz. Spielfilm (1973).

SÜDWEST Allemagne 3

14.00 Hart trainiert und doch verloren? 14.15 Vor 85 Jahren geboren: Olivier Messiaen. 14.30 Türkei: Land, Leute und Sprache. 14.59 Heute abend in Südwest 3. 15.00 Hallo, wie geht's? 15.15 Live aus dem Nachtwerk in München. 16.30 Teleglobus. 17.00 Physik/Mechanik. 17.30 Die Sendung mit der Maus. 17.58 Kinder-Verkehrsspot. 18.00 Als die Tiere den Wald verliessen. 18.26 Sandmännchen. 18.30 Südwest aktuell. 18.35 Die Arktis. 19.05 Hallo, wie geht's? 19.19 Heute abend in Südwest 3. 19.20 Landesschau. 19.48 Landesschau aktuell. 20.00 Tagesschau. 20.15 Die Sendung mit dem Stier. 21.00 Nachrichten. 21.15 Landesschau-Landespolitik. 21.45 Sport unter der Lupe. 22.30 Kulturzeit Et Zetera. 23.15 Das Testament des Doktor Cordelier. Franz. Spielfilm (1959). 0.45 Schlussnachrichten.

Oiseaux menacés au Luxembourg

Le 6 décembre dernier l'Entreprise des postes et télécommunications du Luxembourg a mis en vente la série des timbres de bienfaisance de 1993. Il s'agit du deuxième volet du cycle de valeurs postales dédiées aux oiseaux menacés. Quatre espèces ont été retenues: le martin-pêcheur, la bécassine, le petit gravelot et l'hirondelle de rivage. Les valeurs sont de 14, 18 et 22 francs avec surtaxe.

14 F + 2 F: Le martin-pêcheur habite les eaux courantes non ou peu polluées où il peut trouver suffisamment de nourriture (poissons, insectes, aquatiques) et des possibilités de nidification dans des berges verticales. En effet, il ne construit pas de nid comme la plupart des autres oiseaux, mais creuse un tunnel long d'un mètre environ et se terminant par une petite chambre où sont déposés les quatre à six œufs. Les deux nichées annuelles sont souvent élevées dans le même terrier. Les adultes sont sédentaires et les jeunes sont rapidement expulsés de leur territoire peu après leur envol. A cause de la pollution de la plupart des ruisseaux luxembourgeois, le martin-pêcheur est très rare dans ce pays.

midés étendus où la végétation n'est ni trop haute ni trop dense au printemps. Avec son bec long d'environ sept centimètres, elle cherche sa nourriture, notamment des larves d'insectes et des vers, dans des surfaces d'eau ou de boue. Au Luxembourg, la bécassine est menacée d'extinction à cause de la disparition de sites de reproduction adéquats. Ce n'est que lors des périodes de migration (mars-avril, octobre-novembre) que de petites troupes, ne dépassant que rarement trente exemplaires, séjournent pour quelques jours ou quelques semaines dans les rares zones humides du pays.

18 F + 3 F: Les bancs de sable, de gravier et de cailloux dépourvus de végétation représentent le site de nidification préféré du petit gravelot. Comme ces biotopes sont rares, cette espèce fi-

14 F + 2 F: La bécassine habite les terrains marécageux ou hu-



gure sur la liste rouge des oiseaux nicheurs du Luxembourg. Le petit gravelot qui passe l'hiver en Afrique centrale revient normalement fin mars début avril. Quoique ses quatre œufs soient déposés dans un simple creux du sol, ils sont très difficiles à découvrir parce qu'ils ressemblent à des cailloux. La nourriture du petit gravelot se compose principalement d'invertébrés. Il nous quitte de nouveau en août pour rejoindre son quartier d'hiver africain.

722 F + 7 F: A l'instar du martin-pêcheur, les hirondelles de rivage qui vivent en colonies creusent leurs terriers dans des parois verticales et sablonneuses qu'elles ne trouvent guère que dans les carrières. Les hirondelles de rivage séjournent en Europe de fin avril à septembre. Vu qu'elles se nourrissent d'insectes capturés en volant, elles doivent passer l'hiver en Afrique. Comme le désert s'agrandit d'année en année, cette espèce a de graves problèmes pour rejoindre ses quartiers d'hiver. Pour cette raison et à cause de la destruction de beaucoup de sites de nidification, l'hirondelle de rivage a fortement diminué partout en Europe centrale.

● Cette série a été imprimée par Hélio Courvoisier SA, à La Chaux-de-Fonds

PRODUITS

Breitling: un chronographe à rattrapante

Fournisseur attitré de la Royal Air Force depuis 1915, la maison Breitling, établie à Granges (mais ancienne entreprise chaudronnière) n'a cessé de perfectionner et d'étendre sa gamme de montres, véritables instruments de mesures miniaturisés, à l'usage privilégié des aviateurs.

Ainsi, en 1934, Breitling ajoutait à ses déjà fameux chronographes, un second pousoir destiné à manœuvrer le mécanisme de rattrapante dont elle venait de déposer le brevet. En 1942 naissait sa montre «fétiche», le «Navitimer», un chronographe automatique qui intégrait une règle à calcul circulaire. Un modèle sans cesse perfectionné qui est devenu le modèle favori des navigateurs et des pilotes qui parvenaient enfin à calculer rapidement vitesse, distances et consommation de carburant, tout en convertissant sans effort les milles, les kilomètres et les nœuds.

FABRICATION LIMITÉE

Aujourd'hui, Breitling a franchi encore un pas avec la création d'un «Navitimer» à rattrapante, muni du plus petit mouvement

automatique du monde, le calibre 34 fabriqué par Kelek, à La Chaux-de-Fonds. Cette montre ne sera fabriquée qu'à cent exemplaires.

Rappelons que la «rattrapante» est un mécanisme qui actionne une deuxième aiguille des secondes et permet ainsi de cumuler le chronométrage de temps intermédiaires, sans affecter la mesure continue de l'action. On peut aussi, grâce à ce mécanisme, mesurer deux performances sportives dont le départ est simultané, mais les arrivées dissociées.

IMAGE AÉRONAUTIQUE

Relevons enfin que Breitling continue de perpétuer son image horlogère dans les sphères aéronautiques en participant activement au soutien de nombreuses manifestations aéronautiques dans le monde et plus directement encore avec l'organisation de la «Breitling World Cup», une compétition de voltige aérienne tout à fait exceptionnelle.

L'édition 1993 vient de s'achever et a été remportée par le Français Patrick Paris, sur Cap 231, le pilote «maison» de Breitling, à l'issue de six

épreuves. Notre compatriote Christian Schweizer a dû se contenter du sixième rang malgré un départ prometteur. M.S.



Le «Navitimer» à rattrapante de Breitling. (sp)

SAC À MOTS

Combattre dans quelle langue?

Pendant la Guerre 14-18, les soldats flamands étaient envoyés au combat par des ordres donnés en français... qu'ils ne comprenaient pas forcément! «Vor de Vlamingen, het zelfde» («pour les Flamands c'est la même chose») se contentaient d'ajouter les officiers belges, la plupart issus de l'aristocratie francophone, quand ils avaient fini d'aboyer leurs ordres uniquement en français aux troupes wallons et flamands des tranchées.

Ce fait historique est soigneusement conservé et transmis de génération en génération en Belgique (le quotidien flamand *De Standaard* le rappelle encore dans son édition du 16 novembre 1993). Il alimente ainsi le ressentiment éprouvé par les Flamands envers les francophones, quand bien même la question des langues apparaît avant tout comme symbolique dans une telle situation. Si les ordres avaient été donnés en néerlandais, les Flamands se seraient-ils enfuis en courant pour se mettre à l'abri? Certainement pas! Mais il est peut-être plus doux de se faire envoyer à la mort en langue maternelle que de se l'entendre dire dans la langue de ceux qu'on n'aime pas vraiment?...

BATAILLE DE L'EUROCORPS

Ce souvenir sert aussi de toile de fond à la première bataille lin-

guistique de l'Eurocorps. L'offensive a débuté par une lettre rédigée par le ministre belge de la Défense, Léo Delcroix, et adressée à l'état-major de l'Eurocorps, lettre dans laquelle il exige que le néerlandais (une des langues officielles belges) devienne également, et avant la fin de l'année, l'une des langues officielles de l'armée européenne naissante. Si Léotard et Ruhe, respectivement ministre français et allemand de la Défense ont pris la chose poliment (selon le quotidien wallon *Le Soir*), les militaires n'ont pas tardé à monter aux barricades. Pour le général allemand Willman, la présence de plusieurs langues ne peut que nuire à l'efficacité militaire. Le général français Clerc renchérit: «Une unité militaire a pour vocation de coller au terrain. Je ne peux pas imaginer avoir besoin d'un interprète pour transmettre un ordre que je serais amené à donner.»

Le Soir condamne lui aussi vivement l'attitude du ministre de la Défense belge qui a carrément proposé de laisser tomber le français au profit du néerlandais dans l'Eurocorps, si le plurilinguisme posait un problème... Cette proposition fait grimper au mur le journaliste du quotidien francophone, qui reproche au ministre de vouloir faire passer les lois militaires belges en matière d'usage des langues dans l'armée européenne, alors

que cette dernière ne légifère pas en la matière.

Seul le pragmatisme doit faire loi, clame notre journaliste, ce qui signifie en clair qu'en Europe, tout doit se faire en anglais (parce que c'est vraiment inévitable) et en français (parce que c'est la plus grande langue de culture européenne), voire en allemand (si l'on y est vraiment obligé). Les sept autres langues officielles de la Communauté n'entrent bien évidemment pas en ligne de compte dans ce pragmatisme linguistique.

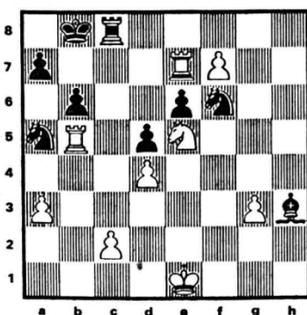
FRANCOCENTRISME

Le point de vue du quotidien belge francophone sur cette question d'usage des langues fait apparaître une fois de plus le sentiment «francocentriste» qui anime la plupart des parleurs-défenseurs du français: quand leur langue est minorisée au profit de l'anglais ils hurlent à l'assassinat culturel. Quand d'autres parleurs-défenseurs d'une langue minoritaire ont l'outrecuidance de demander un statut officiel pour leur langue maternelle, ces mêmes francophones, drapés dans leur dignité outragée, n'ont pas de mots assez sévères pour condamner une revendication aussi absurde.

Le génie et la logique du français, censés par les puristes francophones, ne protègent toutefois pas des raisonnements les plus inconséquents.

Marinette MATTHEY

Echecs: Chronique No 335



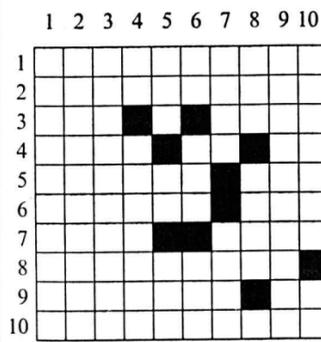
Astuce juvénile

Dans la position du diagramme, le jeune conducteur des Blancs (13 ans!) au trait parvient à assurer la promotion de son pion f7 grâce à une astuce de vieux briscard. Comment gagner cette partie? (Godena-Michels, Gand 1980).

Solution de la chronique No 334

1 Cf6+!! Fxf6 2.Dxf7+ Fg7 3. Cxg5+! 1-0 Si 3... hxg5 4. h6 gagne.

Mots croisés: No 375



Horizontalement: 1. Relatifs à l'infiniment petit. 2. Ferai disparaître. 3. Transport rapide. - Couleur. 4. Solution. - Fleuve. - Sigle sportif. 5. Père de la presse à sensation. - Morceau de cendre. 6. Tous les chrétiens. - Rivière suisse. 7. Broute. - Céréale. 8. Sans surface. 9. Aplatis. - Traditions. 10. Réduit en miettes.

Verticalement: 1. Aide à monter. 2. Faute de goût. 3. Navires spécialisés. 4. Brillait en Egypte. - Vitrifiait. 5. D'avoir. - Sigle terrifiant. - Monnaie orientale en désordre. 6. En boîte. - Soustrait. - Sans bavure. 7. Chapeau en vrac. - Brillant en désordre. 8. Centre de la terre. - Historien français (1767-1829). 9. Met les autres sur la paille. 10. Vrai. - Pronom.

Solution No 374

Horizontalement: 1. Beaujolais. 2. Assaisonne. 3. U.C. - E.V. - Faon. 4. Dansant. - PE. 5. Empiristes. 6. Lo. - Col. - Arc. 7. ATK. - SG. - Uae (Eau). 8. Iena. - Aa. - NN. 9. Ruineux. - Tc. 10. Ereinteuse. Verticalement: 1. Baudelaire. 2. Escamoteur. 3. As. - NP. - Knie. 4. Uaesc (Ciseau). - Ani. 5. Jivaros. - En. 6. Os. - Nilgaut. 7. Lofts. - Axe. 8. Ana. - Tau. 9. Inopérants. 10. Senescence.

Psychologie des profondeurs et dégradation de l'environnement

La peur de la nature

Et si les vraies causes de la destruction de la nature se trouvaient au plus profond de notre inconscient? C'est parce qu'il aurait peur de la nature que l'homme tenterait à tout prix de la dominer. La psychologie des profondeurs peut-elle aider l'écologie?

Par
Thomas SANDOZ

Pourquoi l'homme se comporte-t-il si souvent en dominateur de la nature? Est-ce seulement pour accroître son bien-être, ses richesses ou son confort? Un biologiste peu ordinaire, François Terrasson, propose d'aborder les rapports entre les humains et la nature par un biais particulier: les émotions.

UNE PUISSANTE PENSÉE ANTINATURE

Pour comprendre les grands problèmes de la planète, il ne nous faut plus considérer séparément l'homme et la nature. Il s'agit d'expliquer les liens entre les communautés et leur environnement. Car si notre civilisation a développé une puissante pensée antinature, observe l'écologiste, au fond de nous reste le principal: notre regard et nos émotions face à la nature.

Il n'y a pas de réelle définition de la nature, et chaque société a forgé une image propre de son «environnement». On remarque pourtant une constante: les gens appellent nature ce qu'ils considèrent comme «fonctionnant» en dehors de la volonté humaine. Toutes les sociétés expriment par leurs comportements une façon de voir la nature. Ainsi, nos paysages représentent-ils, par leurs routes, l'architecture de nos maisons, la configuration de nos exploitations rurales, une certaine conception du monde.

DE L'ANIMISME AU MATERIALISME

Longtemps, l'homme a eu une vision animiste de la nature. Il n'arrivait pas à la considérer comme une force aveugle, sans âme. Mais de plus en plus, le milieu naturel est devenu chez nous quelque chose de matériel, sans affectivité. Dans notre civilisation occidentale, l'homme a tendance à agir «sur» la nature. Il «conquiert», «domestique», «contrôle» son environnement. Ce qui le conduit parfois à détruire son propre milieu de vie, sans même s'en rendre compte.

Si le souci matériel domine, des raisons émotionnelles sont également en cause dans cette attitude. Ce serait la peur qu'engendre la nature qui pousserait l'homme à dominer ce qui l'entoure. La question que pose Terrasson est donc celle-ci: pourquoi aime-t-on ou pas la nature?

Pour décoder l'éveil émotionnel que produit la nature, on peut observer notre quotidien. Qu'appelle-t-on «nature»? Une pelouse tondue? Un chemin de forêt? Une plage aménagée? Que dire des serpents, des mille-pattes, ou les «on ne sait quoi qui pique et qui suce».

LA SORCIÈRE AU FOND DES BOIS

On peut également s'aider du matériel symbolique constitué par les dictons, mythes, poèmes et autres biens culturels. Car on retrouve à travers eux l'expression de l'émotion humaine (l'angoisse comme la joie) face à la nature. La sorcière au fond des bois, les marécages trempés de brouillard, les animaux les plus extraordinaires sont quelques représentations de cette mythologie de la nature fantastique et mystérieuse.

La nature est beaucoup plus riche qu'on ne le suppose, et c'est peut-être pourquoi elle ne se laisse pas facilement pénétrer.



Le conte du Petit Poucet est là pour nous le rappeler, parmi mille autres récits de dragons, d'apparitions magiques et de contrées inconnues.

«Ne pleure plus, maintenant tu es grand», dit-on à nos enfants

pour marquer le passage symbolique de l'état de nature à l'état de culture. Or ni l'un ni l'autre n'existe en soi, et les peuples qui se méfient tant des émotions sont aussi les grands aménageurs de la nature. Dans certaines cultures

en effet, les émotions sont considérées comme non-sérieuses. Quant à notre propre société, elle nous conduit généralement à nous comporter comme des ordinateurs sur pattes, constate Terrasson.

LA FAUTE À LA VILLE

A la volonté de maîtriser (et cacher) ses émotions s'ajoute un autre frein à une meilleure compréhension de nos liens à la nature: la méconnaissance de celle-ci. L'urbanisation, explique Terrasson, s'est constituée en se distinguant du milieu naturel. Non seulement les hommes n'ont plus aujourd'hui la nature pour référence, mais ils ne la connaissent plus. Enfermés dans les villes, les citadins n'ont de la nature qu'un aperçu superficiel. L'explosion de la violence urbaine, se risque Terrasson, pourrait venir de ce que les individus n'ont plus que les milieux de l'homme auxquels se confronter.

L'obsession du contrôle se retrouve également chez certains protecteurs de l'environnement, poursuit Terrasson. On bague les oiseaux, on met des émetteurs aux mammifères que l'on veut suivre, on balise les territoires, bref, il arrive que l'esprit scientifique trahisse son objectif de recherche.

Changer les rapports entre l'homme et la nature demande deux choses au moins. Tout d'abord, il nous faut être à l'écoute de nos sentiments les plus profonds. Ensuite, nous devons «franchir la porte de la peur» afin de mieux connaître nos inquiétudes. C'est accepter que la peur soit un sentiment... naturel. En référence à d'autres civilisations, demande le biologiste devenu psychologue, l'homme doit réapprendre une base sensible indispensable pour dialoguer avec le milieu naturel.

À TRAVERS LA SUBJECTIVITÉ

Ce sont toujours les impressions subjectives qu'il faut montrer aux gens. Et comme chacun trouve beau ce qui correspond à son organisation émotionnelle, rappelle Terrasson, il faut permettre aux gens de décoder leurs rapports à la nature au travers de ce contact premier (ça me plaît, ça ne me plaît pas).

François Terrasson organise dans cette perspective des stages au cours desquels chacun est invité à (re)découvrir en partie l'étendue de ses craintes. L'éducation sensible que le chercheur propose consiste à «isoler» les participants en pleine nature, de nuit. Abandonnés dans l'obscurité, les stagiaires peuvent prendre pleinement conscience d'une gamme de sentiments inexprimables par la parole.

POSITIVER LA PEUR

Lorsqu'on «force la dose de nature», il y a quelquefois une libération de sentiments inconscients. Alors les réactions sont variées à l'infini, parce que les émotions que l'on ressent la nuit vis-à-vis de la nature sont aussi souvent celles que l'on a vis-à-vis des grandes questions de la vie (la mort, la sexualité...). La peur qui s'éveille, c'est une part de nature.

La «thérapie écologique» de Terrasson est aux antipodes de l'écologie scientifique et technique. Parce qu'elle prend appui sur des conduites non-verbales, elle permet d'atteindre ces sentiments qui n'ont pas entre eux de relations causales strictes. Les phénomènes de l'environnement marquent justement l'existence de chaînes de conséquences difficiles à exposer «rationnellement». Dès lors, le recours à l'expérience vécue peut être un procédé acceptable.

D'aucuns regretteront une telle utilisation de la psychologie. Mais n'est-il pas justement pertinent d'utiliser comme clef de lecture de notre rapport à la nature ce qui nous est propre: rêves, contes, sentiments, projections? Car, termine le biologiste, on ne peut pas seulement «connaître pour aimer»; l'inverse doit être aussi vrai.

Protéger, conserver ou montrer

L'ambiguïté des parcs naturels

Il est à la mode aujourd'hui d'être «pro-nature». Le terrain culturel s'y prête bien aujourd'hui. Pourtant, derrière les meilleures intentions paraît subsister un esprit de domination et de maîtrise de la nature.

Le discours écologiste, regrette François Terrasson, est encore et toujours celui de la contrainte, qui suppose une séparation radicale entre l'homme et la nature. Les parcs et les réserves sont un exemple de ce type d'équivoques. Les parcs nationaux sont en effet, explique Terrasson, exactement l'inverse de ce qu'on voudrait, car ils justifient les dégâts en dehors de la zone protégée. Les domaines gardés ne servent alors que d'alibis à d'autres projets peu respectueux de l'environnement. De plus, ils nécessitent divers aménagements (des sentiers, des places de repos, des gardiens...). Enfin, les zones dites «naturelles» montrent encore plus de présence humaine qu'ailleurs!

Cette contradiction est bien

connue des psychologues, qui l'ont nommé le paradoxe du «sois spontané». La réserve naturelle signifie au monde que la destruction de la nature est acceptable pour autant que des zones protégées soient aménagées. En une phrase, protéger, c'est détruire. Accepter la création de parcs naturels, explique Terrasson, c'est croire définitivement à l'impossibilité de la coexistence Homme-Nature.

Il en va de même des villages sur le mode d'autrefois et autres reconstitutions faussement réelles. A chaque fois se retrouve la volonté implicite de ne pas laisser le milieu libre, «sauvagement irrégulier». Le contemporain n'a qu'une représentation absurde de la nature, ordonnée et préparée pour le recevoir (des chemins, des panneaux didactiques, etc.). Cela ne peut en aucun cas suffire, souligne Terrasson, car on risque alors d'aboutir à une simple «consommation de verdure».

Pour Terrasson, les vitrines

de conservation de la nature que représentent les réserves ne sont qu'un exemple parmi d'autres d'une mauvaise politique écologique. Le discours naturophile, trop souvent purement technique et financier, ne fait peut-être que souligner que la cible est ratée. L'ambiguïté de la protection de la nature est totale, car on ne peut pas protéger sans interdire, guider, marquer, indiquer. Et l'on passe alors totalement à côté d'un aspect essentiel: permettre une prise de conscience et une réflexion stimulante, de l'intérieur, par un contact direct avec les richesses naturelles.

Ne pas décider de protéger la nature, mais seulement créer des conditions générales à partir desquelles elle se retrouvera automatiquement protégée, telle pourrait être le credo de l'écologie douce. Voilà pourquoi François Terrasson en appelle à une éducation sensible, complément nécessaire à l'écologie scientifique.

DEMAIN l'économie

«PESSIMISTE JOYEUX»

François Terrasson se dit un «pessimiste joyeux». Profondément interpellé par la disparition progressive de nombreuses richesses des milieux naturels, cet écologiste français ne se contente pourtant pas du discours catastrophiste trop courant. La particularité de son approche, il la doit à un itinéraire personnel particulier. Tout à la fois ethnologue, psychologue et sociologue, il est également journaliste, photographe et maître de conférence.

«La peur de la nature» ne pouvait que représenter l'éclectisme de son auteur. A partir de contes, mythes et récits populaires, François Terrasson conduit une sorte de long poème en prose, entrecoupé de dessins et de superbes photos. Le lecteur est alors emmené sur les difficultés quotidiennes de l'écologiste confronté tant à l'image frelatée de l'écologie intégriste qu'à l'image vieillie du naturaliste soixante-huitard.

François Terrasson, «La peur de la nature», éditions Sang de la terre, Paris. On peut lire également un entretien avec l'auteur dans le Trimestriel Greenpeace, hiver 1992-93, «Sur le sentier de la peur».

NOTES

¹L'école psychothérapeutique de Palo-Alto, dont les célèbres ouvrages de Paul Watzlawick ont assis la réputation, utilise les injonctions paradoxales en vue de produire un changement de comportement chez le patient. Dans le même ordre d'idées, Terrasson fait également référence, dans sa lecture de la protection de la nature, aux koans zen, ces formulations qui bloquent le raisonnement logique et rationnel. Son éducation sensible est d'ailleurs du même ordre.

²Jean-Luc Renck a développé longuement dans cette rubrique le thème du tourisme écologique - ses désavantages et profits - dans ses «Itinéraires dans le Pacifique».

³La question de l'écotourisme est différent, puisque celui-ci vise à une approche qualitative du milieu vital, et non au tourisme basse gamme. Mais l'écotourisme pose d'autres problèmes d'objectifs et de gestion (qui, combien, où).